LE PEUPLE
COURRIER DE LA CÔTE · DU · SUD
ABC
CAHIER B
Mercredi 12 novembre 1980
40 cents

Les membres du comité de consultation de la zone Bas-St-Laurent, lors de leur visite à La Pocatière. De gauche à droite, MM. Gérard Savard, Jacques Leblanc et Emilien Michaud, ainsi que Mlle Hélène Renaud, secrétaire du comité. Texte en page 3-B

(Photo Gaétan Godbout)

Cette semaine

dans Kamouraska,

L'Islet-Est et L'Islet-Sud

Québec-Téléphone libère un employé pour l'amphithéâtre à St-Jean Port-Joli B-4

Mise en nomination le 16 novembre à St-Jean Port-Joli B-6

Réaction de Creeq au parachèvement des aboiteaux B-7

La C.S.L.S. informée du plan d'action et des orientations pédagogiques pour 1980-81 B-8

Tannerie Bouchard

Les trois employés congédiés sont réintégrés B-9

La formation de M.R.C.: un coup porté à l'esprit de clocher B-3

Colloque sur la radioprotection au Cegep de La Pocatière B-3

Ville La Pocatière dépose son plan de zonage à la C.P.T.A. B-5

C'est une Invitation

Nous rappelons aux couples de L'Islet-Nord dont la femme est enceinte que des rencontres prénatales débuteront à St-Jean-Port-Joli les 25 et 26 novembre prochains et se donneront au rythme de un par semaine et cela pour 12 semaines consécutives. Le C.L.S.C. offre aussi un suivi post-natal, à domicile. Pour informations et inscriptions, communiquer avec Louise Roy, infirmière, à 598-3355.

Le club de l'Age d'Or de Tourville invite tous ses membres et ses amis des paroisses environnantes à une soirée de danse, le 15 novembre au gymnase de l'école centrale à 8:30 hres. "Le trio Lord" fera les frais de la musique. Goûter, prix de présence. On se donne rendez-vous...Bienvenue à tous.

Tournoi de 500, à l'Hôtel Domaine de St-Roch-des-Aulnaies, dimanche le 16 novembre 1980. Inscriptions à 13h. Prix de présence et trophées à gagner. Bienvenue à tous.

FETONS LA STE-CATHERINE A RIVIERE-OUELLE- Soirée de cartes de la Ste-Catherine à Rivière-Ouelle, samedi le 15 novembre, à 21h. à la Salle du tricentenaire. Prix aux gagnants et nombreux prix de présence. C'est une invitation du Conseil des Fermières de Rivière-Ouelle. Cordiale bienvenue à tous.

TOURNOI "BALLON D'ARGENT"- Tournoi provincial de ballon sur glace, les 22 et 23 novembre 1980. Le tournoi débutera à 7 heures, le 22 novembre. Pour information, on s'adresse à Jocelyn Lévesque, à 856-2621.

Soirée dansante organisée par le Club de l'Age d'Or de La Pocatière, samedi le 15 novembre, à 20:30 hres, au Centre Culturel. Bienvenue à tous.

FAMILLE DE GARDE. Vous avez un enfant à faire garder? Vous désirez devenir famille de garde? Venez nous en parler, lundi soir le 17 novembre, à 8.00 heures au CLSC des Trois-Saumons - pour informations Monique Boissonneault, tél: 598-3355

"L'Assemblée Générale Annuelle de LA SOCIETE D'AGRICULTURE et de LA RELEVE AGRICOLE du comté de L'Islet se tiendra MARDI le 18 novembre 1980, à 8.00 heures P.M., à l'Hôtel L'Oasis de st-Roch des Aulnaies. Mesdames et Messieurs, vous êtes très cordialement invités."

ST-DAMASE. Tournoi de 500 à la salle municipale de St-Damase dimanche le 16 novembre 1980. Inscriptions à midi et demi 12.30 hres. Beaux trophés à gagner. On vous y attend nombreux. Bienvenue à tous.

A St-Jean-Port-Joli 13 novembre aura lieu à l'Auberge Faubourg Salle de Sculpteur, une démonstration de produits de toilette à base de produit naturel venez faire analyser votre peau. C'est gratuit on vous attend nombreuses amenez une amie. Bienvenue à toutes.

Parade de mode à la salle municipale St-Pamphile samedi 22 novembre à 20.30 hres en collaboration avec les filles d'Isabelle et la maison Roger Gauvin. L'orchestre Le Trio Lord assumera la partie musicale. Venez en très grand nombre.

Dimanche le 23 novembre exposition et vente d'articles d'artisanat à partir de 11.30 à la salle municipale St-Pamphile.

Cette exhibition est organisée par les filles d'Isabelle du Cercle Morin Chapdeleine pour la fondation des maladies du coeur. Des repas seront servis sur place. Clinique de tension artérielle sur place. Attractions surprise. Bienvenue à tous.

Dans le cadre du festival d'hiver de St-Adalbert une première soirée est prévue pour samedi le 22 novembre ou la population est invitée à fêter la Ste-Catherine. L'orchestre Les Jimmy's fera les frais de la musique. C'est une première à ne pas manquer.

Après rencontre Biscum mercredi 12 novembre à 20.00 hres au couvent de Ste-Perpétue. Le père Jean-Marie Côté de La Pocatière sera notre invité. Bienvenue à tous.

Samedi 15 novembre soirée mensuelle du Club de l'Age d'Or de St-Marcel. Tous les membres sont attendus ainsi que les membres de l'extérieur.

Les filles d'Isabelle du Cercle de Ste-Perpétue sont conviées à la réunion mensuelle qui aura lieu le 18 novembre à 20.00 hres à la salle de la sacristie de Ste-Perpétue. En plus d'un programme très intéressant, nous aurons un concours de muffins. Pour toutes celles qui sont intéressées à participer au concours, elles n'ont qu'à contacter Sr Monique Avoine 359-2809. La présence de chacune des membres sera grandement appréciée.

Tournoi de "Charlemagne" à la salle du Couvent de St-Omer. Inscription entre 19h. et 20.30. Trophées aux gagnants classe A et B. Une invitation spéciale est lancée aux gardes paroissiales du comté de l'Islet. Bienvenue à tous.

Admission: $3.75

PHASE 4 Midnight Show!

SYSTÈME DE SON SPÉCIAL

ENFIN LES 4 GROUPES LES PLUS POPULAIRES DE L'HEURE RÉUNIS DANS UN MÊME PROGRAMME

deuxième film

DANS UN CONCERT FILMÉ "YESSONGS" AVEC RICK WAKEMAN

YES

troisième film

PINK FLOYD, SANTANA

JEFFERSON AIRPLANE
DOCTOR-JOHN
AL STEWART
THE BYRDS
T-REX
THE HOLLAND FESTIVAL OF MUSIC

FESTIVAL ROCK

au Cinéma TACHÉ

Vendredi le 14 novembre à compter de minuit

croc l'oeil

KAMOURASKA — L'ISLET EST — L'ISLET SUD

BINGO A ST-JEAN-PORT-JOLI. A tous les amis des dames Fermières de St-Jean-Port-Joli, nous disons un gros merci, aux généreux donateurs, à toutes les personnes qui ont travaillé et à tous ceux qui nous ont encouragés à faire de cette soirée une vraie réussite, merci. La direction par Alberta Gagnon présidente.

Les Dames Fermières de St-Pamphile remercient cordialement les généreux donateurs et tous ceux qui ont contribué au succès de leur partie de cartes. N'oublions pas la réunion mensuelle le 18 novembre.

La famille de Raymond-Marie Caron tient à remercier tous ceux qui sont venus au sinistre de sa maison, le 9 avril dernier et ceux qui ont contribué de près ou de loin à la reconstruction de leur demeure. Un gros merci à tous.

UN GARS PAYANT

à consulter pour la prospérité de votre commerce

BUREAU 856-1514
RESIDENCE 856-4853

POUR LA REGION DE LA POCATIERE
ST-JEAN PORT-JOLI
ST-PAMPHILE

PIERRE DUMAIS
Conseiller en publicité
Bureau du Peuple-Courrier
800, 6e Avenue C.P. 1249
La Pocatière
G0R 1Z0

LA PUBLICITE, C'EST PAYANT

A La Pocatière, on s'inquiète du rôle des futures M.R.C.

par Gaétan Godbout

Quelles seront les responsabilités des futures Municipalités régionales de comté (M.R.C.)? Telle est la question soulevée par la Société St-Jean-Baptiste du diocèse de Ste-Anne devant le Comité de consultation pour la mise en place des M.R.C. de la zone 03, qui siégeait à La Pocatière, mercredi soir dernier.

Dans un document qu'il a remis aux membres du Comité, le secrétaire-trésorier de la SSJB, M. Claude Leblond affirme que "l'objectif ultime des gens du ministère des Affaires municipales a toujours été de diminuer le nombre d'intervenants municipaux".

Pour la SSJB, il semble évident que les futures M.R.C. deviendront lentement mais sûrement des "communautés semi-urbaines ou rurales régionales", style C.U.Q., à qui l'on confiera de plus en plus de responsabilités. Si tel était le cas, le nombre d'intervenants municipaux diminuerait d'autant, expliquait M. Leblond.

A la question soulevée par les représentants de la SSJB, le président du Comité consultatif, M. Jacques Leblanc a répondu que, pour l'instant, la Loi 125 sur l'aménagement du territoire. "Ce que seront les M.R.C. dans 10 ou 15 ans, je ne le sais plus que vous" disait M. Leblanc.

D'autre part, la Société St-Jean-Baptiste estime que si les gens connaissaient les responsabilités des futures Municipalités régionales, la délimitation de ces M.R.C. se ferait sur une base d'affinités communes en vue de responsabilités très précises.

Zone d'influence ou sentiment d'appartenance?

Appuyés des maires de L'Islet-Verte et de Ville Dégelis, MM. Emilien Michaud et Gérard Savard, ainsi que de Mlle Hélène Renaud, M. Leblanc et son comité s'étaient rendus à La Pocatière pour recueillir les avis des citoyens sur le découpage des M.R.C. Ce découpage devrait normalement se faire en fonction du sentiment d'appartenance de la population à leur région.

Mais, à la lueur des propos tenus par les différents intervenants mercredi dernier, il semble difficile, pour une région comme celle de La Pocatière, de parler de sentiment d'appartenance.

Bien plus, selon M. Charles-Auguste Langlois, "il va falloir parler beaucoup plus de zone d'influence que de sentiment d'appartenance".

Un autre intervenant a également fait remarquer aux membres du comité que les différents ministères n'avaient pas tous la même division administrative et qu'à ce niveau, La Pocatière vivait dans une sorte de ballotement perpétuel, ce qui n'est propice au maintient d'un sentiment d'appartenance très fort. Ce qui a fait dire au président du comité, M. Leblanc, qu'il espèrait que le redécoupage que l'on s'apprête à réaliser au niveau municipal puisse être adopté par les autres ministères.

Quoiqu'il en soit, à la fin de la soirée, plusieurs se demandaient à quelle M.R.C. se rattacherait la ville de La Pocatière. A ce propos le maire Louis-Joseph Gosselin a mentionné qu'il y aura sous peu des contacts d'établis avec d'autres municipalités de la région. D'ailleurs, la ville transmettra au comité de consultation son avis de découpage, conformément à la Loi 125.

Une proposition concrète

Le président du comité a également profité de l'occasion pour inviter les citoyens ou groupes de citoyens à transmettre au bureau du comité, situé au Collège Fleury de St-Jean-Port-Joli, leur propre proposition de découpage des futures M.R.C. Des audiences publiques auront lieu probablement au début de décembre, pour recueillir ces avis.

L'un des participants à la rencontre de mercredi a spontanément répondu à l'invitation du comité, formulant immédiatement sa proposition.

La M.R.C. créée en vertu de cette proposition serait limité à l'Est par les municipalités de Kamouraska, St-Pascal, St-Bruno tandis qu'à l'Ouest, la limite se situerait à L'Islet et comprendrait tout le territoire s'étendant entre ces deux lignes Nord-Sud, du littoral du fleuve aux frontières américaines.

Evidemment, cette proposition ira rejoindre les autres qui parviendront au comité. A partir de ces propositions, le comité consultatif tentera de dégager un consensus grâce auquel on pourra définir les limites de chacune des M.R.C. de la zone.

Colloque sur la radioprotection au Cegep de La Pocatière

Par Gaétan Godbout

Le Cegep de La Pocatière et son département de Technologie physique seront encore une fois en évidence les 19, 20 et 21 novembre prochains, lors d'un colloque qui portera sur la radioprotection et qui se tiendra à la salle Ghédo de La Pocatière.

Organisé par le Service de l'Education aux adultes, le colloque se veut aussi une session intensive de formation et s'adresse à toutes les personnes qui, en milieux industriel, scolaire ou gouvernemental, travaillent en contact avec des substances radioactives ou qui sont en présence d'appareils générateurs de radiations ionisantes.

Mais, qu'est-ce donc que la radioprotection? Selon M. Pierre Bilodeau, responsable du secteur Recherches et Développement au Cegep de La Pocatière, la radioprotection est l'ensemble des règles et dispositions qui doivent être prises dans les lieux de travail où est utilisée la radiation ionisante.

A ce propos, au cours d'une conférence de presse, mardi dernier, M. Bilodeau a mentionné que les lieux de travail où il existe des sources de radiation sont de plus en plus nombreux. Actuellement, on dénombre près de 1 100 permis émis par la Commission de contrôle de l'énergie atomique du Canada, autorisant des industries, des maisons d'enseignement, des centres de recherche, des services gouvernementaux, des hopitaux à acheter, utiliser et entreposer des substances radioactives.

A ce chapitre, il faut noter que l'I.T.A. et le Cegep de La Pocatière détiennent de tels permis. Les compagnies F.F. Soucy, de Rivière-du-Loup et Papiers Cascades, de Cabano détiennent également des permis de la Commission canadienne de contrôle.

Signalons aussi que le colloque de novembre est réservé aux milieux industriels et de recherche, délaissant le secteur hospitalier, qui utilise aussi des sources de radiation. Pour M. Bilodeau, à la suite de ce premier colloque, on évaluera les possibilités d'en organiser un second à l'intention des milieux hospitaliers.

Le fait qu'en milieux hospitaliers on retrouve la présence de patients en plus des opérateurs amène une dimension toute particulière

[Suite à la page 19-B]

Le directeur-général du Cegep de La Pocatière, M. Jacques Fournier [à gauche] en compagnie de M. Pierre Bilodeau, responsable du secteur Recherches et développements au Cegep.

La formation d'une M.R.C.: un coup porté à l'esprit de clocher

Par Aline Flamand

Durant la consultation sur l'aménagement du territoire qui se poursuit toujours dans la zone 3 du Bas St-Laurent, les élus municipaux rencontrés à la presque totalité ne semblent pas trop réticents face à la loi 125 qui ajoute une dimension régionale à la scène municipale.

Toutefois il est évident que les administrateurs municipaux de la même M.R.C. devront travailler ensemble au développement régional, ce qui semble pour quelques-uns, un véritable coup porté à l'esprit de clocher, et, pour d'autres, nécessaire parce qu'ils se sont rendus compte qu'un développement incontrôlé des municipalités amène des problèmes considérables.

Commentant au cours de la semaine dernière le bilan du comité depuis sa mise sur pied, le président Jacques Leblanc est d'avis que tous les changements au niveau des lois municipales exigent beaucoup d'études et de travail des édiles municipaux; cependant, si ces derniers ont de la difficulté à suivre que faut-il penser du simple citoyen, qui manquant d'information, s'en remet presque entièrement à son conseil municipal pour les décisions importantes. Les projets qui autrefois étaient facilement absorbés par la communauté ne le sont plus nécessairement aujourd'hui parce qu'ils ne se font plus à la même échelle.

A date, différentes réunions ont permis au comité de consultation de rejoindre les dirigeants municipaux, scolaires ainsi que les groupes économiques et sociaux. Puis, du 5 au 27 novembre de nombreuses assemblées, à raison de 3 par semaine, auront lieu dans les cinq sous-zones afin de sensibiliser la population et recueillir les commentaires.

Toujours d'après notre interlocuteur, des actions relatives au découpage du territoire selon les milieux d'appartenance semblent se poser dans différentes villes et villages pour n'en citer qu'une, celle du Cap-Saint-Ignace qui de par son comité d'initiative a avancé une hypothèse qui sûrement retiendra l'attention des trois membres du comité. Par contre les comtés actuels peuvent être exactement les mêmes si les composants se sentent réellement chez-eux et que les services donnés dans leur territoire répondent à leurs besoins. C'est la raison pour laquelle les citoyens ont leur mot à dire sur leur région d'appartenance pour qu'enfin on puisse établir une structure de concertation régionale.

Les pouvoirs des M.R.C.

Parmi les groupes rencontrés plusieurs s'inquiètent sur les pouvoirs confiés aux municipalités régionales de comté dans les prochaines années. A cette question le président avance que la venue des M.R.C.n'est plus qu'une structure mais une évolution des municipalités. C'est une revalorisation du pouvoir municipal dépendamment des pouvoirs dévolus par le gouvernement.

DE VOTRE MARCHAND
Jean-Guy Chenard Inc.
Unimat
Matériaux de construction
Quincaillerie
St-Roch des Aulnaies 354-7738

NUMÉROS GAGNANTS PEU IMPORTE L'ORDRE

11	25	27	28	29	36

	NOMBRE DE GAGNANTS	LOTS
6 SUR 6	0	289,727.00
5 SUR 6	79	2,151.40
4 SUR 6	4489	105.10
5 SUR 6+	5	22,662.20

N° COMPLÉMENTAIRE S'APPLIQUE SEULEMENT AU 5 SUR 6+ : 17

VENTES TOTALES: $1,967,199

Lotto TIRAGE: 132 — 7 nov. 1980

	NUMÉRO	POSSIBILITÉ DE
NUMÉRO COMPLET	657858	5 GAGNANTS DE 50 000$
5 CHIFFRES	57858	35 GAGNANTS DE 5 000$
4 CHIFFRES	7858	360 GAGNANTS DE 250$
3 CHIFFRES	858	3600 GAGNANTS DE 50$
2 CHIFFRES	58	36000 GAGNANTS DE 5$

LES BILLETS GAGNANTS DE 250$ ET 50$ DE LA MINI SONT ENCAISSABLES À TOUTE SUCCURSALE DE LA BANQUE NATIONALE.

Québec-Téléphone libère un employé pour l'amphithéâtre à St-Jean Port-Joli

Par Michel Chassé

Comme participation au projet d'amphithéâtre de St-Jean-Port-Joli, Québec-Téléphone a opté pour l'originalité et l'efficacité. La compagnie a en effet libéré son employé Richard Thibodeau, également trésorier de la Corporation Amphithéâtre L'Islet-Nord, une journée par semaine jusqu' au mois d'avril.

M. Jean-Louis Côté, gérant commercial du district de Montmagny, nous le confirmait officiellement jeudi dernier lors d'une conférence de presse au C.L.S.C. des Trois-Saumons. En plus de MM. Côté et Thibodeau, on remarquait la présence de MM. Benof Deschênes et Réjean Laberge, respectivement président et vice-président de la Corporation.

M. Côté a confié que cet engagement de la compagnie représentait 225 heures de travail et un investissement approximatif de 5 000$. Il a aussi souhaité que cette initiative engendre un mouvement communicatif et que d'autres compagnies ou organismes emboîtent le pas.

M. Thibodeau consacrera son temps à l'organisation. Il rencontrera les commerces et industries, et il mettra sur pied différents projets qui aideront à la réalisation de l'amphithéâtre.

A partir de la semaine prochaine, la Corporation, qui compte 120 membres, aura à sa disposition un bureau situé dans la Quincaillerie de l'Artisan; ce local est fourni gratuitement par M. Denis Caron. Dans les premiers temps, le bureau sera ouvert à tous les jeudis et vendredi soirs.

Selon Benof Deschênes, il n'est plus question de reculer. Après la journée de souscription populaire du 2 novembre, on a maintenant amassé 162 000$, et celà même si les deux tiers des souscripteurs n'ont pas encore fait rapport de leurs démarches.

Dans un avenir rapproché, le comité de financement se penchera sur les commerces extérieurs et des lettres de souscription seront envoyées aux fournisseurs de St-Jean-Port-Joli.

Actuellement, des hommes travaillent bénévolement sur le terrain de la Corporation afin de le nettoyer et le préparer pour le printemps prochain. Mais le président a de nouveau rappelé que les travaux ne débuteront pas avant que l'on ait amassé l'argent nécessaire.

Enfin, le Club Richelieu de St-Jean-Port-Joli a profité de la conférence de presse pour remettre à la Corporation un chèque de 500$. M. Noel Guay représentait le club.

Le Club Richelieu de St-Jean Port-Joli, par l'entremise de son vice-président M. Noel Guay [à gauche], a remis un chèque de 500$ au trésorier de la Corporation Amphithéâtre L'Islet-Nord, M. Richard Thibodeau. [M.C. Peuple-Courrier]

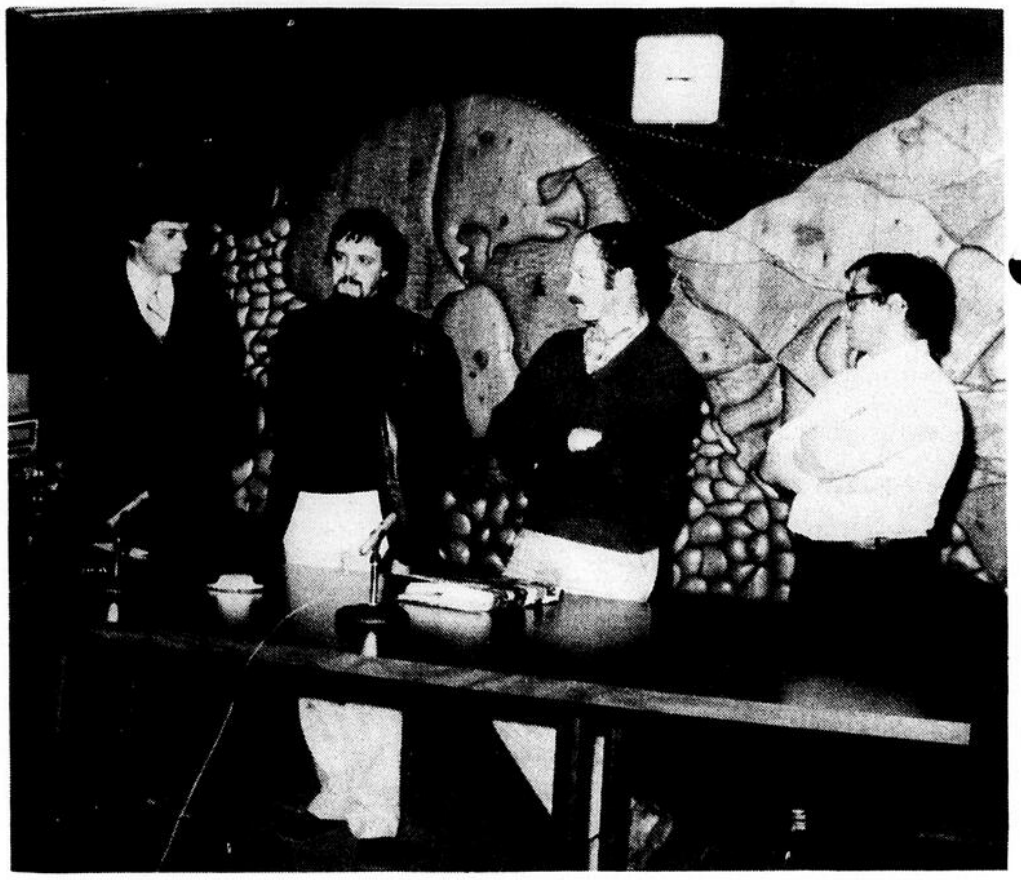

M. Jean-Louis Côté, à gauche, annonçait la libération de M. Richard Thibodeau au profit de l'amphithéâtre à St-Jean Port-Joli. Apparaissent également sur la photo MM. Benoi Deschênes et Réjean Laberge [à droite], respectivement président et vice-président de la Corporation Amphithéâtre L'Islet-Nord. [M.C. Peuple-Courrier]

VENTE "MEUBLAUTOMNE"

Chez Soucy, vous achetez des meubles de qualité à la mesure des gens de chez-nous!

Jusqu'à 40% de rabais sur MOBILIER DE SALON en magasin

ETAGERE 3 SECTIONS 599.00

FUTURS MARIÉS, PROFITEZ-EN!
Ménage complet pour futurs mariés, à prix "MEUBLAUTOMNE"
* Mise de côté

TAPIS 100% NYLON
Belle qualité. Rég. 11.95
9.95 v.c.

Bonne Valeur BV Best Value

MEUBLEMENTS SOUCY INC.

1322, 4e Avenue, La Pocatière 856-1245

Ville La Pocatière dépose son plan de zonage à la C.P.T.A.

Par Gaétan Godbout

A la suite des consultations menées auprès de la population et d'experts en urbanisme, les autorités municipales de Ville La Pocatière, déposaient, le mercredi 5 novembre dernier, son plan de zonage à la Commission de protection du territoire agricole (C.P.T.A.)

Tel que déposé, le plan de Ville La Pocatière comporte évidemment des modifications par rapport au plan originalement proposé par la Commission. Il s'agit essentiellement d'y inclure des secteurs que la ville voudrait voir transformés en "zones blanches".

A ce propos, les priorités de la ville vont au terrain industriel situé à l'arrière de l'usine Bombardier ainsi qu'au secteur compris entre l'école Polyvalente et la rivière St-Jean, en direction du pont Gendron.

Lors de la séance régulière du conseil, mardi soir dernier, le maire de Ville La Pocatière, M. Louis-Joseph Gosselin, a précisé que les modifications apportées au plan soumis par la Commission se traduisaient par une addition de 252 acres de terrains que la ville voudrait réserver à des fins autres qu'agricoles.

Ces modifications ont d'ailleurs été apportées à la suite d'études conduites par des urbanistes conseil. Ces études révèlent entre-autres, qu'au cours des cinq dernières années, le développement qu'a connu La Pocatière s'est effectué dans les secteurs Ouest (Bombardier) et Est (Polyvalente). De plus, la moyenne des logements construits à La Pocatière au cours de la même période se situe à 58 logements par année. A ce rythme, a précisé M. Gosselin, les zones blanches permises par la Commission auraient été vite épuisées.

Même si le plan a été déposé mercredi, on ne sait pas quand débuteront les négociations avec la C.P.T.A. à ce sujet. Toutefois, les dispositions de la Loi 90 sur le zonage agricole prévoient que le plan deviendra permanent 60 jours après son dépot.

Décoré de la Médaille du Mérite diocésain

Son Excellence Mgr Charles-Henri Lévesque, évêque du diocèse de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, remettait, ces jours derniers, la médaille du Mérite Diocésain à M. Raymond-Marie Raymond, médecin, de La Pocatière et membre fondateur du Club Richelieu. La cérémonie eut lieu en présence de près de deux cents personnes représentant les clubs Richelieu de Ste-Foy, Saint-Jean Port-Joli, St-Pascal, Rivière-du-Loup, Cabano, réunis à La Pocatière pour célébrer le 25e anniversaire de fondation de ce club. Le Dr Raymond-Marie Raymond eut droit à une ovation debout.

Lors de la fondation du Club Richelieu de la région de La Pocatière, le 25 octobre 1955, Raymond-Marie Raymond, médecin, de Saint-Pacôme, est au nombre des vingt-cinq hommes d'affaires et professionnels qui reçurent leur insigne Richelieu en présence de Son Excellence Mgr Bruno Desrochers, premier évêque du diocèse de Ste-Anne, et de leurs parrains, les Richelieu du Club de Rivière-du-Loup. Fait digne de mention, Raymond-Marie Raymond est resté attaché à ce club social comme un important pilier à tel point qu'il est le seul des vingt-cinq membres fondateurs à oeuvrer encore au sein du Richelieu-La Pocatière. Comment peut-il en être autrement puisqu'il a occupé les postes de secrétaire durant deux ans, en 1958 et 1959, de vice-président, en 1960 et de président en 1961. C'est sous sa présidence que s'organisait la première grande campagne de charité du Club Richelieu qui rapporta un profit de $825.44. A l'époque c'était un résultat formidable.

Le Richelieu International, à la suite de la recommandation des administrateurs du Club de La Pocatière, élevait Raymond-Marie Raymond à la dignité de RICHELIEU EMERITE, lors des fêtes qui marquaient le 20e anniversaire du Club, le 25 octobre 1975. C'est sans doute à l'Ecole Richelieu que Raymond-Marie Raymond a appris à se dévouer, à se sacrifier pour ses co-paroissiens. Seul un amour des autres, un amour vrai et chrétien a pu inspirer un tel dévouement.

Le Dr Raymond-Marie Raymond compte aussi vingt-cinq ans de vie médicale. Il a collaboré très étroitement à la réalisation du Foyer Fleur-des-Lys pour enfants handicapés à Saint-Denis et à La Pocatière, du Foyer Manoir du Repos, de l'Hôpital d'Anjou, à Saint-Pacôme, de l'Hôpital Notre-Dame-de-Fatima. On le retrouve au sein des Commissions Scolaires locale et régionale, de la Corporation du CEGEP de La Pocatière et que sais-je encore?

Son Excellence Mgr Charles-Henri Lévesque, évêque du diocèse de Ste-Anne, lors de la remise de la croix du Mérite Diocésain, s'est exprimé ainsi:

A l'occasion de ce 25e anniversaire de fondation du Club Richelieu, il me fait plaisir de vous décerner la Croix du Mérite diocésain.

En posant ce geste, nous voulons souligner les efforts faits et le temps consacré pour favoriser le développement du milieu. C'est d'ailleurs ce que le Concile Vatican 11, fidèle à la longue tradition chrétienne nous rappelle: "lorsque chacun, contribuant au bien commun selon ses capacités propres, en tenant compte des besoins d'autrui, se préoccupe de l'essor des institutions publiques ou privées qui servent à améliorer les conditions de vie humaine, c'est alors et de plus en plus qu'il accomplit son devoir de justice et de charité".

Pour une telle continuité et pour bien d'autres raisons, j'ai donc l'honneur de vous remettre cette distinction.

Je demande au Seigneur de vous bénir et ainsi que les membres de votre famille.

Mgr Charles-Henri Lévesque félicitant le Dr Raymond-Marie Raymond.

Remerciements au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de publier.
L.R.

DOCTEUR
MARC BERNARD
Chirurgien Dentiste
édifice de la Caisse Populaire
Avenue de Gaspé
St-Jean Port-Joli
Tel.: Bur.: 598-3394-95
sur rendez-vous seulement

VOUS AVEZ RAISON...
de passer chez-nous d'abord!

- Un plus grand choix de casse-tête
- Une plus belle variété de poupées et peluches
- Plusieurs lignes de jeux éducatifs

VERI TECH

Le BILBOQUET
Galeries La Pocatière
856-4676

BOUTIQUE BARBARA
St-Jean Port-Joli
598-3562

PRÈS DE L'ÉGLISE

Tirage spécial de la couturière
Le 1er décembre 1980. Bon d'achat de
$50.00

Du 1er au 30 novembre
10% de réduction sur tous les tissus en magasin

Avec chaque achat de **$20.00** et plus de tissus **"1 PATRON GRATUIT"**

Détacher et déposer à la Boutique Barbara (près de l'église)
NOM.....
ADRESSE.....
TEL.....

La mise en nomination le 16 novembre à la municipalité de St-Jean Port-Joli

Par Michel Chassé

La période de mise en nomination pour les deux postes vacants au conseil municipal de St-Jean Port-Joli a été fixée au dimanche 16 novembre par le Ministre des Affaires Municipales du Québec, M. Guy Tardif.

L'appel nominal aura lieu à la salle du conseil, de 12h à 14h. S'il devait y avoir élection, la date retenue par le Ministre est le 30 novembre.

On se souviendra que les sièges 1 et 6 sont vacants depuis le départ des conseillers Alcide Chouinard et Richard Caron. Personne ne s'était présenté lors de la première période de mise en nomination, le 19 octobre dernier.

Tennis

Par ailleurs, le conseil municipal, bien qu'amputé de deux membres, a tenu lundi soir le 3 novembre une réunion régulière qui fut accaparée par une longue correspondance.

Au sujet des trois tennis en construction sur le terrain du Collège Fleury, B.M.L. de Montmagny a annoncé que l'asphaltage des courts a été reporté au printemps prochain à cause de la mauvaise température automnale. Pourtant, selon les soumissions, les travaux devaient être complétés dans les 30 jours.

De plus, dans son communiqué, B.M.L. précise que le coût des travaux pourrait augmenter l'an prochain. Les édiles municipaux ont donc décidé d'autoriser B.M.L. à continuer les travaux le printemps prochain, mais au prix convenu, sans augmentation.

P.A.I.R.A.

De même, la municipalité va tenter d'obtenir la différence entre la subvention promise de 60 125$ et la somme récemment versée de 42 827$ pour les travaux d'aqueduc et d'égoûts sur la conduite du C.L.S.C. des Trois-Saumons effectués à l'automne 78.

Le Ministre Tardif avait promis une subvention de 60 125$ sur ces travaux totalisant 115 000$ dans le cadre du Programme d'Aide à l'Implantation des Réseaux d'Aqueduc (P.A.I.R.A.). Le conseil a résolu de faire sortir un estimé des travaux par les vérificateurs afin d'en faire parvenir une copie au Ministre et récupérer, si possible, le restant de la subvention.

Chauffage

Enfin, la municipalité a accepté la soumission de la Compagnie Pétrolière Impérial Ltée en ce qui a trait au chauffage de ses propriétés, soit le Collège Fleury et le Centre Paroissial. Le prix fixé est de 18,6 cents pour un litre d'huile à chauffage. La municipalité dépense environ 8 000$ annuellement pour le chauffage de ses bâtisses.

Le Richelieu La Pocatière rend hommage à M. Gérald Thiboutot

A l'occasion du 25e anniversaire du Club Richelieu de La Pocatière, les administrateurs et les membres de ce club social ont rendu hommage à M. Gérald Thiboutot, de Rivière-du-Loup, et à son épouse qui étaient venu célébrer cet anniversaire avec leur filleul, le Club de La Pocatière. On sait que c'est le Club de Rivière-du-Loup, qui le 25 octobre 1955, avait présidé à la fondation du Club de La Pocatière à titre de parrain.

Les Richelieu de Rivière-du-Loup n'ont jamais manqué l'occasion de s'intéresser à leur filleul, le club de La Pocatière, de le diriger, de le conseiller, de participer à chacune de leurs manifestations et réalisations. M. Gérald Thiboutot, plus que tout autre, eut la chance de prouver sa sollicitude à l'endroit des Richelieu de La Pocatière puisqu'il occupa les charges de gouverneur de la régionale, de directeur général de la Société Richelieu.

Le Dr Raymond-Marie Raymond, membre fondateur du Club Richelieu de La Pocatière et Richelieu Emerite s'est fait un devoir de remercier sincèrement M. Gérald Thiboutot pour toute la sollicitude qu'il a témoignée durant 25 ans à l'endroit du Richelieu La Pocatière et lui a remis une magnifique plaque-souvenir en témoignage d'estime et de reconnaissance.

M. Gérald Thiboutot, à gauche, reçoit une plaque souvenir des mains du Dr Raymond-Marie Raymond.

On a déjà amassé près de 5 000$ pour Centraide

En date du 4 novembre 1980, la campagne annuelle de Centraide Portage-Taché en est rendue au montant de 4 905,00$ C'est dire que cette campagne bva bon train. Si l'ardeur de la population à souscrire à Centraide se continue, nous avons bonne confiance d'atteindre notre objectif qui est fixé cette année à 17 000,00$

Nous profitons de l'occasion qui nous est ici donnée pour remercier tous nos généreux donateurs et inviter tous ceux qui ne l'ont pas encore fait à ouvrir leur coeur à une cause commune, et ainsi à donner généreusement.

"Tous pour un et un pour tous".

Ceci n'est pas une vente!

Mais une invitation à venir voir notre collection de bottes et souliers d'hiver pour toute la famille dans les teintes brique, noir, naturel

AUSSI:

Magnifique choix de chaussures doublées pour hommes

CUIR ET SUEDE NOIR POUR DAMES

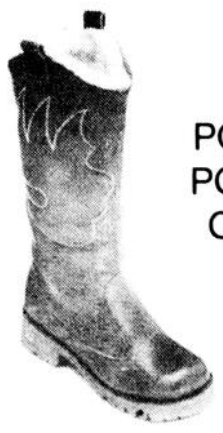

POUR FILLETTES POINTURE 11 A 3 COULEUR: TAN ET BRIQUE

COULEUR: NOIR, TAN, ET BRIQUE

ANDRÉ DUBÉ ENR.

101, 5e Avenue, Ville de L'Islet

La Pocatière **856-1834**

Réaction de Creeq au parachèvement des aboiteaux

Par Gaétan Godbout

"En tant qu'organisme prônant la prise en main collective de notre devenir, nous ne pouvons que saluer bien bas l'action entreprise récemment par les producteurs agricoles de St-Denis - St-Louis, même si nous ne pouvons être d'accord avec la destruction de zones marécageuses".

Telle est la réaction formulée au début de la semaine dernière par le Conseil régional de l'Environnement de l'Est du Québec (Creeq) à la suite du parachèvement des aboiteaux entre St-Denis et St-Louis de Kamouraska.

Cependant, dans son communiqué, le Creeq s'en prend à l'U.P.A. de la Côte-du-Sud et à sa direction qui, selon l'organisme "ont démontré jusqu'à quel point ils étaient réfractaires à toute argumentation qui n'était pas la leur". De plus, le conseil soutient qu'en refusant de participer à un débat public sur cette question, l'U.P.A. et ses dirigeants ont empêché les agriculteurs de prendre connaissance de façon objective de la teneur des propos du Creeq". L'organisme accuse même l'U.P.A. d'avoir manipulé les gens et les informations, d'avoir chauffé les esprits à blanc. Un lavage de cerveau en bonne et due forme" affirme-t-on.

Pour leur part, les ministères québécois de l'Agriculture et des Loisirs, Chasse et Pêche n'ont pas été épargnés par le Creeq non plus. Car, selon le conseil, la décision qu'ont pris les agriculteurs de parachever les aboiteaux à leurs frais vient en réaction au "taponage et à l'encroutement bureaucratique" dont ont fait preuve les deux ministères.

Un immense puzzle

Finalement, avec la reconstruction des aboiteaux, le Conseil régional estime qu'on détériore encore un petit peu plus les battures du fleuve. Dans leur communiqué, les président et directeur-général du Creeq, MM. Yvan Roy et Gilles Tremblay soutiennent que d'autres projets s'en viennent, "qui vont se mettre en place comme dans un immense puzzle, et l'image finale qu'on obtiendra ne sera pas belle à voir".

A ce propos, le Conseil régional de l'environnement invite les agriculteurs à songer au projet de gazoduc qui devra passer sur des terres agricoles. "Vous aurez beau crier à la protection de l'agriculture et de l'environnement, les intérêts derrières ce projet vous engloutieront". "C'est la loi du plus fort, la loi de la politique qui jouera contre vous, comme elle a joué contre nous dans le dossier des aboiteaux" concluent les porte-paroles du Creeq.

Ce sont de gauche à droite première rangée: M. Normand Thériault, Mme Rachel M. Demers, Mme Huguette Martin, M. Guy Gendron et M. Yvon-Paul Landry. Deuxième rangée: Mme Rita L. Dubé, Jacques Lacoursière et Mme Jacqueline D'Anjou-Caron.

[Photo Daniel Langevin]

La Garde St-Aubert Inc. fête son 15ième anniversaire

(M.C.) La garde paroissiale de St-Aubert, organisme à but non lucratif connu sous le nom de Garde St-Aubert Inc., soulignera dimanche le 16 novembre son 15ième anniversaire. A cette occasion, M. Louis Chouinard, le seul membre fondateur à faire encore partie du groupe, sera décoré.

La fête débutera par une messe qui sera célébrée à 16h à l'église du village. Après la cérémonie religieuse, on servira un vin d'honneur et un souper à la salle du couvent, mais sur invitation seulement. Le tout sera suivi d'une soirée sociale qui se tiendra au même endroit.

La Garde St-Aubert Inc., sous la présidence de M. Donald Pellerin, compte actuellement 18 membres. Ce nombre sera porté à 19 en ce jour de réjouissances alors que M. Raymond-Marie Dubé sera admis comme nouveau membre.

Les principales activités dont s'occupe cet organisme durant l'année sont le Festival d'Eté de St-Aubert, le dépouillement de l'arbre de Noël, ainsi que différentes soirées sociales ou autres.

Assemblée générale de l'Association des Parents du C.S.A.

Le dimanche, le 19 octobre dernier, se tenait au Collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière l'assemblée générale de l'Association des Parents des élèves de cette institution privée.

Un ordre du jour soigneusement préparé avait été joint à l'avis de convocation; une centaine de parents ont répondu à l'invitation du président, Monsieur Guy Gendron.

Après un mot de bienvenue, le président a invité le recteur du Collège, Monsieur l'abbé Maurice Côté, à prendre la parole. En substance, l'abbé Côté a dit, dans son message, que le Collège, par son personnel enseignant et non-enseignant, se proposait, selon une tradition bien établie, de récréer en son sein l'atmosphère d'accueil, de sécurité, de compréhension et d'attention que chacun des jeunes trouve dans son foyer. La tâche des éducateurs du Collège n'est pas d'ajouter toujours de plus en plus aux connaissances, mais de développer le jugement et le discernement pour faire face aux exigences des temps modernes. Au collège, par les nombreuses activités sportives et socio-culturelles, le jeune peut développer aussi le sens de la créativité. Tout ce contexte collégial est, bien sûr, imprégné de la pensée chrétienne.

Vers les 15 heures, tous les parents se sont regroupés en atelier avec un animateur où ils ont pu s'exprimer, selon la technique du groupe nominal, sur les motivations qui les poussent à envoyer leur enfant au Collège de Sainte-Anne. Voilà une formule qui a su plaire à l'ensemble des parents, d'après les commentaire entendus.

Madame Huguette Martin, de l'Association des Parents Catholiques du Québec, Association qui regroupe 55,000 membres, a mentionné, dans un exposé, les buts que poursuit l'A.P.C.Q. et ses réalisations tant dans l'enseignement public que privé; après quoi, l'assemblée générale des parents du Collège votaient l'adhésion de leur Association à l'A.P.C.Q., comme le leur avait suggéré une recommandation de leur Conseil d'administration.

Lors de cette assemblée générale, les élections ont complété les postes vacants et, désormais, le conseil d'administration sera composé des personnes suivantes: Mesdames Rita L. Dubé (St-Jean-Port-Joli), Rachel M. Demers (La Pocatière), Jacqueline D'Anjou-Caron (St-Pascal), Suzanne Gaudreau (St-Aubert), Félicienne Rioux (Cacouna) et Messieurs Normand Thériault (Ste-Hélène), Jacques Lacoursière (La Pocatière), Guy Gendron (La Pocatière), Yvon-Paul Landry (Pointe-au-Père), Gilles Couillard (Montmagny), Germain Beaudet (St-Eugène) et Raynald Létourneau (St-Roch).

Les membres de l'exécutif seront désignés plus tard. Un cocktail et un souper ont mis fin aux activités de l'assemblée générale.

PAVILLON
PONTIAC BUICK LTEE
LA POCATIERE 858-2946
L'ENDROIT DU BON SERVICE"
Route de l'Anse
LE CLIENT QUI ACHETE NOS PRODUITS SERA PLUS SATISFAIT QUE TOUT AUTRE

VOUS AVEZ RAISON.. DE VENIR CHEZ NOUS D'ABORD!
Petit cheval FISHER-PRICE Notre prix: 29.95
Garage FISHER-PRICE Notre prix: 29.95
Voiturette de jeux FISHER-PRICE Notre prix: 26.95
Le BILBOQUET
Galeries La Pocatière
856-4676

Pour toujours mieux vous servir, la
PLAZA GRAND PRIX
vous offre à compter de jeudi le 30 OCTOBRE 1980, un spécial
"BUFFET FROID"
Du jeudi au dimanche à compter de 5 hres. P.M.
Service libre et breuvage chaud pour seulement
$3.50
De plus, à tous les jours nous vous offrons un SPÉCIAL DU JOUR dîner ou souper à
$3.25
POUR BIEN MANGER, L'ENDROIT:
Plaza Grand Prix
Sortie 414, Rte 20, St-Jean Port-Joli
598-3630

La C.S.L.S. informée du plan d'action et des orientations pédagogiques pour 1980-81

Par Aline Flamand

A la dernière assemblée publique de la Commission Scolaire L'Islet-Sud, les commissaires prenaient connaissance du plan d'action et des orientations pédagogiques prioritaires que le directeur-général et les principaux d'école entendent donner à cette année scolaire.

En premier lieu, les autorités visent à ce que les commissaires, les parents, cadres, enseignants, prêtres, personnel de soutient soient partie prenante dans l'éducation. Ils veulent, aussi poursuivre la sensibilisation des principaux au projet éducatif; former les enseignants à l'esprit et aux objectifs des nouveaux programmes de français, mathématiques, éducation physique; accroître l'aide aux élèves en difficulté; continuer d'apporter l'aide pédagogique aux enseignants et se soucier de la précision des objectifs d'apprentissage de chaque niveau dans les matières de français, des mathématiques et de l'éducation physique.

En rapport à tous ces objectifs la Commission a à son service deux animateurs dont leur rôle se situe plutôt vis-à-vis les professeurs. Sr Denise Giasson est rattachée au français, à la catéchèse et à la pastorale tandis que M. Clément Leblanc est chargé des mathématiques, de l'éducation physique, de l'anglais et des sciences humaines et de la nature.

Pour la présente année scolaire l'animatrice en français appuie surtout sur les éléments d'apprentissage en écriture en plus de voir à l'implantation du programme de français et de consolider la compréhension de l'ensemble du programme. En catéchèse et en pastorale, les priorités sont fixées sur le perfectionnement des enseignants sur la théologie des sacrements.

Au niveau des mathématiques, l'animateur prévoit de l'aide pédagogique individuelle, de l'aide aux professeurs en dénombrement flottant et de la documentation au sujet des changements, des recherches dans le domaine pédagogique. En éducation physique cette même personne voit à l'organisation et aux déplacements en vue d'activités sportives: Cours de patinage, de natation, d'activités de plein air, journées sportives.

Outre ces deux personnes en animation, la Commission scolaire L'Islet-Sud jouit des services de spécialistes comme ceux d'une orthophoniste en la personne de Mlle Anne Lesnie, d'un conseiller pédagogique en adaptation scolaire Mme Claudette Belleau et d'un psychologue M. Yvan Harnois. Au niveau du préscolaire, le service de passe-partout est maintenu avec en plus le service d'une ludothèque en voie d'organisation.

Des nouvelles de la Chambre de Commerce de Ste-Perpétue

En septembre dernier, la Chambre de Commerce de Ste-Perpétue reprenait ses activités, avec des projets en vue, des comités ont été formés, afin de les réaliser. La Chambre de Commerce de Ste-Perpétue est à organiser son assemblée générale annuelle, qui aura lieu dimanche le 16 novembre 1980, à 19.30 hres à l'école Dominique Savio de Ste-Perpétue, un rapport des activités pour l'année 79-80 y sera présenté.

Notre invité Monsieur Gilles Sasseville animateur de C.O.D.E.C. viendra nous informer sur ce comité, dont plusieurs gens ne connaissent pas encore l'existence. Monsieur Gilles Caron, maire et aussi président de C.O.D.E.C. nous dira quelques mots. Le tout se terminera par un léger goûter.

Prouvons notre intérêt à notre Chambre par notre présence. Notre campagne de recrutement se tiendra cette année du 24 au 28 novembre 1980. Espérons que chacun de nos membres se fera un devoir d'assister à l'Assemblée générale et par la suite de renouveler sa carte, ceci est une belle marque de confiance que chacun de vous donne à sa Chambre de Commerce qui travaille pour le milieu économique de sa localité.

La Chambre de Commerce de Ste-Perpétue

CONSEIL ETUDIANT DE L'ECOLE ST-JOSEPH DE ST-PAMPHILE.— Les étudiants de l'école élémentaire St-Joseph de St-Pamphile ont élu des représentants de groupes en vue de la formation d'un conseil étudiant. Jeudi dernier les résultats du scrutin étaient dévoilés. Voici les noms des élus sur la 1ère rangée de g. à d. Vincent Richard du groupe 41, Eric Caron du groupe 42, Eric Lavoie élu président du conseil étudiant, Claude Berger du groupe 62, Marco Pelletier du groupe 52. Dans le même ordre sur la 2e rangée Liette Bélanger du groupe 61, le directeur de l'école Michel St-Pierre, Isabelle Morneau du groupe 71, Raymond Lavoie du groupe 51 et Marc St-Pierre du groupe 201. [A. Flamand Peuple-Courrier]

GAGNANTS DU CONCOURS TOURNESOL.— Patronné par la Jeune Chambre de St-Pamphile un concours de Tournesol a été lancé le printemps dernier aux étudiants des deux écoles élémentaires de St-Pamphile. L'expérience a suscité de l'intérêt chez les élèves qui y ont pris part à 75%. Cet automne une sélection, selon des critères précis, a été faite et les noms de douze participants ont été retenus. Parmi eux trois élèves ont été déclarés gagnants du concours. On les reconnait au premier plan de la photo Johnny Galant, Eric Pelletier et Daniel Beaulieu. Cathy Dupont, Nancy Pelletier, Francis Giroux, Dominique Dumas, Sylvain Robichaud, Denis Bélanger, Karen Dupont, Isabelle Leclerc et Bruno Bélanger eux se sont mérités une mention honorable qui vient de leur être remise par les deux responsables pour la Jeune Chambre: Mme Juliette Gagnon et M. René Pelletier. [A. Flamand Peuple-Courrier]

Profitez de la douce chaleur d'un poêle à bois
LAKEWOOD

Le Cottager de LAKEWOOD

Les pannes d'électricité sont inévitables durant l'hiver. Pourquoi ne pas vous offrir la fiabilité d'un poêle à bois? Le Cottager de Lakewood est un petit poêle qui peut chauffer votre maison durant ces pannes de courant si fréquentes. Vous pouvez cuisiner sur la partie supérieure du poêle et ainsi, toujours servir des repas chauds. C'est si facile! Le Cottager de Lakewood: une demi-corde de bois et la sécurité. . .

L'ÉLAN

Il comprend de nombreuses caractéristiques, dont:
- une porte de chargement à double paroi
- un revêtement en briques réfractaires
- des soudures profondes MIG qui garantissent une construction hermétique

Vous pouvez choisir parmi nos 6 modèles.

Pour un chauffage économique, joignez-vous à la grande famille des poêles à bois LAKEWOOD.

LE REFUGE DU MEUBLE SECOND
Magasin de neuf et usagé

St-Pamphile 356-2301
Léo Gagnon 359-2061

—DÉCOUPER ET APPORTER—
Ce coupon vous donne droit jusqu'au 14 décembre 1980, à l'achat d'un poêle "LAKEWOOD" à un rabais de
$25.00 sur présentation de ce coupon

CONSTRUCTIONS MARCOUX INC. SONT FIERS DE VOUS PRÉSENTER

Paysanne

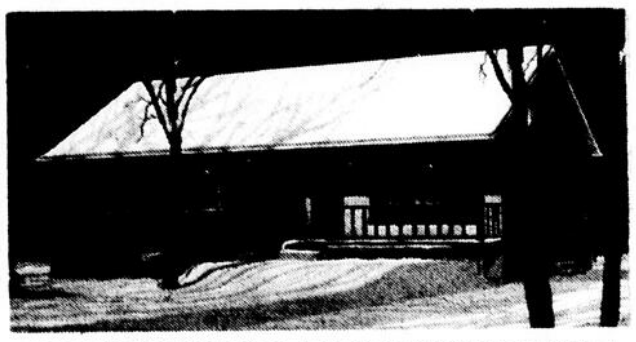

CLERMONT BERTHIAUME
Entrepreneur en construction
et distributeur des Constructions Marcoux Inc.
Nous avons un modèle en exposition que vous pouvez visiter en tout temps.
Rue Aqueduc Ste-Perpétue 359-2241
UNE MAISON C.L.R. MARCOUX EST UN PLACEMENT SÛR

MICHELIN
je te confie ma voiture

c'est le vrai ...pneu d'hiver!

Confortable et silencieux sur l'asphalte, stable sur chaussée glissante, efficace dans la neige épaisse, le radial d'hiver Michelin, c'est le vrai pneu d'hiver complet!

Roulez
MICHELIN

PIÈCES ET ACCESSOIRES ST-PAMPHILE INC.
125 rue Principale, St-Pamphile
356-3325

Tannerie Bouchard

Les trois employés congédiés sont réintégrés

Par Gaétan Godbout

Les trois employés syndiqués de la Tannerie Bouchard Cie Ltée, de St-Roch-des-Aulnaies, congédiés le 5 mars dernier par leur employeur, devront être réintégrés dans leurs fonctions respectives avec "tous leurs droits et privilèges" et une indemnité équivalent au salaire et avantages dont ils furent privés à cause de leur congédiements.

Telle est la décision rendue le 30 octobre dernier par le Commissaire du travail, M. René Cormier. L'une des trois personnes congédiées étaient M. Cyprien Lemieux, président du syndicat des travailleurs de la Tannerie Bouchard (C.S.N.), Mme Michèle Lemieux, secrétaire du même syndicat et M. Patrice Martin, de La Pocatière, également membre de l'unité d'accréditation, étaient les deux autres plaignants.

Tous trois avaient porté plainte en vertu des articles 14 et suivants du Code du travail, alléguant avoir été illégalement congédiés le 5 mars à cause de l'exercice d'un droit résultant du même Code.

Selon une évaluation sommaire, les trois employés ainsi réintégrés récupéreront environ 22 000$ en salaire. De plus, dans son jugement, le Commissaire Cormier ordonne à l'entreprise de réintégrer les plaignants dans les huit jours de la signification de la présente décision. Ce qui, selon une source syndicale, devait avoir lieu lundi de la présente semaine.

Selon le Commissaire Cormier, les motifs de congédiement invoqués par l'employeur n'ont pas réussi à renverser la présomption établie en faveur des plaignants. "D'ailleurs, on ne peut ignorer les gestes posés par l'employeur au cours de cette période d'activités syndicales dans son entreprise" affirme M. Cormier.

Rappelons que les premières démarches de syndicalisation à la Tannerie Bouchard remontent au 31 janvier 1980 et l'accréditation fut accordée en juin dernier.

Par ailleurs, les 21 employés syndiqués viennent de parapher leur première convention collective, valide pour trois ans. Outre un rajustement devant porter le salaire moyen à environ 5,90$ l'heure, les syndiqués ont obtenu des augmentations de 0,95$ l'heure réparties sur les trois ans de la convention, versées à tous les six mois.

Selon le président du Conseil régional C.S.N. de la Côte-du-Sud, M. Georges-Henri Bouchard, qui a travaillé à ces deux dossiers, la réintégration des trois employés ainsi que la signature d'une bonne convention collective constituent d'éclatantes victoires syndicales.

Restructuration du Cegep

L'échéancier est respecté au jour près

(G.G.) Les travaux de restructuration physique du Cegep de La Pocatière respectent l'échéancier prévu au jour près. C'est ce qu'a confirmé le directeur général du Cegep, M. Jacques Fournier, au cours d'une visite du chantier organisée à l'intention des représentants de la presse régionale.

Actuellement, on s'affaire aux travaux d'aménagement de cuisinettes dans la résidence des garçons, ce qui devrait être complété à la fin de décembre ou au début de janvier prochain. La même situation prévaut au niveau du bloc administratif.

Une fois ces travaux de réaménagement intérieurs complétés, les ouvriers concentreront leurs énergies dans la nouvelle aile du cegep, mise en chantier en juillet dernier. Outre le gymnase, la nouvelle construction abritera les départements de technologie physique et de techniques administratives en plus d'un bloc sanitaire (douches et vestiaires pour le gymnase et la piscine) et de différents laboratoires.

Ce n'est qu'à la fin d'avril 1981 qu'on s'attaquera aux locaux pédagogiques proprement dit, de façon à ne pas perturber l'année scolaire des quelques 1 050 étudiants. Selon M. Fournier, l'ensemble des travaux devraient être complétés en septembre 1981, comme le prévoyait l'échéancier original.

Rappelons enfin que le projet de restructuration physique du Cegep de La Pocatière engloutiera un budget global de 5,8 millions de dollars.

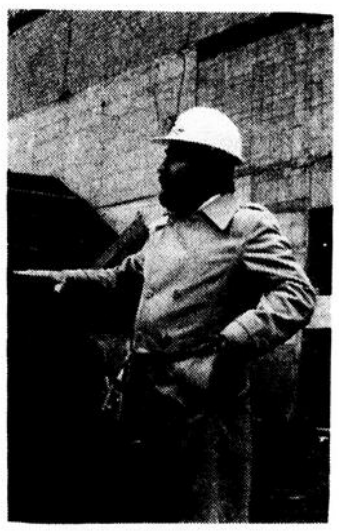

M. Jacques Fournier, directeur-général, expliquant aux membres de la presse régionale les différentes étapes du projet de restructuration physique du Cegep de La Pocatière.

Vous rirez aux larmes!
4 soirs de musique, de plaisir,
de folies et de joies
13-14-15-16 novembre 80

CARNAVAL DU RIRE AVEC
NELLY
250 lbs. de dynamite
Comédie, chant, etc...

EN PLUS, le fabuleux groupe Rock & Roll
POURQUOI PAS DU ROCK

Venez en grand nombre, on vous attend!
Bienvenue à tous! Ça bouge de + en + à:
L'HOTEL ROYAL
L'Isletville 247-3945

Bientôt aux

Les Galeries La Pocatière

soit le 22 novembre
LES BATIFOLEURS
28 personnes amuseront vos enfants

CLOWNS:
Pif et Paf
Zig et Zag
Tic et Tac

MARIONNETTES:
Ciboule
Jarnigoine
Folichon

Le 22 novembre
La journée de vos enfants aux Galeries La Pocatière

Amuseurs
Danse
Dessin

Pendant toute la journée

Inauguration de la Caisse populaire St-Pamphile

Par Aline Flamand

Pour une deuxième fois dans la petite histoire de la Caisse populaire St-Pamphile, l'agrandissement des locaux s'imposait face à la progression de cette coopérative d'épargne et de crédit. C'est un projet qui remonte à deux ans pour finalement être réalisé en 1980.

M. Jean-Marie Ouellet président de la fédération des Caisses populaires de Québec pose le geste signifiant l'inauguration officielle de la Caisse populaire St-Pamphile. A sa droite prennent place le vice-président de la Caisse populaire St-Pamphile M. Claudius Lavoie, l'abbé Gilles Cloutier et Clément Leblanc pro-maire. A sa gauche, on remarque le directeur M. Bernard Léveillée.

[A. Flamand Peuple-Courrier]

Mercredi soir dernier, le 5 novembre, dirigeants, employés et personnalités de St-Pamphile et des paroisses environnantes se sont joints au président de la fédération des Caisses populaires Desjardins de Québec, M. Jean-Marie Ouellet, afin de souligner comme il se doit l'ouverture officielle du nouvel immeuble qui démontre la vitalité et l'avant-gardisme de l'administration.

La cérémonie débuta par le mot de bienvenue du directeur Bernard Léveillée qui de plus justifia l'absence du député fédéral Alain Garant et du député provincial Julien Giasson. Ensuite vint la traditionnelle coupure de ruban par le président de la fédération, M. Ouellet, et la bénédiction des lieux par l'abbé Gilles Cloutier vicaire de St-Pamphile.

Etant absent pour des raisons de santé, le président de la caisse, M. Edmond Castonguay, était remplacé par le vice-président, M. Claudius Lavoie. Ce dernier ne manqua pas l'opportunité d'exposer sur la croissance constante du chiffre d'affaires qui atteint à date les 10 000 000$ et du rôle que joue cette institution financière dans le milieu.

De son côté, le délégué de la municipalité M. Clément Leblanc qualifia d'événement cette cérémonie entourant les tout débuts d'ouverture de l'édifice. Il insista sur l'accommodation intérieure qui permettra à la Caisse Populaire de St-Pamphile d'être à la fine pointe des services pour ses 3758 sociétaires.

Evaluée à près de 300 000 cette nouvelle construction dispose de plus d'espace tant du côté du personnel que des usagers, elle s'avère donc plus fonctionnelle; c'est ce qui fut souligné par le président de la fédération, lequel accentua sur le rôle social de la Caisse tout en appliquant les principes de bonne gestion.

Les allocutions terminées, on passa au dévoilement d'une magnifique murale réalisée par un artiste de la région M. Edmond Ledoyen et qui illustre vraiment St-Pamphile et ses origines. En guise de décoration cette oeuvre se veut un hommage aux pionniers de la place.

Le président de la fédération M. Ouellet fut gratifié d'un présent et par la suite tous étaient invités à signer le livre d'or et à visiter les lieux.

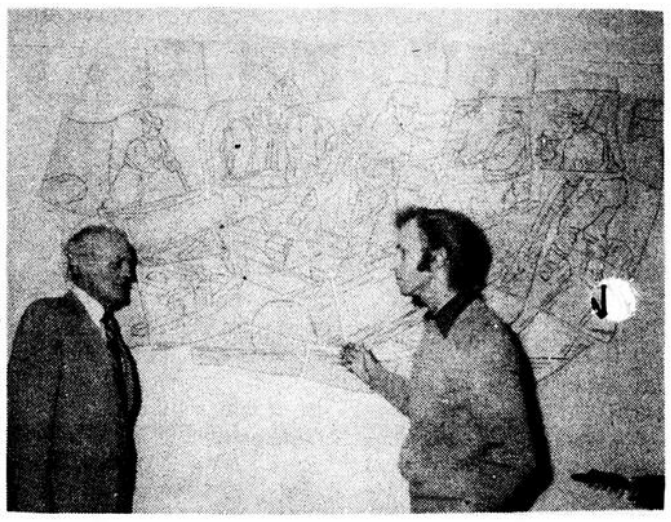

Incrustée dans la céramique cette oeuvre est une interprétation d'une scène de 1871 qui évoque St-Pamphile et la région. L'auteur Edmond Ledoyen [à droite] explique cette pièce au président de la fédération M. Jean-Marie Ouellet lors de l'inauguration de la Caisse populaire St-Pamphile.

• Examen de la vue
• Verres de contact
• Choix de montures

Dr Lucie Charette, o.d.

CLINIQUE MÉDICALE ST-PAMPHILE
9 Rue Principale (Bureau des médecins)

Pour rendez-vous **356-3357**

Loi 125

Le Comité de Consultation du Bas-Saint-Laurent informe la population

(M.C.) Après avoir consulté les groupes scolaires, économiques et sociaux-culturels de son territoire au sujet de la loi 125, le Comité de Consultation du Bas-Saint-Laurent a entrepris il y a quelque temps une série de réunions publiques s'adressant à toute la population.

Ces rencontres sur les Municipalités Régionales de Comté débutent toujours à 20h. Voici la liste de celles à venir. Ce soir, les membres du Comité sont à la salle municipale de St-Pamphile. Le 13, à la salle paroissiale St-Thomas de Montmagny. Le 18, à la salle du Conseil de St-Jean Port-Joli. Le 19* à la salle de l'Age d'Or de L'Ile-aux-Grues.

Le 20, on les retrouve à la salle municipale de St-Pascal. Le 25, à la salle du Centre Culturel de Trois-Pistoles. Le 26, à la salle du Centre des Loisirs de Notre-Dame-du-Lac. Le 27, au Gymnase d'Escourt de Pohénégamook. Et le 3 décembre, ils seront à la salle de l'Hôtel de Ville de Rivière-du-Loup.

Les membres du Comité invitent toute la population à venir participer à ces rencontres d'information pour y discuter de leur région d'appartenance et du découpage du territoire.

Vaccination contre la grippe

Le C.L.S.C. St-Pamphile organise une clinique de **vaccination contre la grippe,** jeudi le **13 novembre 1980** de 13 heures 30 à 16 heures.

Ces cliniques "s'adressent" aux personnes qui sont le plus à risque d'avoir des complications. Ce sont les personnes âgées de plus de 65 ans, les gens qui ont des maladies du coeur ou des poumons, un diabète ou un cancer.

Si vous faites partie de ces gens et que vous désirez recevoir le vaccin, vous devez obtenir une prescription de votre médecin et vous présenter au C.L.S.C. lors de cette clinique.

Attention!

Propriétaires aux prises avec les problèmes suivants: -Maison trop humide -Buée et givre dans vos fenêtres -Sous-sol humide -Fumée, odeurs de moisissure -Cadrage abimé et dépeinturé à tous les ans

Faites installé le nouveau **Ventilateur statique,** silencieux, aucune partie mobile, donc pas de graissage, fonctionne uniquement par le vent, donc ne consomme pas d'électricité

Voici la solution

Ventilation Jeffrey Enr.
Route 132 ouest, La Pocatière
Bureau: **856-4206** Résidence: **856-2047**
Garantie de dix ans Estimation gratuite
Distributeur Ventilation D.L. Inc.

Ne tardez pas à venir voir la gamme complète des pneus à neige de BFGoodrich.

Radial Trailmaker
- Composé XTP de la bande procure une excellente adhérence au démarrage et au freinage dans des conditions normales de conduite d'hiver.
- Construction radiale en polyester/acier et sculpture de la bande ouverte, à relief mordant, pour une adhérence toute saison.
- S'harmonise avec les radiaux ceinturés d'acier OE.

Trailmaker Ceinturés
- Le compagnon d'hiver idéal de tous les pneus ceinturés.
- Enveloppe de corde de polyester avec double ceinture en fibre de verre.
- Plus de "méplats" causés par les basses températures.
- Dimensions convenant aussi bien aux nouveaux modèles qu'aux modèles de voitures moins récents.

Trailmaker Biais
- 4 plis en polyester pour une conduite douce et silencieuse.
- Bande de roulement à carreaux mordants pour une meilleure adhérence.
- Nouvelle large bande blanche latérale.

Qu'importe avec **BFGoodrich**

PIÈCES ET ACCESSOIRES ST-PAMPHILE INC.
126 rue Principale, St-Pamphile
356-3325

LES MARAIS DE KAMOURASKA

Sainte-Anne, Rivière-Ouelle, Kamouraska! Les prairies de grèves! Joncs, rouches, herbes à bernaches et foins de mer livrés au vent. Comme une eau moutonnante, en bordure du fleuve.(...) L'automne, Kamouraska, tout entier, est livré aux outardes, canards, sarcelles, bernaches, oies sauvages. Des milliers d'oiseaux sur des lieues de distance. Tout le long de la grève.

Anne Hébert, dans Kamouraska

Les marais de Kamouraska sont au coeur d'une controverse écologique dont l'issue n'est pas encore scellée. Contre vents et marées, l'agriculture s'est aventurée dans ces marais pour les endiguer, 230 000 hectares de terre arable inculte dorment dans la seule vallée du Saint-Laurent.

La nature a probablement tâtonné pendant des siècles avant de trouver une végétation capable de coloniser ces battures. Les spartines les ont transformées en prairies saumâtres qui s'avancent dans le fleuve. Le foin des grèves, qui servait autrefois à lier les gerbes et à coiffer les toits de chaume, est une espèce de spartine. Grâce au lacis de leurs rhizomes et à leurs pousses qui, serrées les unes contre les autres, brisent le mouvement des vague, ces plantes jouent un rôle très important dans la sédimentation des boues maritimes. A marée basse, ces boues fourmillent d'une vie que les spartines retiennent prisonnière. Des volées d'oiseaux en quête de nourriture trouvent refuge dans ce sanctuaire que l'agriculture convoite.

Ces chefs-d'oeuvre de la nature, que sont les marais à spartine, sont protégés dans leur intégrité même au pays des polders (marais mis en valeur). D'ailleurs, les Néerlandais ont commencé par donner une troisième dimension à leur terroir avant de franchir les limites de la mer. La végétation fait partie d'un ensemble vital dont tous les éléments sont intimement liés. Les plantes entretiennent d'indispensables relations avec la terre, les animaux, l'air et même la mer. Il faut, dans la mesure du possible, éviter de troubler ces rapports.

Les marais de Kamouraska (vieux nom algonquin signifiant: il y a jonc au bord de l'eau) appartiennent au patrimoine québécois. Les sacrifier même à l'agriculture serait impardonnable. En rebroussant chemin, les promoteurs d'aboiteaux rendraient un meilleur service aux agriculteurs qui gagneraient au change, car après tout, c'est de leur milieu naturel qu'il s'agit. Il est heureux que la conscience écologique des Québécois fasse obstacle à ce projet contre nature.

Jacques Côté, agronome

N.B. Ce texte est tiré de la revue Les Saisons, no 1, vol.2

Prochaine réunion d'information MRC, à St-Pascal

(Rimouski, le 4 novembre 1980) Une importante assemblée publique d'information se tiendra à la salle municipale de St-Pascal, jeudi le 20 novembre à 20 heures. Organisée par le Comité de consultation du Bas St-Laurent, dont le chef-lieu est situé à St-Jean Port-Joli, cette assemblée s'adresse à tous les citoyens désireux d'être informés sur la création des municipalités régionales de comté. Les résidents des localités de St-Pascal, St-André, Kamouraska, St-Alexandre, Ste-Hélène, Mont-Carmel, St-Denis, St-Joseph, St-Philippe de Néri, St-Germain et St-Bruno sont cordialement invités à y assister.

Quelle est votre région d'appartenance?

Ce sont de subtiles questions d'origine, d'habitudes, de mentalité qui font que nous appartenons à un coin de pays plutôt qu'à un autre. Ce sont aussi des questions pratiques, de commodité, de services qui nous amènent à fréquenter tel endroit plutôt que tel autre.

La loi sur l'aménagement et l'urbanisme (loi 125) vient de confier aux municipalités la tâche de concevoir le schéma d'aménagement de leur région. Cela implique que tous les projets de développement communautaire qui ont un impact régional tels que la localisation d'un nouveau C.L.S.C., d'un aréna ou d'un centre culturel, le tracé d'une autoroute ou le passage d'un gazoduc, devront être planifiés au niveau régional.

Il est important que les limites du territoire correspondent au sentiment d'appartenance de la population.

C'est pourquoi le Comité de consultation invite la population à faire connaître son avis sur cette question et à participer à cette importante assemblée publique d'information.

UN COURS A LA MAISON POUR TOUS LES ADULTES

LE DEVELOPPEMENT DE L'ENFANT DE 0 A 12 ANS

En janvier 1981, l'Université du Québec à Rimouski offrira aux adultes de l'Est du Québec, de la Côte-Nord et de la région de Lévis un cours intitulé "Le développement de l'enfant de 0 à 12 ans". Pendant 15 semaines, ce cours visera à explorer les aspects physique, intellectuel, affectif, moral et social de l'enfant.

Ce cours s'adresse à toute personne âgée d'au moins 22 ans, quelles que soient ses études antérieures. Il suffit d'avoir le goût d'approfondir la connaissance de l'enfant et de se sentir apte à poursuivre un cours universitaire.

Modalités pédagogiques

C'est l'Université qui va chez-vous. Ce cours repose sur un modèle pédagogique qui vous permet de faire un apprentissage individualisé tout en demeurant à la maison.

Chaque semaine vous devrez consacrer environ neuf heures à faire des apprentissages en utilisant les médias suivants:

L'imprimé

Chaque semaine vous recevrez un module. Un module, c'est un cahier qui comprend une série planifiée d'activités d'apprentissage préparées en vue d'atteindre des objectifs bien précis portant sur un des sujets du cours.

Ce module sera votre unique guide d'apprentissage. Il vous présentera le contenu à apprendre ainsi que des exercices, des travaux, etc.

L'audio

Chaque semaine vous recevrez au moins une cassette audio d'une demi-heure.

☐ *Je désire m'inscrire au cours*

☐ *Je désire recevoir plus d'information sur le cours télévisé*

NOM: .....

ADRESSE: .....

.....

CODE POSTAL: .....

Faire parvenir à:

Monsieur Robert Paré
BUREAU REGIONAL DE L'UQAR
2, Place Tanguay
Route Trans-Canada, Lévis, Qué.

Université du Québec à Rimouski

Nous avons pensé à vous

et à vos besoins en préparant notre catalogue Automne/Hiver. Il contient des produits et des prix qui vous conviennent particulièrement. Si vous ne l'avez pas reçu, faites-en la demande dès aujourd'hui.

Votre Réno vateur Rona

PAUL MARTIN INC.

Rte 230, Galeries La Pocatière

856-1641

HOROSCOPE

LE CAPRICORNE (du 22 déc au 20 jan)

Laissez de côté les projets irréalisables. Un être cher a besoin d'être encouragé par de bonnes paroles.

Avant de vous lancer dans une nouvelle opération examinez attentivement tous les aspects.

LE VERSEAU (du 21 janvier au 19 février)

LES POISSONS du 10 fevrier au 20 mars)

Usez de votre jugement avant de remettre d'importantes sommes à des gens que vous ne connaissez pas trop.

Défiez - vous des compétences douteuses. Offre de propositions qui frisent l'illégalité. Evitez les discussions avec l'être aimé.

LE BELIER (du 21 mars au 20 avril)

Méfiez - vous des supposez experts en fausses représentations. Une soirée favorable sur le plan sentimental.

LE TAUREAU (du 21 avril au 20 mai)

Evitez les aventures financières qui ne sont pas basées sur des éléments sérieux. Agissez avec beaucoup de sagesse.

LES GEMAUX (du 21 mai au 21 juin)

Désir de vous exprimer, de sortir de vous-même, de rayonner. Vous avez l'inspiration qui permet de créer et d'innover.

CANCER (du 22 juin au 22 juillet)

Tout indique que vous introduirez de nouvelles façons de travailler qui augmenteront votre efficacité.

LE LION (du 23 juillet au 23 août)

Vous avez sur votre entourage une **emprise extraordinaire**. Vos idées et votre pouvoir de création forcent l'admiration.

LA VIERGE (du 24 août au 22 septembre)

De l'action, beaucoup d'action. Tenez-vous prêts à faire face à ces exigences en terminant tout ce qui a été commencé.

LA BALANCE (du 23 septembre au 22 oct

Opportunité d'économiser, de mettre de l'argent de côté, d'ajouter à votre compte de banque ou de faire d'excellents placements.

LE SCORPION (du 23 oct au 22 nov

Mesurez bien vos paroles; tout propos désobligeant pourrait avoir des conséquences catastrophiques.

LE SAGITTAIRE du 23 nov au 21 dec

Le comité local de loisir... Pourquoi?

Selon le Livre blanc sur le loisir au Québec, le développement du Loisir doit s'appuyer sur une connaissance approfondie des besoins des individus et des groupes.

Cette implication des citoyens, c'est évidemment au niveau local qu'elle doit pouvoir se réaliser.

Le mandat et le fonctionnement de ces comités locaux de loisir, qui constitueront une commission du conseil municipal sont fixés par la Loi.

C'est dire que les pouvoirs de ce comité seront d'ordre consultatif et que le conseil municipal demeure l'instance politique et comptable de ses décisions auprès des citoyens.

Le mandat de ce comité comprend trois volets. D'abord, il devra assurer une consultation valable des citoyens de la municipalité sur les objectifs, les priorités et les moyens d'actions nécessaires.

A partir de cette consultation, il devra préparer un plan triennal de développement et une programmation annuelle et les soumettre au conseil municipal.

Enfin, il transmettra au conseil municipal des avis sur l'état et les besoins du loisir local.

Pour la réalisation de ces trois volets, le comité local de loisir pourra compter sur la collaboration de la municipalité qui lui assurera le soutien financier nécessaire et l'assistance technique de son service de loisir.

Les membres du comité local de loisir seront nommés par le conseil municipal pour un mandat renouvelable d'une année.

Ils seront choisis à l'intérieur du conseil, à partir d'une liste de personnes recommandées par une assemblée publique annuelle des électeurs intéressés au loisir, à l'exception du président, qui sera obligatoirement membre du conseil municipal.

Les réunions devront être tenues régulièrement, leurs règles de régie interne devront être approuvées par le conseil municipal, leurs dossiers ou documents officiels seront déposés au conseil municipal pour information publique et il pourra spontanément ou à la demande du conseil, tenir des réunions publiques sur toute question relevant du domaine du loisir. (1)

Voilà en sorte à quoi le comité local devra ressembler. Dans le monde des travailleurs en loisir, certains points restent ambigus. On se consulte sur le contenu de ce libre blanc afin de mieux le comprendre et de l'adapter à notre milieu.

(1) Tiré du LIVRE BLANC sur le loisir au Québec.

Jacques Falardeau, directeur
Service des loisirs,
La Pocatière

Remerciements

St-Esprit toi qui m'éclaircis tout qui illumines tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal, toi qui me donnes le don divin de pardonner et oublier le mal qu'on me fait et que dans tous les instants dans ma vie tu es avec moi, je veux pendant ce court dialogue te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de toi à jamais même et malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec toi dans la gloire éternelle. Merci de ta miséricorde envers moi et les miens.

(La personne devra dire cette prière pendant trois jours de suite). Après les 3 jours, la grâce demandée sera obtenue même si elle pourrait paraître difficile. Faire publier aussitôt la grâce obtenue sans dire la demande, au bas mettre les initiales de la personne exaucée.

D.G.

Adhérence sur glace sans crampons!

LE RADIAL À GLACE

de **GOODYEAR**

Le radial à glace est le pneu fabriqué par Goodyear dans le but d'affronter l'hiver en toute sécurité. Son secret est le composé de caoutchouc spécial qui maintient sa souplesse même à des températures inférieures au niveau de congélation. La semelle se conforme ainsi promptement à la surface de la chaussée verglacée. C'est le meilleur pneu d'adhérence de Goodyear. Robuste grâce à des ceintures en câblé Flexten, un câblé qui est, livre pour livre, plus robuste que l'acier.

Garage Pellerin Enr.

St-Aubert, Cté L'Islet
598-6620

GOODYEAR

Serge Jourdain, d.d.

DENTUROLOGISTE

C.L.S.C.
St-Pamphile

Pour rendez-vous
356-5284

L'Artiste et l'Artisan Enr.
Fil à tisser - Guenille - Phildar
656 Rte Bellavance, Cap St-Ignace
246-5960

POELE A BOIS LAB-30
s'adapte avec facilité aux systèmes de chauffage à air chaud, à l'huile et électrique

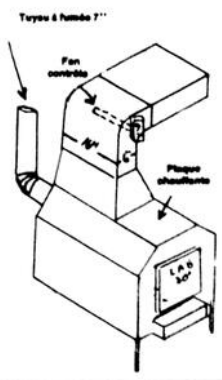

Spécialiste en chauffage à air chaud électrique

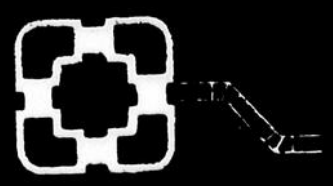

VENTE
INSTALLATION
RÉPARATION

Labrecque & Fils Enr.
ENTREPRENEUR PLOMBERIE-CHAUFFAGE

Représentant A. Audet : **248-1948**

358 Boul. Taché est
MONTMAGNY

248-1261
248-2430
248-1745

UN SYSTÈME DE CHAUFFAGE SÛR ET A POINT

Grande Vente avec grad l'affaire est dans l'SAC

Spéciaux en vigueur les 12-13-14-15 novembre 1980

SERVI PLUS

viandes

POULET
5 à 7 lb.
Cat. Utilité

.95 lb.

CUISSE DE POULET 1.17 lb.

CRETON BILOPAGE 283 gr. **1.69** ch.

POITRINE DE POULET 1.57 lb.

TÊTE FROMAGÉE BILOPAGE 283 gr. **1.29** ch.

produits surgelés

JUS D'ORANGE
MINUTE MAID
12 on.
.99 ch.

PLUS

MÉLANGE
Croûte à tarte
ROBIN HOOD
Bte 19 on. **.89**

fruits et légumes

RAISINS ROUGES
Prod. imp. Californie
Can. No 1 **.75** lb.

CAROTTES
Culture du Québec
Can. No 1
Cello 5 lb.
.69 ch.

ÉCHALOTES
Prod. Québec **.22** ch.

CHAMPIGNONS
Variété Slacks
Cello 8 on. **.95** ch.

PLUS

JUS D'ORANGE
GRAD
Btle 64 on. **1.19**

PLUS

FARINE TOUT USAGE
ROBIN HOOD
Sac 3.5 kg. **2.39**

BOISSONS GAZEUSES (8 variétés) GRAD Ouv. éclair Canette 10 on.	.25	**SOUPE POULET ET NOUILLES** Grad Env. 4's	.69
MARGARINE MOLLE GRAD Cont. 1 lb.	.65	**CORNICHONS DILL** À l'aneth GRAD Bocal 24 on.	.79
CRISTAUX D'oranges et raisins GRAD Env. 3.25 on.	4/.89	**PÂTES ALIMENTAIRES** (3 variétés) GRAD Bte 1 kg.	1.19
JUS DE TOMATES Can. fant. GRAD Bte 19 on.	.41	**POIS À SOUPE** GRAD Sac 2 lb.	.67
JUS DE POMMES ROUGEMONT Bte 48 on.	.95	**MÉLANGE À GÂTEAU** Chocolat, vanille GRAD Bte 18 on.	.83
POIRES BARTLETT Can. choix GRAD Bte 28 on.	1.20	**BASE DE SOUPE** Poulet DU CHEF Bte 16 on.	1.85
BLÉ D'INDE Crème, Can. choix GRAD Bte 19 on.	2/.89	**BASE DE SAUCE HOT CHICKEN** DU CHEF Bte 16 on.	1.85
TOMATES RONDES Can. choix GRAD Bte 28 on.	.65	**SIROP DE TABLE** GRAD Cont. 750 ml.	1.41
CHAMPIGNONS ENTIERS GRAD Bte 10 on.	.95	**CHOCOLAT INSTANTANE** GRAD Bte 2 lb.	2.39
CHAMPIGNONS Morceaux et tiges GRAD Bte 10 on.	.89	**PAPIER CIRÉ** 12" x 100' GRAD Rlx	.89
FÈVES JAUNES Coupées, Can. choix GRAD Bte 19 on.	2/.79	**SACS À DÉCHETS** Intérieur GRAD Pqt 10's	.56
FÈVES VERTES Coupées, Can. choix GRAD Bte 19 on.	.41	**ASSOUPLISSEUR DE TISSUS** GRAD Cont. 128 on.	1.39
SOUPE À L'OIGNON GRAD Env. 3's	.79	**AMPOULES ÉLECTRIQUES** 40-60-100 Watts GRAD Pqt	.69

PLUS

JAVEL
Concentrée
GRAD
Cont. 128 on. **.83**

PLUS

DENTIFRICE
Au fluorure
GRAD
Tube 100 ml. **.89**

PLUS

DÉTERSIF
Bleu
GRAD
Sac 2 kg. **1.89**

NOUS NOUS RÉSERVONS LE DROIT DE LIMITER LES QUANTITÉS ET DE CORRIGER LES PRIX INCORRECTS RÉSULTANT D'UNE ERREUR D'IMPRESSION

X Coupe de viande disponible dans ces marchés

SPÉCIAUX DISPONIBLES CHEZ CES MARCHANDS SEULEMENT

Tourville Jasmin Lord	**Armagh** Paul-Eugène Langlois	**Montmagny** Alimentation St-Thomas	**St-Damien** Antonio Labrecque X	**Ste-Lucie** Serge Gonthier Enr.
St-Camille Marius Dallaire X	**St-Philémon** André Roy	**La Pocatière Station** Charles Kidd	**St-Gervais** Yves Boucher X	**St-Eugène** Mme Geneviève Gamache
Buckland René Leblond	**Cap St-Ignace** Mme Léon Richard	**Ste-Félicité** Alimentation Bernier X	**Ste-Perpétue** Alimentation J.M. Morneau	**St-Pamphile** Épicerie Thérlault
				St-Paul Paul Proulx

Publié avec l'autorisation de J.L. Duval Limitée

Mgr Lévesque s'est rendu jusque dans les ateliers. Ici il visite les étudiants en atelier d'art plastique.

A la cafeteria Mgr Charles-Henri Lévesque continue ses échanges avec les étudiants du secondaire V et le professeur M. Clermont Demers.

Visite de Mgr Lévesque à la Polyvalente St-Pamphile

Mardi, le 28 octobre, la Polyvalente de St-Pamphile avait l'honneur d'accueillir Mgr Charles-Henri Lévesque. Celui-ci s'était empressé de répondre à l'invitation faite par le service de pastorale de l'école. Sa venue avait pour objectif d'établir un contact plus étroit avec les étudiants et le personnel de l'école.

Le programme de la journée se résumait comme suit: 9hres: Arrivée à la polyvalente, 9.30 hres: Courte entrevue avec la direction de l'école. 10.00 à 11.30 hres: Visite des ateliers. Un accueil très chaleureux lui fut réservé et un groupe d'étudiants de Sec.11 lui offrit une clef de bois pour souligner son passage parmi eux. 11.30 à 12.30 hres: Entretien avec le personnel de l'école, au cours d'un repas préparé par les groupes d'Auxiliaires d'intérieurs. 13.00 à 15.00 hres: Rencontre avec les étudiants de Sec.V.

Plusieurs sujets furent abordés dont le rôle de l'évèque et des laïcs dans l'Eglise d'aujourd'hui, la pratique religieuse et l'opportunité des cours de catéchèse. La participation fut appréciable et chacun a su tirer profit de l'enseignement reçu. 15.00 à 16,00 hres: Dernier entretien, cette fois-ci avec les professeurs de catéchèse sur différents sujets, dont celui d'être les collaborateurs de l'évêque.

Tout compte fait, ce fut une journée enrichissante pour tous. Espérons que dans un avenir prochain, les visites de Mgr se feront plus fréquentes. Il a su gagner notre estime et sa venue parmi nous sera toujours des plus appréciée.

Lynne Gagnon
Comité de l'information

Remerciements au St-Esprit pour faveur obtenue, avec promesse de publier.
L.D.R.

Dr Denis Ouellet, o.d.
OPTOMETRISTE
Examens de la vue, Choix de montures, Verres de contact
8A, Ave de Gaspé Ouest
Face au stationnement de l'église
St-Jean Port-Joli, Cté L'Islet
Pour rendez-vous: **598-6128 - 598-6248**

NOUVEAU
à St-Roch des Aulnaies
Maintenant le poêle à combustion
"KLONDIKE" est disponible chez
JEAN-MARC MORIN
MAISON KLONDIKE

Garantie 5 ans
Disponible en 5 couleurs

Nous pouvons aussi convertir votre système de chauffage à air chaud ou à l'eau chaude de ***"L'HUILE AU BOIS"***

Conversion de chauffage à l'huile à l'électricité
Vente et installation de système à air chaud, eau chaude, à l'huile ou à l'électricité
Vente, installation et réparation de pompe à eau et d'adoucisseur

JEAN-MARC MORIN
Entrepreneur plomberie et chauffage
St-Roch des Aulnaies **354-2948**

Voyagez à nos frais

Vous êtes dans l'embarras? Vous ne pouvez vous décider?

N'attendez pas d'être prisonnier dans un banc de neige

Venez rencontrer les ***vrais spécialistes*** *du pneu de toute la région. Avec eux, vous roulerez plus loin et plus longtemps*
pour le même prix!

Dépositaire
Firestone, Michelin, Good-Yeat et Dunlop
Trax 12, 4 saisons et TOWN & COUNTRY, le mordant
Le meilleur ami de votre voiture l'hiver

** Demandez vos billets pour le* **tirage** *d'un voyage en Floride pour deux personnes toute dépense payée.*

J. L. DESROSIERS
St-Jean Port-Joli **598-6434**

L'histoire des vingt-cinq ans du Richelieu-La Pocatière

A l'occasion de ses vingt-cinq ans d'action bienfaisante, le Club Richelieu de La Pocatière vient de lancer une brochure relatant l'oeuvre accomplie depuis sa fondation par le Club de Rivière-du-Loup, le 25 octobre 1955. Les maisons d'affaires et des bienfaiteurs ont assuré les frais de la publication de cette brochure de fort belle allure. On peut y apprendre les débuts de l'oeuvre, son intégration dans le milieu et les effets bénéfiques réalisés dans l'intérêt de l'enfance et de la jeunesse. La brochure est due à la plume de Roland Martin, ancien président du Richelieu de La Pocatière et l'actuel publiciste.

Au chapitre financier, il est intéressant d'apprendre que les générosités des bienfaiteurs et du public de La Pocatière se sont élevées à $35,211.02 en vingt-cinq ans. Au cours des quinze premières années du Club (1955-1970) la jolie somme de $17,779.34 a été recueillie lors de parties de cartes, de soirées, de vente de la tire Richelieu et de grands tirages. Mais les générosités du public ont été encore plus grandes durant les dix dernières années (1970-1980) puisque $17,421.68 sont entrés dans la cassette des oeuvres. Grâce à la grande générosité du public, les Richelieu peuvent répondre aux besoins des jeunes les moins favorisés.

Voici quelques données qui prouvent, avec éloquence, ce que les Richelieu ont fait pour les oeuvres:

Camp Canawish, de Rivère Ouelle	$8,290.00
Les Scouts de La Pocatière	$1,875.00
Les Loisirs de La Pocatière	$1,566.68
Le Hockey Mineur	$1,230.00
Les Guides de La Pocatière	$ 720.00
La Côte des Chats St-Pacôme	$ 490.00
Les Cadets de l'Air	$ 345.00
Nageton et location de piscine	$ 340.00
Achat de prothèses	$ 325.00
Camp du Lac Trois-Saumons	$ 320.00
Aide aux enfants sinistrés	$ 300.00

Les Richelieu ont contribué spontanément, en 1967, à l'oeuvre missionnaire laïque de la Bolivie, en Amérique Latine par un don substantiel envoyé directement au Padre Emery Mulaire, d'Oruro, Bolivie. Cette généreuse contribution avait été faite à la suite d'une conférence que prononçait Mlle Norma Lopez Salinas, une authentique Bolivienne, qui avait su toucher tous les coeurs des Richelieu.

Ce n'était pas la première fois que le Club Richelieu de La Pocatière dépassait ses frontières pour aider l'enfance et la jeunesse. Tous les membres avaient appris, et depuis fort longtemps, que la charité n'a pas de frontière. M. Louis Bérubé, de Saint-Jean-Port-Joli, comté de L'Islet, conseiller technique pour les Pêcheries et les Coopératives du Plan de Colombo, ancien président du Richelieu-La Pocatière, dévoilait à sa rentrée au pays aux Richelieu de La Pocatière et à leurs épouses, lors d'un grand souper servi "Au Martinet", l'aide apportée aux enfants deshérités de la Malaisie. "Le Club Richelieu de La Pocatière, disait-il, a donné dans le passé et doit donner encore préséance aux oeuvres de charité régionales et paroissiales, mais avec le Richelieu-Montréal, il a été l'un des premiers à sortir de ce cadre et à aider en Malaisie les enfants qui ont faim". En effet, l'Orphelinat de Montfort, de Batu-Tiga, en Malaisie, qui compte cent-vingt orphelins, a bénéficié et bénéficie encore des secours discrets, mais combien appréciables de nos Richelieu.

Son Eminence Mgr François Gayot, évêque du Cap-Haïtien, conférencier au Club Richelieu, le samedi soir 3 mai 1980, recevait un chèque au montant de $200.00 pour la construction d'écoles primaires dans son diocèse.

Les dîners Richelieu

Les dîners sont une élément important de la vie du Club Richelieu. Ils favorisent d'abord le contact humain entre les membres. Ceux-là peuvent se retremper dans l'atmosphèse de Paix et de Fraternité qui constitue la devise du Club. Les membres apprennent à se mieux connaître et à collaborer à une oeuvre commune. Ces dîners bimensuels favorisent aussi la réalisation d'un autre objectif du Club Richelieu, la formation intellectuelle des membres par la conférence.

Initiatives fécondes

La brochure Richelieu nouvellement publiée permet de connaître plusieurs initiatives fécondes du Club de La Pocatière qui est le 88e anneau d'une chaîne qui, avec les années, s'est allongée depuis la province de Québec jusqu'à celle de l'Ontario, des Provinces Maritimes, de l'Ouest Canadien, des Etats Unis, à la France, à la Belgique, aux Antilles et en Afrique.

Tout en rendant hommage aux présidents, aux secrétaires, aux trésoriers, et aux Richelieu de l'année, la brochure dont on mentionne les noms, le double objectif du Club est clairement indiqué: construire et secourir. Les premières heures du club ont été souvent pénibles pour l'équipe des fondateurs. Secondés par un exécutif bien éclairé, nos présidents ont toujours démontré un dévouement inlassable et une sublimité extraordinaire. Le Club a triomphé des embûches et, avec le temps, a connu des heures de gloire puisque trois de ses membres ont été élevés à la dignité de gouverneurs: Bertrand Forest, Champlain Perrault et Claude Leblond; M. Michel Lajeunesse, ancien président, eut l'honneur d'être vice-gouverneur de la Régionale Chapais.

La brochure contient une foule de précieux renseignements sur la vie de ce groupement et sur le rayonnement des Richelieu dans leur milieu. Elle est abondamment illustrée; les photographies rappellent le souvenir des fondateurs, des campagnes de charité etc. A vingt-cinq ans de distance, la mémoire oublie les difficultés, les misères et les épreuves. Seul demeure avec certitude l'heureux et vaillant Club Richelieu de La Pocatière, toujours enté sur la seule charité, source de paix et d'oeuvres admirables pour l'enfance et la jeunesse. Tout le reste n'est que détail et s'estompe à chaque jour dans les champs de l'oubli.

En contemplant le Club Richelieu de La Pocatière, nos fondateurs, les Richelieu de Rivière-du-Loup, fiers et satisfaits de cette oeuvre conçue et édifiée en vingt-cinq ans, pourraient redire aujourd'hui la parole de Pasteur à l'inauguration de l'Institut qui porte son nom: "La voilà donc bâtie cette grande maison dont on pourrait dire qu'il n'y a pas une pierre qui ne soit le signe matériel d'une généreuse pensée. Toutes les vertus se sont cotisées pour l'élever".

POUR
3 JOURS
SEULEMENT
Jeudi, vendredi et samedi
13-14-15
NOVEMBRE
20%
de rabais sur toute la marchandise en magasin
Chez Khazoom LTÉE
A votre service depuis 48 ans
Centre-ville, La Pocatière
Tél: 856-1492

Pâtes alimentaires Catelli
spaghetti long, macaroni long et spaghettini
bte 2 kg **2.39**

Farine tout-usage Robin Hood
sac 5 kg **3.59**

Détersif en poudre Punch
bte 6 L **3.29**

Votre guide d'achats pour le poisson:

qu'il soit frais ou congelé, une livre donnera environ:
— poisson entier: 1 — 1½ portions
— poisson en tronçon (gros morceaux): 2 — 3 portions
— poisson en darnes: 2 — 3 portions
— poisson en filets: 3 portions
— poisson congelé en bloc: 3 — 4 portions

(1)(2)
● ○ fruits et légumes
■ □ pain et céréales
▲ △ viande et substituts
⬢ ⬡ lait et produits laitiers
(1) une **grande** valeur nutritive
(2) une **certaine** valeur nutritive

Soupe poulet & nouilles Lipton
bte 2 env **.59**

Shampooing pour bébés Johnson
bout 450 mL **2.59**

Nettoyeur tout-usage Lestoil
bout 40 oz **2.09**

Papier de toilette Delsey
couleurs assorties
pqt 4 rlx **1.39**

Fruits confits Dalton
zestes mélangés
bte 8 oz **1.15**

Pois verts assortis de fantaisie Libby's ●
bte 10 oz **.33**

Jus d'ananas Dôle ●
non sucré
bte 48 oz **.95**

Café instantané aux céréales Mellow Roast
bocal 8 oz **4.89**

Nourriture pour bébés Jr. Gerber ▲●
saveurs assorties
bocal 7.5 oz **.43**

Céréales Croque Nature ■
saveurs assorties
850 et 900 g **2.19**

Confiture de fraises Kraft
bocal 24 oz **2.19**

Biscuits Gogiu Lido
bte 800 g **1.47**

Tires Ste-Catherine David
sac 450 g **1.37**

Pouding instantané Jello
saveurs assorties
bte 3.4 et 4 oz **.43**

Biscuits Montmagny
Thé de luxe, Village
cello 450 g **.99**

Sauce aux tomates Catelli ●
bte 28 oz **1.09**

Sauce aux pommes Scotian Gold ●
bte 19 oz **.58**

Sauce chinoise soya V.H.
bout 250 mL **.69**

Raisins sultana Jaffa ●
bte 750 g **2.39**

Margarine dure Fleischmann
pqt 2 lb **2.19**

Margarine molle « Maxi Bowl » Kraft
cont 907 g **1.79**

Chair de crabe Luxury ▲
bte 5 oz **2.49**

Bourgots marinés Labonté ▲
cont 170 mL **1.15**

Dattes Jaffa ●
cello 454 g **1.39**

Enduit végétal Pam
cont 9 oz **1.79**

Saucisses campfire Burns △
bte 14 oz **1.55**

Litière pour chats Saular
sac 4 kg **1.49**

Nourriture pour chats Dr. Ballard
saveurs assorties bte 25 oz **.51**

Détersif liquide Palmolive
bout 1.5 L **2.89**

Eau de javel Mix-O
cont 3.6 L **1.15**

Nettoyeur pour la toilette Dainty Bowl
régulier ou pin cont 12 oz **.89**

Essence à la vanille Suprême
bout 250 mL **1.63**

Patates frites Mc Cain ○
régulières ou dentelées
sac 2 lb **.81**

produits coop

Jus de tomates de fantaisie Coop ●
bte 19 oz **.32**

Ketchup rouge Coop
bout 32 oz **1.19**

Marinades sucrées Coop
bocal 24 oz **.98**

Sacs à ordures intérieurs Coop (20 x 22)
cel 12's **.45**

Olives farcies Coop
bocal 12 oz **1.19**

Pêches de choix Coop ●
demie ou tranchées
bte 28 oz **.95**

Gâteau aux fruits Coop ○
cello 1 lb **1.49** cello 2 lb **2.95** cello 3 lb **4.39**

santé-beauté

Serviettes sanitaires Maxi Stayfree
bte 30's **2.79**

Sirop pour le rhume Vick's
bout 5 oz **1.65**

Dentifrice Colgate
ordinaire ou thé des bois
tube 100 mL **1.19**

Aspirine Bayer
bout 200's **2.19**

Serviettes humides Wet-Ones
bte 40's **1.55**

En vigueur du 12 au 15 novembre 1980. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités.

COOP MONTMAGNY
70 Boul. Taché

COOP ST-PAUL
Cté Montmagny

COOP L'ISLETVILLE
94 7e rue

COOP STE-PERPÉTUE
Cté L'Islet

COOP ST-PAMPHILE
Cté L'Islet

Essayez ce menu :

DÉJEUNER

Sections de tangelo

Céréales croque-nature — lait
Pain de blé entier grillé
— beurre d'arachide

Café — thé — lait

DÎNER

Crème de céleri

*Morue à l'espagnole
Tranches d'aubergine grillées
Pain baguette

Carrés aux dattes

Café — thé — lait

SOUPER

Bourgots à l'ail

Côtelettes de porc
— sauce aux pommes
Pois verts
Purée de pomme de terre

Pêches Melba

Thé — café — lait

* *Recette de « morue à l'espagnole » disponible dans toutes les coopératives participantes.*

* Disponible en magasin ou sur commande.

Emballage cadeau de 6 assiettes en forme de poisson de 11" Arcorock
(verre trempé, résiste au choc et au liquide chaud) #8010449

chaque **11.49**

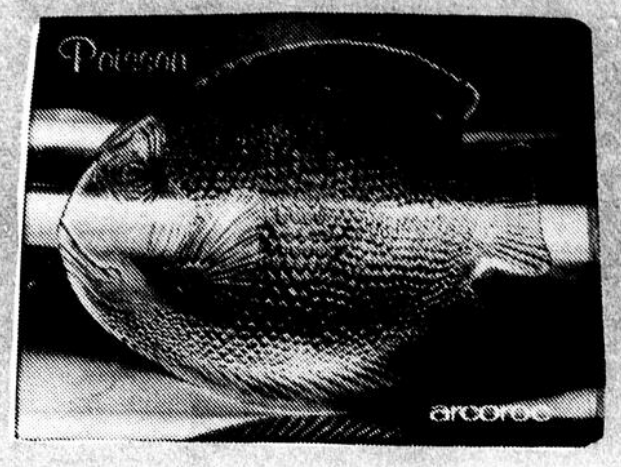

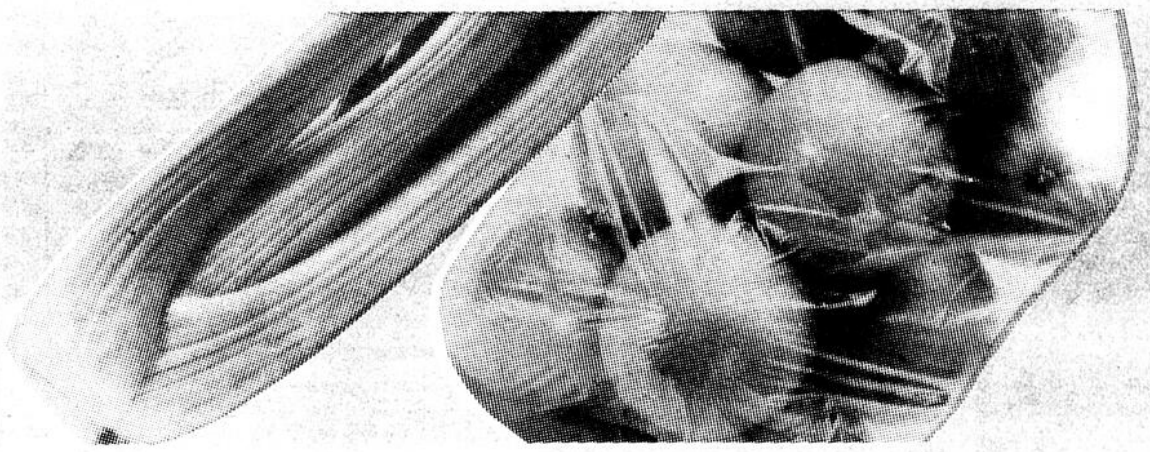

Céleris ●
Produit de Californie
gr: 24 Canada no 1
chacun **.69**

Tangelos ●
Produit de Floride
gr: 125
emballage 12 **.99**

Citrons « Sunkist » ●
Produit Californie
gr: 95
chacun **.23**

Aubergines ●
Produit des États-Unis
chacune **.79**

Côtelette de porc avec os ▲
milieu de longe
lb **1.79**

Rôti de longe de porc ▲
bout de côtes
lb **1.19**

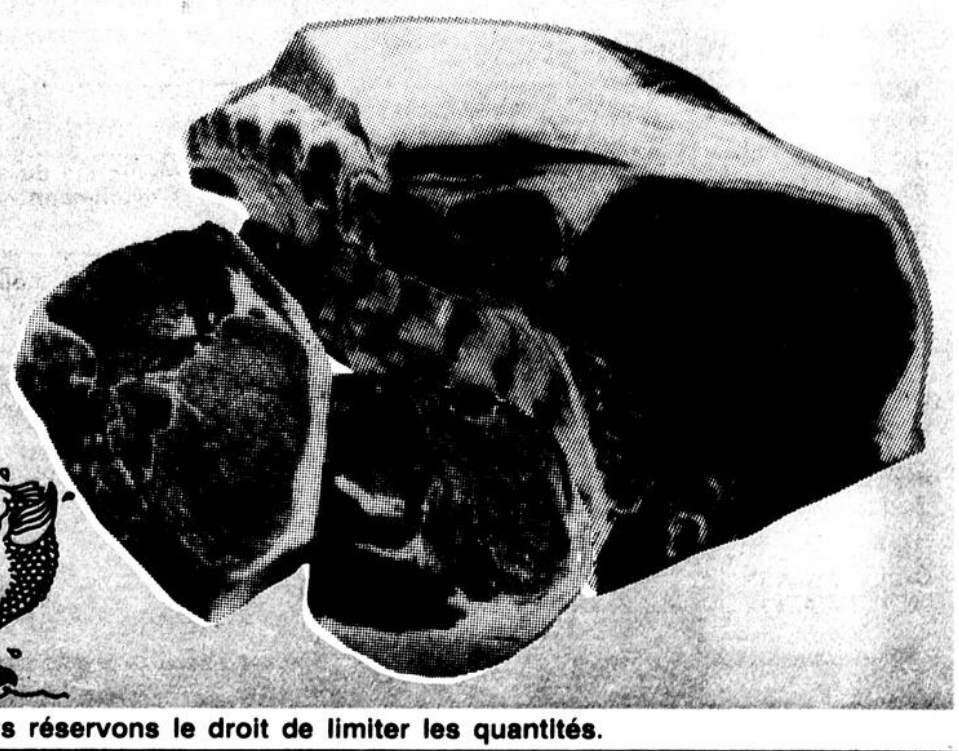

Rôti de longe de porc ▲
bout du filet
lb **1.28**

Soc de porc roulé fumé Taillefer △
lb **1.93**

Pain de simili poulet Taillefer △
tranché sur demande
lb **1.19**

Boeuf fumé tranché Coorsh △
paquet de 4 x 50 g
ch **2.49**

Salade de choux Coorsh ●
cont 1 kg **1.79**

Tête fromagée Bilopage △
cont 283 g **1.37**

Pâté au saumon Bilopage △ surgelé
bte 500 g **2.19**

Morue de 2 à 5 lb. ▲ surgelé
lb **.73**

Friture de goberge Blue Water congelé
8 morceaux bte 227 g **.99**

Morue au gratin Blue Water △ congelé
bte 212 g **1.73**

En vigueur du 12 au 15 novembre 1980. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités.

COOP LA PAIX
St-Jean Port-Joli

COOP STE-LOUISE
Cté L'Islet

COOP LA RIVERAINE
Rivière-Ouelle

COOP MONT-CARMEL
Cté Kamouraska

COOP ST-DAMASE
Cté L'Islet

DON A LA FABRIQUE DE STE-ANNE.— Monsieur Bernard Turmel, directeur général de la Caisse populaire de STe-Anne-de-la-Pocatière remettait dernièrement un chèque au montant de 5 000$ à Monsieur le Curé Joseph Anctil pour la Fabrique de Ste-Anne-de-la-Pocatière.

[Photo Studio Boutet]

Organisation d'une agence de garde en milieu familial à St-Jean Port-Joli

Les parents qui veulent faire garder leurs enfants ainsi que les familles intéressées à devenir famille de garde, sont invités lundi soir 17 novembre à 20.00 heures au CLSC des Trois-Saumons.

Jusqu'à maintenant une famille de garde composée de Marie Manseau (technicienne en garderie) et Lise Duval (technicienne en éducation spécialisée) se montre particulièrement intéressée à bâtir le projet avec d'autres familles et des parents-usagers.

Les avantages de la garde en milieu familial:

Pour l'enfant:

—a à sa disposition du personnel formé
—plusieurs activités d'apprentissage
—milieu de vie socialisant
—proximité de sa maison familiale
—ambiance familiale

Pour les parents:

—souplesse du service et de l'horaire
—garantie de la continuité du service
—reçus d'impôt pour déduire les frais de garde
—droit aux déductions selon le salaire.

Pour la famille de garde:

—tarif journalier plus élevé
—travail rémunéré à la maison
—sessions de perfectionnement
—statut de "gardienne" passe à celui "d'éducatrice familiale"
—soutien technique et professionnel du CLSC

Ce nouveau mode de garde vous intéresse? Si oui nous vous attendons lundi le 17 novembre au CLSC. Pour informations: Monique Boissonneault, 598-3355

Monique Boissonneault,
CLSC des Trois-Saumons

14ième anniversaire du groupe AA Port-Joli

Le Groupe Port-Joli, de St-Jean-Port-Joli lance une invitation à toute la population de la région à venir se joindre à ses membres afin de prendre part à la célébration de son 14ième anniversaire de fondation et cela à compter de 14hres. le dimanche 16 novembre 1980, au sous-sol du Couvent. A cette occasion, on en profitera pour souligner des anniversaires de sobriété, parmi les membres, allant de six mois à 17 ans de sobriété continue.

Il y aura des conférenciers et conférencières de marque pour apporter leurs témoignages sur les bienfaits du mouvement.

L'entrée est libre et l'invitation est lancée à toutes les couches de la société, intéressées à en apprendre d'avantage sur l'importance de ce mouvement.

Jos.L. publiciste.

Méthode naturelle de régulation des naissances

Samedi, le 25 octobre dernier, le Dr Benjamin Simard, de Beloeil, écologiste rattaché à l'Université de Montréal, s'adressait à plus de cent personnes réunies à la Cathédrale de La Pocatière. Le Dr Simard a présenté, à l'aide d'un diaporama la Méthode Billings, une méthode naturelle de régulation des naissances basée sur l'observation de la glaire cervicale. Cette méthode est moralement saine et en accord avec l'enseignement de l'Eglise.

Le Dr Simard est diacre et à ce titre il a prêché aux messes dominicales à la Cathédrale. Le Dr. Simard et son épouse Louise, ont fait de la promotion de cette méthode, leur apostolat. Le Dr Simard a récemment fondé une association à cette fin, Service Vie et Amour. Ceux qui en font partie s'engagent à vivre leur fécondité d'une manière évangélique, dans le respect de l'enseignement de l'Eglise.

Dans le diocèse de Ste-Anne, le couple Guy et Murielle Dubé, 14 Rue Témiscouata, Rivière-du-Loup (862-7525) s'occupent activement de la promotion de cette méthode et de la formation de couples-moniteurs.

Spéciaux Incroyables

Jusqu'au 15 novembre

Surveillez nos étiquettes

VENTE SPÉCIALE

Des rabais de **20** à **75 %** vous attendent

Tous les habits pour hommes 3 pièces. Rabais de
20% à 50%

Pantalons de velours 4 à 6X ans
3.50-5.50-6.25

Pantalons de velours 8 à 16 ans
A partir de
6.25

Lot de gilets 8 à 16
Rabais de
20% à 50%

Lot de gilets 8 à 16
Coton ouaté
4.00 et 6.95

Tous les pantalons No Parking
Rabais de
20%

Lot d'habits de ski 2 pièces
8 à 18
14.95 et 24.95

N'oubliez pas la super promotion à nos 2 magasins Réjean et Roger Gauvin $750.00 A GAGNER

Jeans toutes marques velours ou denim. 24 à 40
20% de rabais

Pantalons 100% coton
No Parking Rég. 27.95
20.00

Gilet coton ouaté pour hommes
Rabais de
20%

Plusieurs bottes et bottillons pour hommes Rabais de
20 à 50%

MERCERIE RÉJEAN GAUVIN INC.

33 RUE PRINCIPALE, ST-PAMPHILE **356-3115**

Colloque sur la radioprotection...

[Suite de la page 3-B]
à la question de la radioprotection, expliquait M. Bilodeau.

Participation française

L'animation du colloque a été confiée à une équipe de trois scientifiques du Commissariat de l'énergie atomique de France. Ces spécialistes de la radioprotection possèdent une vaste expérience dans le domaine de l'enseignement, de la formation et de l'information en matière de nucléaire.

L'équipe française sera constituée de MM. Henri François, Jacques Rosay et Emile Escarieux, tous trois du Centre d'études nucléaires de Fontenay-aux-Roses.

A cette équipe de spécialistes français viennent s'ajouter M. Paul-Emile Hamel, de la Commission de contrôle de l'énergie atomique du Canada et M. Paul-Emile Carrière, de la division de la radioprotection du ministère de l'Environnement du Québec.

Enfin, un spécialiste de la Centrale nucléaire de Gentilly, M. Michel Rhéaume viendra présenter les dispositifs de sécurité et les techniques utilisées à Gentilly pour assurer la sécurité des travailleurs et la protection de l'environnement.

Outre les organismes mentionnés précédemment, la Commission de formation professionnelle du Bas St-Laurent et la Direction générale des études collégiales du M.E.Q. ont également collaboré à l'élaboration du colloque qui devrait réunir une cinquantaine de participants provenant des quatre coins de la province.

Pourquoi La Pocatière?

A ceux qui se demanderaient pourquoi c'est le Cegep de La Pocatière qui organise une telle activité, rappelons simplement que le Cegep est le seul de la province autorisé à dispenser le programme de Technologie physique. On ne doit donc pas se surprendre que le Cegep exerce un certain leadership provincial au niveau de la formation de technologues en physique appliqué, affirmait M. Pierre Bilodeau, mardi dernier.

Rappelons aussi qu'en mai 1979, le département de Technologie physique du Cegep avait organisé un symposium international sur la fibre optique. De plus, depuis quelques années, le département dispense des cours intensifs en acoustique à l'intention des milieux industriels.

Synode des évêques

Le cinquième Synode général des évêques s'est terminé à Rome, le 25 octobre dernier. Les cinq évêques canadiens délégués au Synode sont intervenus plusieurs fois, soit par écrit, soit lors des assemblées plénières. Dans un message aux familles; rendu public à Rome, le 24 octobre dernier, la délégation canadienne faisait une brève synthèse des travaux du Synode et traduisait ses impressions, ses convictions et ses espérances.

Pour les évêques canadiens délégués au Synode, une conviction s'est développée en eux, tout au long des travaux: "les solutions à la plupart des problèmes actuels surgiront au moment où les familles prenant en main leur propre avenir deviendront les ministres de la Bonne Nouvelle au coeur de leur situation".

Parlant des questions pastorales difficiles abordées au Synode, les évêques canadiens reconnaissent que: "l'attente de solutions rapides et définitives que certains espéraient n'aura pas été comblée. Mais une étape importante a été franchie.

En ce qui est de l'encyclique "Humanae Vitae" plusieurs des Pères du Synode ont recommandé que la recherche se poursuive afin d'en faire une présentation nouvelle et approfondie. Nous nous sommes associés à la réflexion de nos confrères évêques en vue de discerner la volonté de Dieu sur ces questions difficiles".

La délégation canadienne a porté d'autres points d'intérêt à l'attention du Synode. Dans ce message aux familles, les évêques concluent: "Nous avons parlé des familles pauvres et de la nécessité d'une action concrète en vue de changer les structures d'injustice qui les oppriment. De notre façon de réagir à cette situation dépend pour une large part l'évangélisation dans nos propres familles.

Nous avons souligné le besoin urgent d'offrir aux personnes âgées plus de soin et d'amour au sein de la famille. Nous avons insisté pour que soit intensifié l'effort de promotion des femmes affirmant partout leur dignité et leurs droits. Nous avons attiré l'attention sur la nécessité d'une recherche sur les questions de la bioéthique. Nous avons également affirmé qu'un effort sérieux s'imposait dans l'Eglise en vue d'une meilleure compréhension de la sexualité humaine.

A travers toutes ces questions nous avons insisté sur les rôles propres aux familles. Nous l'avons fait avec confiance, car nous sommes conscients de leurs immenses ressources. Nous avons renforcé notre conviction que les familles sont un lieu important d'évangélisation et de progrès, qu'elles sont appelées à être le moteur de l'histoire".

Pour caractériser l'esprit dans lequel se sont déroulés les travaux du Synode, les évêques canadiens font état d'une intervention remarquable du Cardinal Hume, d'Angleterre. Le Cardinal Hume "a parlé de deux façons de voir l'Eglise: comme une forteresse bien organisée, bien défendue et inaccessible, ou bien comme un groupe de pélerins qui, sur une route difficile, cherche sa voie. Nous avons l'impression que ce Synode a adopté la seconde vision. Ceci est devenu pour nous une source d'espérance dans l'avenir. Elle devrait nous permettre de mieux voir la main de Dieu dans la vie de nos familles comme dans notre vie personnelle.

Dans l'esprit de ce Synode, il n'a pas été question de proposer de nouvelles disciplines ou d'édicter des lois. Il s'est agi plutôt de saisir une fois de plus que l'Eglise ne se réduit pas aux évêques mais qu'Elle est véritablement un peuple, le peuple de Dieu constitué par nous tous, familles pasteurs et les autres membres de la communauté chrétienne.

Ensemble nous espérons être capables d'accueillir l'Evangile dans sa totalité avec les défis qu'il nous pose et la croix qui l'accompagne. Nous ne voulons pas manquer à la tâche prophétique qui est nôtre: proclamer l'Evangile toujours le même et en même temps toujours neuf à la suite de Jésus-Christ".

En conclusion de leur message aux familles, les évêques canadiens délégués au Synode, affirment leur conviction en la possibilité "d'aller de l'avant dans la découverte de la grandeur et de la beauté du mariage et de la famille qui font de l'homme et de la femme les associés de l'oeuvre créatrice de Dieu".

Remerciements à St-Judes pour faveur obtenue, avec promesse de publier.
A.B.

Bonjour chez-toi!

Clement, ptre.

Avez-vous déjà vu un prisonnier déçu de sa sortie de prison? Si la famille est là pour l'accueillir, c'est une fête qui est le commencement d'une vie nouvelle, libre et remplie d'espérance.

Enfin le rêve de la vie peut se réaliser. C'est la vie après la vie de la prison. On conçoit mal un prisonnier qui veut passer sa vie derrière les barreaux. La veille de son départ vers les siens il s'endort du sommeil de la loi qui le rive aux murs de la cellule pour s'éveiller le matin au soleil de la vie. Il ne peut en croire ses yeux, le soleil de la liberté, l'innonde de ses rayons et l'air frais purifie le sang pour un regain de vie. Enfin tous les projets nés de l'espérance peuvent se réaliser! Bravo la vie!

Ces projets sont gravés depuis longtemps dans son coeur; ils sont sculptés dans son esprit. Son rêve s'anime sous la poussée de la vie pour devenir un grand arbre qui pousse près d'un cours d'eau, là où on peut prendre le temps de savourer la joie de vivre, le coeur gonflé d'amour. Les frontières sont tombées, vive la vie!

As-tu pensé? C'est la situation du chrétien qui vit sur terre avant de vivre libre avec Dieu après la vie. St-Paul dit: "Ainsi nous seront pour toujours avec le Seigneur".

Notre espérance, notre raison de vivre c'est lui Jésus qui a dit: "Je pars vous préparer une place, ... Je reviendrai vous prendre avec moi, et là où je suis, vous y serez aussi. Moi je suis le Chemin, la Vérité et la Vie.

Le 1er et le 2 novembre nous rappellent cette vérité de nos disparus. Ah! les chanceux!

Bonne semaine!

CHEFS D'ENTREPRISES

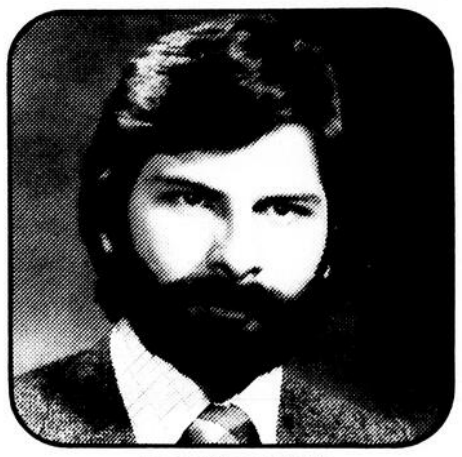

Jean Beaudoin

RIMOUSKI
RIVIÈRE-DU-LOUP
LA POCATIÈRE

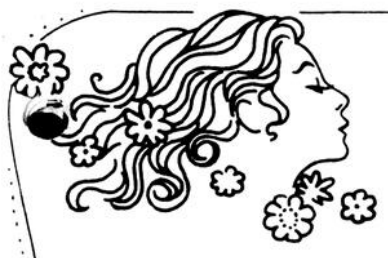

Déjà trois ans à votre service
Merci de vous compter parmi nos fidèles clientes

LA LIGNE "PUPA"
Nouvelle gamme de produits de maquillage. A voir

JUSQU'AU 15 DÉCEMBRE
Participez au tirage d'un produit de marque PUPA.
Chaque cliente se rendra éligible à ce prix.
Tirage à notre salon
NOUS SOMMES LA POUR VOUS...

Salon d'Esthétique Sylvie
310 Verreault, St-Jean Port-Joli 598-9260

FAISONS CONNAISSANCE

Nous sommes une banque de ressources humaines et financieres au service des gens d affaires de la region. Donnez-moi un coup de fil ou venez me rencontrer pour discuter de vos projets d affaires

SERVICES FINANCIERS
- prêt a terme
- capital de risque

GESTION-CONSEIL
- consultation
- information
- formation en gestion

BF BANQUE FÉDÉRALE DE DÉVELOPPEMENT
320 est rue St-Germain Rimouski G5L 1C2 (724-4461)

Quand le sommeil s'envole en fumée

Tout comme la toux, la perte d'appétit, les nausées, la fatigue, les douleurs à l'estomac ou dans la poitrine, l'insomnie affecte souvent les fumeurs. Pour compléter cette facette du dossier de la cigarette, une équipe de chercheurs du Centre de recherche et de traitement du sommeil de l'Université de Pennsylvanie vient d'annoncer que ses travaux lui permettent d'affirmer qu'il existe un lien entre le fait de fumer de façon chronique et un sommeil difficile. De plus, arrêter brusquement de fumer améliore le sommeil.

Une première expérience s'est déroulée avec cinquante fumeurs (avec une moyenne d'un paquet et quart par jour depuis au moins trois ans) et un groupe-témoin de cinquante non-tumeurs. Il est apparu que les fumeurs dorment moins longtemps, surtout du fait qu'ils prennent plus de temps pour s'endormir (43,7 minutes pour s'endormir contre 29,8 minutes pour le groupe-témoin).

Dans la seconde expérience, huit fumeurs qui avaient consommé en moyenne deux paquets par jour depuis au moins deux ans, furent suivis en laboratoire pendant leur sommeil. Les trois premiers jours, alors qu'ils continuaient à fumer selon leur habitude, les données de base furent recueillies sur la durée du sommeil et le temps pris avant de s'endormir. Puis on demanda à trois de ces fumeurs de cesser durant 5 jours et aux 5 autres on les fit cesser durant 12 jours.

Les résultats sont nets: entre la première et la troisième nuit d'abstinence, le temps total passé éveillé à diminué de 45 pour cent, principalement avant le début du sommeil. Autrement dit, ils se sont endormis beaucoup plus vite. Toutes ces constatations sont conséquentes avec les connaissances déjà acquises sur les effets de la cigarette au plan physiologique: fumer accroît la concentration de catécholamine dans le sang et les urines, augmente la pression sanguine et le rythme cardiaque, etc.

A l'inverse, si vous arrêtez de fumer, pression, rythme et catécholamine baissent tandis que votre comportement change: apparition d'irritation, d'anxiété, d'état dépressif notamment parce que votre organisme réagit au sevrage de nicotine.

Adapté de l'article "Quand le sommeil s'envole en fumée", Québec Science, mai 1980, M.G.

P.S.: N'oubliez pas les émissions "Tabac ou santé", tous les jeudi matin à 10:30 heures dans le cadre de Magazine-Express. Le sujet de cette semaine: "L'asthme de l'adulte".

Ginette Plante,
Comité des non-fumeurs
St-Jean Port-Joli

DELEGATION REGIONALE AUX ARTISANS COOP VIE.— A l'issue de l'assemblée générale annuelle de LES ARTISANS COOP VIE, société coopérative d'assurance-vie, nos délégués régionaux posent en compagnie du président, Me Paul Dolan. Cette assemblée a accepté, on le sait, l'intégration des deux coopératives d'assurance, LES ARTISANS COOP VIE et LES COOPERANTS. On reconnaît donc, dans l'ordre habituel MM. Benoît Sinclair et Martin J. Légère administrateur, Jacques Truchon (délégué), Paul Dolan, président, Réjean Gagné, directeur d'agence, Yvan Sinclair et Réal Montminy, délégués.

DENIS CARON, entrepreneur-peintre
A CONTRAT OU A L'HEURE
Route 2, St-Jean Port-Joli, tél. 598-9249

Vous chauffez à l'huile? Il y a mieux:
L'ÉLECTRICITÉ

De plus en plus de gens veulent convertir à l'électricité leur système de chauffage. Il vous suffit d'un simple appel téléphonique à **354—2987, Gagnon Electrique Enr.** spécialiste en chauffage électrique saura vous donner les renseignements adéquats, que ce soit pour un système à convecteurs, avec thermostat dans chaque pièce, ou système à air chaud avec fournaise électrique ou le nouveau système D-15 qui s'aditionne tout simplement à votre fournaise actuelle.

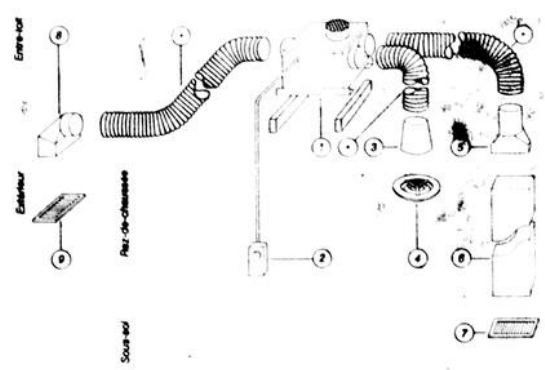

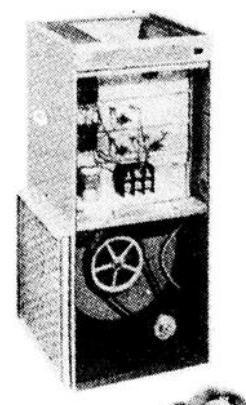

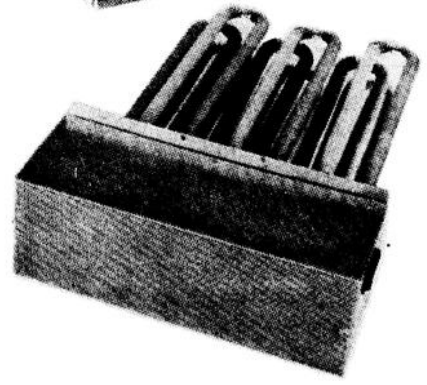

Nous installons aussi le nouveau système de ventilation contrôlée par déshumidistat qui élimine l'excès d'humidité et la condensation. (SOUMISSION GRATUITE) Consultez:

Gagnon Electrique Enr.
ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN
St-Roch des Aulnaies Tél.: **354-2987**
VENTE ET SERVICE APPAREILS ÉLECTRIQUES

Victorien Joncas f.l.a.c.
P. A. Boutin Inc.
Assurances
St-Roch des Aulnaies
354-2352
Résidence fin de semaine:
354-2627

ASSURANCES GÉNÉRALES
Automobiles-propriétaires occupants- locataires occupants-responsabilité-commerciales-cautionnement-marines
ASSURANCE-VIE
—Risques réguliers —Assurance revenu —Risques aggravés —Assurance santé —Fond de pension —Assurances accidents

LAUZON 269 St-Joseph **833-7541**
QUÉBEC 71, St-Pierre **692-0660**

D'ici peu, les municipalités adopteront leur budget 1981

Québec, le 14 octobre 1980. C'est entre le 15 novembre et le 30 décembre prochains que toutes les municipalités du Québec devront présenter et adopter leur budget pour 1981. A cela s'ajoutera, pour les municipalités régies par la Loi sur les cités et villes, l'obligation d'adopter leur programme triennal d'immobilisations avant le 31 décembre.

Opération annuelle, l'adoption du budget et du programme triennal d'immobilisation connaît cette année des modifications importantes à la suite de l'entrée en vigueur de la Loi sur la fiscalité municipale (Projet de loi 57) et de la Loi sur la démocratie municipale (Projet de loi 105).

C'est ainsi, par exemple, que les municipalités doivent pour la première fois préparer un budget où la taxe de vente n'apparaît plus comme une source de revenus mais où, par contre, seront inscrits d'importants montants versés par le gouvernement en guise de taxes municipales.

Et surtout, les citoyens seront davantage informés de la situation financière actuelle et prévue de leur municipalité.

En effet, quatre semaines au moins avant la séance d'adoption du budget, le maire doit, au cours d'une séance du conseil, faire rapport sur la situation financière de la municipalité. Il doit alors faire part des états financiers de la municipalité pour l'année financière 1979, rendre compte du rapport du vérificateur pour cette même année ainsi que du dernier programme triennal (pour les villes seulement), donner des indications préliminaires sur les états financiers de l'année 1980 et enfin, exposer les orientations générales du budget et du programme triennal d'immobilisations de 1981.

Aussitôt que possible après cette séance, le rapport du maire est distribué gratuitement à chaque adresse dans la municipalité. Le conseil peut toutefois décider de publier le texte du rapport dans un journal diffusé dans la municipalité, en plus ou au lieu d'en faire la distribution.

Une séance du conseil, pour laquelle un avis public a été donné au moins huit jours plus tôt, est consacrée entièrement à la discussion et à l'adoption du budget ou du programme triennal. Comme toutes les autres, cette séance spéciale comporte une période de questions réservée aux citoyens.

Après l'adoption du budget et du programme triennal d'immobilisations, les documents sont distribués gratuitement à toutes les adresses civiques dans la municipalité. A la place du budget, on peut ausi distribuer un document explicatif.

Il reste ensuite à la municipalité à établir un rôle de perception qui permettra l'établissement des comptes de taxes et leur envoi avant le 1er mars 1981.

CADEAUX-SOUVENIRS AUX RETRAITES DE CONSOLTEX. La firme Consoltex Inc., connue autrefois sous le nom de Consolidated Textile, division Montmagny, soulignait le mérite de cinq de ses employés à la retraite lors de la soirée récréative annuelle de la compagnie, samedi le 1er novembre au Centre Sportif Le Bûcheron. C'est ainsi que MM Roger Vaillancourt, Pierre-Paul Blouin, les frères jumeaux Rosaire et Adélard Marceau, et M. Gérard Ouellet, tous de Montmagny, ont reçu chacun une magnifique horloge magnétique.

Remerciements au St-Esprit pour faveur obtenue, avec promesse de publier.

J.J.

le MEER

Gouvernement du Canada / Government of Canada

Expansion Économique Régionale / Regional Economic Expansion

Au service de la région

De concert avec les autorités locales et le gouvernement du Québec, le MEER a déjà consacré depuis 1969 plus de $250 millions au développement de l'Est du Québec et entend ainsi demeurer un partenaire actif et attentif aux besoins de la région. Le MEER a été heureux de contribuer entre autres:

- à l'amélioration du domaine des transports, particulièrement en ce qui concerne le réseau routier régional **$60,4 millions**
- à l'aménagement urbain et au développement social ainsi qu'aux infrastructures diverses **$56,5 millions**
- à la construction de voies d'accès en forêt et à la réalisation de programmes de reboisement et de sylviculture **$41,7 millions**
- à l'aménagement de parcs provinciaux, à l'amélioration de bases de plein air et de camps de vacances ainsi qu'à la mise en place de diverses infrastructures d'accueil **$28,5 millions**
- à l'établissement, à l'agrandissement et à la modernisation d'industries manufacturières diverses **$18,5 millions**
- à la restructuration de terres agricoles, à l'accroissement de la production, à la modernisation d'usines de transformation et au développement de coopératives agricoles **$17,5 millions**
- à la mise en place de parcs industriels de pêche, de centres de transformation de poisson et d'infrastructures de pêches diverses **$16,7 millions**
- à la mise en valeur des richesses minières par la construction de routes d'accès aux mines **$9,2 millions**

RIMOUSKI
320, rue Saint-Germain est
Bureau 401
Rimouski, Quebec
G5L 1C2
(418) 723-9426

Canada

La garderie et le développement de l'enfant

S'il est un mythe qui est bien implanté chez-nous c'est celui de croire qu'il est préférable de faire garder son enfant à la maison plutôt que de l'envoyer dans une garderie. Pourtant rien n'est plus faux. La plupart des enfants de deux à cinq ans ont intérêt à fréquenter une garderie. Celle-ci ne remplace pas mais vient compléter le milieu familial.

Le Québec est en retard en ce qui concerne les garderies et l'éducation des jeunes enfants. Tout se joue avant six ans dit-on et pourtant notre système scolaire recrute les enfants à partir de cinq ans. Saviez-vous par exemple que l'âge moyen d'entrée dans le système scolaire est de 3 ans et 2 mois en Belgique, de 3 ans et 5 mois en France et de 4 ans et 2 mois aux Pays-Bas. Ces pays ont compris l'important rôle que joue la scolarisation dans le développement de l'enfant.

Au Québec nous pensons encore que l'enfant apprend mieux s'il est gardé à la maison par sa mère ou par un substitut maternel. Pourtant c'est en étant actif dans un environnement fait pour lui que l'enfant apprend.

Une garderie bien organisée facilite le développement de l'enfant à plusieurs points de vue. Elle permet à l'enfant de progresser au niveau du langage, au niveau social et au niveau de la psycho-motricité. Il en est ainsi tout simplement parce que la garderie permet de vivre un très grand nombre d'expériences nouvelles que la maison ne peut offrir. L'enfant entre en contact avec d'autres enfants, apprend à s'exprimer et à agir en groupe etc. Tout est organisé en fonction des besoins des enfants; le mobilier, les locaux, les jouets, les activités, tout est conçu pour le plus grand plaisir des enfants.

Pour s'en convaincre il suffit de voir ces petits marmots à l'oeuvre. Avez-vous visité une garderie récemment?

Huguette Ledoux
Spécialiste en
sciences de l'éducation

Producteurs de veaux de grains

Nouveau régime d'assurance-stabilisation des revenus agricoles

QUEBEC--- Depuis le 16 octobre, les producteurs agricoles québécois ont accès à un septième régime d'assurance-stabilisation des revenus agricoles. En effet, la Commission administrative des régimes d'assurance-stabilisation des revenus agricoles (C.A.R.A.S.R.A.) a étendu sa protection à une autre production: celle du veau de grain.

Le nouveau régime d'assurance-stabilisation des revenus pour les producteurs de veaux de grain assure à l'adhérent un revenu qui couvre, outre ses coûts de production, 90% du salaire d'un ouvrier spécialisé.

Pour être admissible, l'éleveur doit posséder au moins 10 veaux de grain en élevage. Un producteur peut assurer jusqu'à 500 veaux de grain au cours d'une année financière; une association de producteurs, jusqu'à 1 000 veaux.

Un producteur qui adhère au régime conclut un contrat de 5 ans avec la Commission. La cotisation de base pour la première année est fixée à 6,50$ par veau assuré, payable au moment de l'inscription. A la fin de l'année, la cotisation sera réajustée à 10$ par veau; le nombre de veaux servant alors au calcul de la cotisation sera déterminé suite à des inventaires exécutés chez l'adhérent par la Commission.

Un producteur peut s'inscrire en tout temps au cours d'une année financière. Dans le présent régime, l'année financière correspond à l'année civile. Pour recevoir une compensation, l'adhérent n'est pas tenu de fournir des preuves de vente.

Les producteurs peuvent s'assurer immédiatement en demandant un formulaire d'adhésion à l'adresse suivante: C.A.R.A.S.R.A., 200-A, chemin Sainte-Foy, Québec, G1R 4X6, Tél. :(418) 643 6843.

TAUX MAJORÉ

11½% la première année

10½% chacune des 6 années suivantes

PÉRIODE DE VENTE PROLONGÉE JUSQU'AU 19 NOVEMBRE
Vous avez maintenant jusqu'au 19 novembre inclusivement pour acheter vos Obligations d'Épargne du Canada sans avoir à payer l'intérêt couru.

NOUVELLE ÉMISSION

• Tous ceux qui ont acheté ou qui achèteront les obligations de l'émission de cette année bénéficieront d'un rendement accru, même si les certificats d'obligations indiquent le taux original. Le rendement annuel moyen à l'échéance des obligations achetées jusqu'au 19 novembre 1980 inclusivement est maintenant porté à 10,68%.

• Grâce à cette augmentation du taux d'intérêt, une obligation à intérêt composé de $100 vaudra $203.59 à l'échéance dans 7 ans.

• Tous ceux qui auront acheté leurs Obligations d'Épargne du Canada selon les Modes d'épargne sur le salaire ou d'épargne mensuelle jusqu'au 19 novembre inclusivement continueront d'utiliser les tableaux de versements basés sur le taux original de 10½%, même s'ils bénéficieront du rendement accru.

• L'intérêt sur les obligations achetées au comptant après le 19 novembre sera calculé au nouveau taux de 11½% à partir du 1er novembre jusqu'à la fin du mois de l'achat. Après le 19 novembre, il ne sera plus possible de se procurer des Obligations d'Épargne du Canada par le Mode d'épargne mensuelle.

• En plus d'offrir un rendement accru, les nouvelles obligations sont toujours aussi sûres et faciles à encaisser. Toutes ces qualités font des Obligations d'Épargne du Canada un placement de premier ordre.

RENDEMENT ACCRU DES ÉMISSIONS ANTÉRIEURES

Le taux de rendement de toutes les émissions d'Obligations d'Épargne du Canada en cours a été augmenté à 11½% pour l'année commençant le 1er novembre 1980 et demeure à 10½% pour chacune des années suivantes jusqu'à leur échéance respective. Cette mesure s'appliquera de la façon suivante:

Émissions datées d'avant 1977

Les bonis payables en espèces à l'échéance des émissions de ces obligations seront augmentés en fonction de cette majoration du taux de rendement.

Les bonis, annoncés en novembre 1979, portaient le rendement annuel de ces obligations à 12% pour l'année commençant le 1er novembre 1979 et à 10½% pour chacune des années suivantes jusqu'à leur échéance respective. Ces bonis sont maintenant augmentés de façon à porter le rendement annuel de ces obligations de 10½% à 11½% pour l'année commençant le 1er novembre 1980. Le nouveau boni payable sur chacune des émissions est indiqué ci-dessous:

Émissions	Échéance 1er novembre	Bonis en espèces à l'échéance par $100
1968/69	1982	$14.72
1970/71	1981	$ 7.98
1972/73	1984	$20.82
1973/74	1985	$25.71
1974/75	1983	$ 6.85
1975/76	1984	$ 9.90
1976/77	1985	$13.95

Pour avoir droit à ces bonis, les détenteurs d'obligations doivent conserver leurs titres jusqu'à l'échéance. Ils peuvent cependant continuer d'encaisser chaque année leurs coupons ou leurs chèques d'intérêt sans que cela affecte leur droit au boni en espèces.

Émissions 1977/78, 1978/79, 1979/80

Les taux annuels de 11½% pour l'année commençant le 1er novembre 1980 et de 10½% pour chacune des années subséquentes s'appliqueront aux obligations à intérêt régulier et aux obligations à intérêt composé de ces émissions, même si les anciens taux sont imprimés sur les certificats. De plus, les obligations à intérêt composé accumuleront de l'intérêt sur l'intérêt au taux de 10,78% pour les émissions 1977/78 et 1979/80 et de 10,81% pour l'émission 1978/79. La nouvelle valeur de rachat à l'échéance de chaque $100 d'obligation à intérêt composé s'établit comme suit:

Émissions	Échéance 1er novembre	Valeur à l'échéance par $100
1977/78	1986	$238.88
1978/79	1985	$204.31
1979/80	1986	$206.49

les Obligations d'Épargne du Canada

Canada

3ième promotion des marchands de St-Paul

La troisième promotion annuelle des quelque 20 marchands membres de la Chambre de Commerce et de Développement de St-Paul était lancée la semaine dernière pour devoir prendre fin avec la présente année, le 31 décembre. 1 100 $ seront attribués en prix, comprenant des bons d'achat et une chaise berçante de luxe avec tabouret.

Le premier des quatre tirages prévus se fera le 17 novembre pour quatre bons d'achat de 50 $, puis le second aura lieu le 24 novembre pour quatre bons d'achat de 50 $, le troisième le 15 décembre pour trois bons d'achat de 50 $, et enfin le dernier le 31 décembre alors qu'on offrira un bon d'achat de 100 $ et la chaise avec tabouret.

Mme Micheline Rodrigue, présidente de cette promotion depuis le début, s'est adjoint cette année les services de MM Aimé Godbout et Rémi Blais sur le Comité d'organisation.

Cette initiative des marchands de St-Paul, selon Mme Rodrigue, se veut un cadeau fait à la population locale pour son encouragement en achetant des produits de la place.

LA POLYVALENTE ST-PAUL EN ACTION.— Dans le cadre des activités étudiantes, il s'en passe des choses à la Polyvalente de St-Paul. L'Halloween, par exemple, n'est pas passée inaperçue; rien qu'à voir les joyeux larrons sur la photo du haut; à cette occasion, le Conseil étudiant avait organisé une journée "guenilloux" avec disco sur l'heure du diner. Presque tous les étudiants y ont participé. Dans le domaine sportif, récemment, les entraineurs de l'équipe de volley-ball ont souligné le travail de Mireille Boulet et de Gilles Fortier. Photo du bas, pour leur présence assidue aux pratiques et leur bonne performance. Rappelons par ailleurs que, le 18 octobre dernier, une douzaine d'étudiants de la Polyvalente St-Paul ont participé à un camp de départ pour le Mouvement Jeunes du Monde au chalet Quatre Saisons à Cap-Saint-Ignace, Enfin, les groupes-classes viennent de vivre une rencontre au local de pastorale. Cette réunion avait pour thème "Ta vie, échec ou succès?" On amenait le jeune à identifier des valeurs importantes pour réussir sa vie.

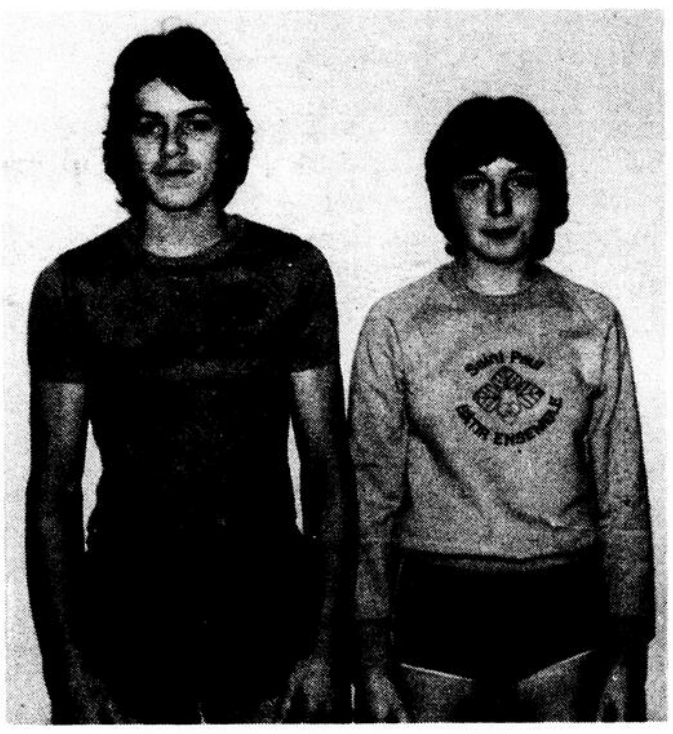

VENTE «... j'ai hâte à Noël!»

Radio Shack®
DIVISION, TANDY ELECTRONICS LIMITED

Prix en vigueur jusqu'au 29 novembre

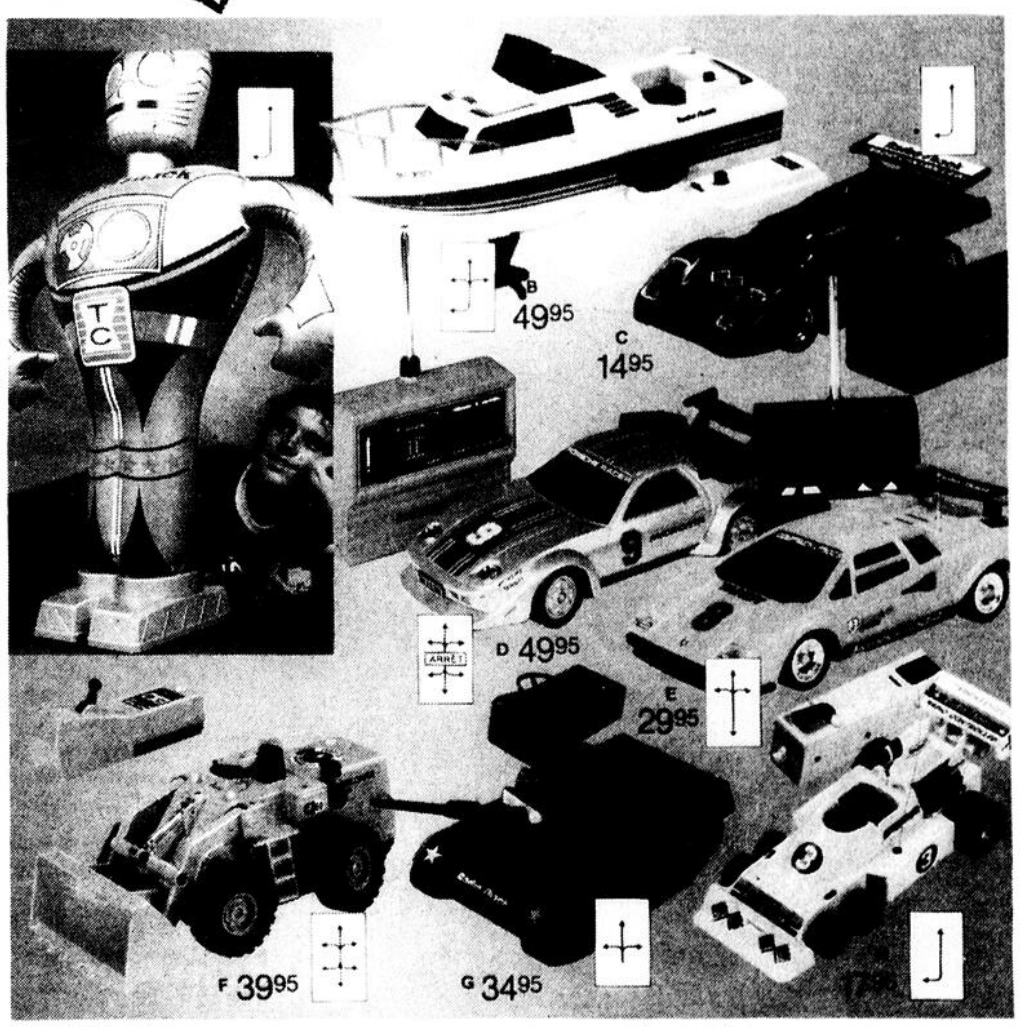

JOUETS ÉLECTRONIQUES... TÉLÉCOMMANDÉS! • Les piles ne sont pas fournies

A Robot de l'espace. Plus de 3 pi. de haut! La télécommande portative permet de le déplacer en marche avant/arrière et en virages sur surface lisse. Vinyle gonflable. Base moulée à moteur avec interrupteur. 4 piles "C" requises.* 60-3023 ..... 29.95

B Bateau de 10-1/2" à télécommande. Navigue sur le lac, étang ou piscine. Avance et recule, vire à gauche ou à droite. Portée maximale de 100'. Blocage automatique de limite de portée. 6 piles "AA" et 1 pile 9 V requises.* Avec support. 60-3022 ..... 49.95

C Ferrari de course. Fidèle dans ses moindres détails! Marche avant et arrière grande vitesse et virages! 2 piles "AA" et 2 piles 9 V requises*. 60-3015 ..... 14.95

D Porche-928 de course. Très détaillée! Démarre, arrête, tourne à gauche ou à droite, en marche avant ou arrière. 4 piles "C" et 2 piles 9 V requises.* 60-3017 ..... 49.95

E Lamborghini de course. Un petit bijou qui avance, recule, tourne à gauche ou à droite. 6 piles "AA" et 2 piles 9 V requises* 60-3026 ..... 29.95

F Excavatrice de 12". Reproduction très fidèle! Avance, recule, tourne, soulève et abaisse la pelle, grâce à une commande unique, comme un vrai engin de chantier! 3 piles "C" et 2 piles 9 V requises* 60-3034 ..... 39.95

G Char de combat Montez à l'assaut grâce à l'émetteur, sans piste ni fil de guidage! Avance, tourne à gauche ou à droite sous tout angle! 3 piles "C" et 2 piles 9 V requises*. Avec 4 pylônes en plastique. 60-3009 ..... 34.95

H Voiture de course "EH" Très rapide! Marche avant ou arrière, virages, 4 piles "AA" et 2 piles 9 V requises* 60-3014A 17.95

BEAUCOUP D'AUTRES JOUETS EN MAGASIN

A cause de problèmes de livraison durant la Saison des Fêtes, quelques-uns de nos jouets ne seront peut-être pas encore disponible au moment où vous recevrez ce cahier... ne désespérez pas - nous les recevrons en temps pour Noël!

Radio Shack
La plupart des magasins Radio Shack acceptent les cartes Chargex (Visa) ou Master Charge

Radio Shack
CENTRE DE VENTE AUTORISE
Gérard Montminy, prop.
248-2818

L'Electro-Theck F.M. Liée
Place Brunelle
St-Pamphile
356-3375

LES SPORTS

Hockey mineur La Pocatière

On prévoit un déficit de plus de 7 000$

Par Gaétan Godbout

Pour l'année en cours, l'Association du hockey mineur La Pocatière Inc. anticipe un déficit de l'ordre de 7 168$. Selon les prévisions budgétaires que nous a transmis le président de l'Association, M. Claude St-Pierre, les revenus de l'année devraient atteindre 25 917$ alors que les dépenses se chiffreront vraisemblablement à 33 085$.

Joint au déficit de l'année 1979-80, qui atteignait 3 100$, l'Association se retrouvera donc à la fin de la saison avec un déficit global de plus de 10 000$.

Les plus fortes rentrées d'argent proviennent de l'inscription des joueurs (7 200$) ainsi que des inscriptions et entrées aux tournois (6 580$ environ). Actuellement, 265 jeunes sont inscrits au hockey pour l'année 1980-81 alors qu'on dénombre 28 entraineurs et instructeurs bénévoles et 14 arbitres. Ces derniers sont sous la responsabilité de Ghislain Jeffrey.

Parmi les dépenses que l'Association doit assumer, on note la location de la glace (17 000$), ainsi que le coût du transport pour les joutes à l'extérieur (3 000$). Au total, l'Association estime que, pour une saison, chaque joueur coûte entre 125$ et 130$, en moyenne. Un budget global de 30 000$ pour l'année en cours est donc nécessaire afin de couvrir les dépenses.

C'est donc dire, poursuivait Claude St-Pierre, que pour financer l'année, les sept (7) administrateurs bénévoles de l'Association doivent se débrouiller pour trouver environ 20 000$ dans la population pour couvrir uniquement les dépenses de l'année courante. "Ce montant assez volumineux ne se trouve pas sans effort" a fait remarquer le président St-Pierre.

Déjà, l'Association a pû compter sur un don de 3 000$ de la Caisse populaire de Ste-Anne-de-la-Pocatière. La paroisse de Ste-Anne a également fourni un montant de 500$ alors qu'une somme de 650$ a été reçue comme subvention aux Clubs sportifs. D'autres activités spéciales sont également en préparation dont une parade de mode, qui aura lieu au Cegep le 11 novembre.

Mentionnons en terminant que l'Association est un organisme sans but lucratif reconnu et incorporé depuis 1979. L'Association du hockey mineur La Pocatière Inc. est affilié à la Ligue Pascal-Taché.

Tournoi régional de badminton à St-Michel

(P.B.) Pour une troisième année consécutive, le Service des loisirs de St-Michel présentera son populaire tournoi de badminton les 21, 22 et 23 novembre au Centre communautaire sur la route 132.

M. Jacques Lacroix, directeur des loisirs, tient à préciser que cette compétition sportive s'adresse à tous les amateurs de la Rive-Sud, qu'ils soient intermédiaires ou débutants.

Quant à l'horaire du tournoi, elle sera d'abord le vendredi 21 novembre de 18h à 24h pour les simples, puis le samedi 22 de 10 h à 18h pour les doubles, et finalement le dimanche 23 de 10 h à 18 h pour le double mixte et les finales.

La date limite d'inscription est le 16 novembre prochain. Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur nom au Service des loisirs de St-Michel, Rte 132, C.P. 192, St-Michel, G0R 3S0 ou encore communiquer par téléphone aux numéros 884-2865 ou 884-2510.

Ligue Hockey Mineur Pascal-Taché

Samedi 8 novembre 1980 à St-Pamphile
St-Pamphile 10, St-Jean-Port-Joli 1. St-Pamphile: Carl Blanchet 2, Stephan Pelletier 2, Claude Berger 2, Robin Thibaudeau 2, Joël Thibaudeau 1, Daniel Thériault 1. St-Jean-Port-Joli: Jean Bérubé 1.
Bantam
St-Pamphile 5, St-Jean-Port-Joli 0. St-Pamphile: Collin Pelletier 2, Sylvain Thibaudeau 1, Eric Lavoie 1, Jocelyn Bérubé 1.
Midget
St-Pamphile 10, St-Jean-Port-Joli 3. St-Pamphile: Denis Flamand 3, Bruno Bérubé 2, Dominic Pellerin 1, Yvon Bérubé 1, Jean-Marc Jean 1, Martin Pelletier 1, Jean-Pierre Bérubé 1. St-Jean-Port-Joli: Jean-Marc Fournier, Serge Deschênes, Doris Jean.
Dimanche 9 novembre 1980.
Pee-Wee
St-Pamphile 6, La Pocatière 0. St-Pamphile: Carl Blanchet 3, Eric Chouinard, Claude Berger, Stéphan Pelletier.
Bantam
St-Pamphile 6, La Pocatière 2. St-Pamphile: Jérome Leblanc 3, Sylvain Thibaudeau 2, Eric Lavoie 1. La Pocatière: François Leclerc, Claude Bélanger.
Midget
St-Pamphile 7, La Pocatière 4. St-Pamphile: Robin Anctil 2, Jean-Pierre Bérubé 2, Bruno Bérubé, Martin Pelletier, Jean-Marc Jean. La Pocatière: Mario Arbour 2, Francis Malenfant, Stephan Anctil.

Juvéniles
Jeudi 6 novembre 1980. 1e victoire de l'équipe de La Pocatière. La Pocatière 3, Montmagny 2. La Pocatière: Sylvain Bélanger 2, Mario Arbour 1. Montmagny: François Bossé, Pierre Lessard.
Samedi 8 novembre 1980. Fleur OX de ST-Jean-Port-Joli 4, La Pocatière 2. Fleur Ox: Paul Bérubé 3, Régis Pelletier. La Pocatière: René Hébert, Charles Dionne.
Dimanche 9 novembre 1980. Montmagny 5, Fleur OX St-Jean-Port-Joli 2. Montmagny: Ghislain Caron, Alain Gingras, Pierre Lessard, Bruno Morin, François Bossé. Fleur OX: Ronald Thibault, Paul Bérubé.
Participation,
Pee-Wee: Tornades La Pocatière 5, Gaulois La Pocatière 1. Bantam: Lions St-Pamphile 2, Place Brunelle St-Pamphile 1.
Midget: Pacouelles La Pocatière 8, Invincibles La Pocatière 5.
Atomes: Ligue Kamlis Celtix La Poc. 5, Astérix La poc. 1, Celtix La Poc 6, Elans St-Jean-Port-Joli 3, Obélix La Poc. 3, Hivernix La Poc. 2, à souligner performance de 5 buts pour Patrick Lizotte des Celtix.

Prochaines parties: Pee-Wee, Bantam, Midget.
Samedi 15 novembre 1980. St-Jean-Port-Joli -vs- St-Pamphile, Dimanche 16 novembre 1980. St-Jean-Port-Joli -vs- La Pocatière.
Juvéniles, Samedi 15 novembre 1980, à 20h30, Montmagny -vs- La Pocatière.

Josée Caron
publiciste

Porc quoi... j'en consomme?

Parce que maintenant je sais conserver cette viande

- en la placant dans la partie la plus froide du réfrigérateur aussitôt que possible après l'achat.
- en la développant et en la réemballant puisque le papier employé par le boucher finirait par coller à la viande.
- en congelant les quantités que je n'utiliserai pas avant trois ou quatre jours. Je conserve ainsi le goût, la couleur et la valeur nutritive de cette viande pendant une longue période de temps.
- en congelant les abats comme le foie et les rognons qui sont extrêmement périssables, si je n'ai pas l'intention de les faire cuire le jour de l'achat.

Parce que maintenant je sais que...

- les découpes de porc sont suffisamment tendres pour être cuites à chaleur sèches, soit grillées, rôties ou cuites au barbecue, en m'assurant que la cuisson est faite à une température interne de 77° C (170°F)
- le porc salé ou fumé qui a été préalablement cuit, je le réchauffe à une température interne de 54° C (130° F) et je le sers chaud

CÔTELETTES DE PORC BRAISÉES

4 côtelettes de porc
4 tranches de pomme
4 tranches d'orange
1 pincée de canelle
1 pincée de clou de girofle moulu
230 ml (1 tasse de bouillon de boeuf concentré)
15 ml (1 c. à table) de cassonade
15 ml (1 c. à table) de fécule de maïs
30 ml (2 c. à table) de jus d'orange

Dans la poêle à frire, faire revenir les côtelettes des 2 côtés; supprimer le gras de cuisson. Poser sur chaque côtelette une tranche de pomme et une tranche d'orange; saupoudrer de canelle et de clou de girofle. Ajouter le bouillon et la cassonade. Couvrir et cuire à feu doux environ 35 minutes. Délayer la fécule de maïs dans le jus d'orange jusqu'à ce que le mélange soit lisse et lier petit à petit à la sauce. Laisser épaissir en remuant sans arrêt. Laisser mijoter quelques minutes.

Donne 4 portions.

Maintenant que je sais Pourquoi... Porc quoi pas?

Pour de plus amples informations sur le porc Québécois, écrivez à: **Promex Inc.** 710, Place Casavant, suite 9, St-Hyacinthe J2S 7S3

Promex Inc. Conseil pour la promotion et l'exportation du Porc Québécois

Publiée et payée par les salaisons et producteurs à l'exception de ceux reliés au mouvement coopératif.

"Fin de semaine à oublier pour les Canotiers"

Vendredi soir, malgré une performance de quatre buts et une passe du capitaine Jules Simoneau, les Canotiers ont fait cadeau de deux points au classement, au Tanguay de Ste-Foy. En effet, nos portes-couleurs qui ont, pour une des rares fois cette année, marqué le premier but du match par l'entremise de Jean-Marc Boulet et ce, après seulement 25 secondes de jeu, ont permis le but vainqueur au Tanguay alors qu'il n'en restait que 8 à jouer. L'égalité avait été créée tard en troisième, soit à 18.15, sur une belle pièce de jeu de Jules Simoneau aidé de Jean-Marc Boulet. Ont aussi trouvé le fond du filet pour Montmagny, François Caseault et Benoît Roy qui, incidemment, sera au rancart pour au moins deux semaines, suite à une blessure reçue durant cette partie. Sont encore sur la liste des blessés Bernard Diamant et il en aurait encore pour au moins une ou deux autres semaines, de même que Gilbert Caron.

Une autre ombre au tableau. Je ne puis me permettre de passer sous silence les lacunes flagrantes dans le jeu des Canotiers depuis quelques rencontres. Bien que nous soyions toujours prêts (et même un peu plus), la direction du club et les supporteurs, à fermer les yeux sur beaucoup de choses et à s'inventer des raisons se trouver des excuses à certains joueurs pour leur jeu (j'allais dire leurs efforts) médiocre, il demeure un fait c'est que notre équipe est bien meilleure que ce qu'elle nous a démontré depuis ces quelques semaines. Plusieurs joueurs semblent faire preuve d'une indiscipline personnelle vraiment néfaste pour l'esprit d'équipe. Les nombreuses punitions, j'oserais dire "très souvent stupides" et pourtant inutiles, font supporter aux autres joueurs un effort supplémentaire souvent trop grand et la fatigue accumulée vient alors à bout de leur résistance. Il ne faudrait tout de même pas penser que les arbitres sont toujours responsables de nos malheurs.....ce serait vraiment charrier. Le hockey étant ce qu'il est, ces joueurs devront en accepter les règles. Ainsi au lieu de miner l'esprit d'équipe par leur attitude négative ils contribueront au contraire à l'omogénéité du groupe, et c'est de cette façon que se forment les équipes gagnantes.

Je termine en laissant cette "matière" à réflexion pour ceux qui pourraient ou qui voudraient bien en profiter...! " Le talent seul ne suffit pas à faire un champion..." J'aurais le goût d'ajouter en plus, toujours dans le but d'en faire réfléchir quelques uns (positivement, je l'espère), qu'on est très bien dans sa peau lorsque l'on sait faire en sorte que les autres recherchent notre compagnie....Peut-être faudrait-il installer quelques miroirs ici et là dans la chambre ou sur le banc pour que chacun puisse se voir tel qu'il est....On cesserait peut-être alors de voir la paille dans l'oeil du voisin et on pourrait ainsi voir la poutre qui obscurcit le sien. On pourrait par la suite, penser hockey et donner le meilleur de nous-mêmes. Ah! oui! j'allais oublier... dimanche à l'Ancienne Lorette? Eh bien! nous avons perdu....! ! Un match qui s'est terminé à 14 minutes du 3e engagement faute d'un gardien de but car Francis Caron est venu rejoindre les autres blessés de l'équipe (décidément ça va mal) et son substitut, Gilbert Caron..."oui, oui', bien que "magistral" durant sont court séjour, devant le filet a dû lui aussi prendre le chemin du vestière, après avoir agravé sa blessure à une cheville. Donc, lorsqu'il n'y a plus de gardien, on ne joue plus....surtout quand l'adversaire mène par 10 à 0.....

Une note positive, avant de clore: la signature de Jacques Larocque qui nous revient et qui, lorsqu'il aura repris la forme, sera un plus pour notre défensive.

Les prochaines rencontres locales; vendredi nous accueillons l'Ancienne Lorette et dimanche ce sera au tour de Beauport de nous visiter. Donc du pain sur la planche pour nos Canotiers.

Raynald Lavallée,
publiciste

N'oubliez pas le Patin-o-Thon de l'A.H.G.M.

Samedi soir le 22 novembre dès 19hrs, des centaines de patineurs sillonneront la glace de l'aréna de montmagny dans le cadre du 6e Patin-o-Thon de l'Association de Hockey sur Glace de Montmagny.

Rappelons que les argents recueillis lors de cette activité serviront à financer les heures de loisirs de près de 400 jeunes hockeyeurs de notre municipalité et de notre région.

En terminant, n'hésitez pas à souscrire généreusement au Patin-o-Thon de l'A.H.G.M., lorsqu'un bénévole passera par chez vous.

Gaétan Godbout
relationniste, A.H.G.M.

EN VEDETTE POUR NOVEMBRE

Piano-Bar: *La Dame de Coeur*

RAYNALD ET DARLÈNE

Organistes-chanteurs

Du vendredi au dimanche

Musique continuelle

Nouvelle ambiance — Nouveaux décors

BAR BELLEVUE

Gaston Robin, gérant

150 Boul. Taché ouest, Montmagny

248-4815

Musique continuelle

en promotion

du 12 au 15 novembre

Bicyclette d'exercices CCM

Cadre de coupe profitée. Indicateur de vitesse. Manette de contrôle de la résistance. Minuterie automatique et siège à hauteur réglable. 262002

$109

Tout pour le ping-pong!

$109

Table Prestige

de format réglementaire, fabriquée au Québec. Épaisseur 3/4". Pattes et support en robuste tubulaire d'aluminium. Sur roulettes, on la plie pour le remisage. 074010

Balles Halex

de renommée mondiale. En boites de 6.

2 étoiles 1120001 **3.99**

3 étoiles 1120002 **4.99**

Filet Cordubuy

de qualité supérieure. Poteaux réglables, filet durable et jauge d'ajustement. Dimensions réglementaires approuvées 859005

$29

Palettes Cordubuy

Modèle Championship à multiples laminations de bois. Faces en caoutchouc "Sakura". 859001

29.88

RO-na sports

Tout est là!

Laurent Bouffard Sport Inc.
114 Boul. Taché ouest
Montmagny
248-1245

A L'Enseigne du Sportif Inc.
Galeries La Pocatière
La Pocatière
856-2172

Ligue de Ballon sur glace Molson Montmagny

Rencontre du 3 novembre.
S.T.C.P.: Hotel Gagnon: 4
Boutique Axe: 1
1ère rencontre: Meubles Barnabé: 3 Entreprise Rosaire Blais: 0
Victoire assez facile de Meuble Barnabé sur le Rosaire Blais. L'unique but en première période a été marqué par Dany Bourgault sans aide tandis qu'en deuxième quinze Janine Morneau sans aide pour le deuxième but et le troisième par Louisette Lachance sur une passe de Micheline Morneau. Le Meuble Barnabé a dominé le Rosaire Blais tout au long du match.
2e rencontre: Motel de la Plage: 2, Hôtel Bienvenue St-Paul: 1.
Match intéressant entre ces deux clubs. Des nouvelles figures ne nuisent certainement pas au Motel la Plage qui ont eu gain de cause sur l'Hôtel Bienvenue, à 3.13 minutes en premier quinze Léo Dumais aidé de Jacques Gagné marquait le premier but tandis qu'à 8.14 en deuxième période Raynald Bouffard donnait la victoire aux siens sur une passe de Léo Dumais. Pour l'Hôtel Bienvenue, malgré tous leurs efforts, ils n'ont marqué qu'un seul but, accordé à Jacques Deschamps sur une passe de Claude Turcotte.
3e rencontre: Chabot Auto: 8, Satyres L'Islet: 0.

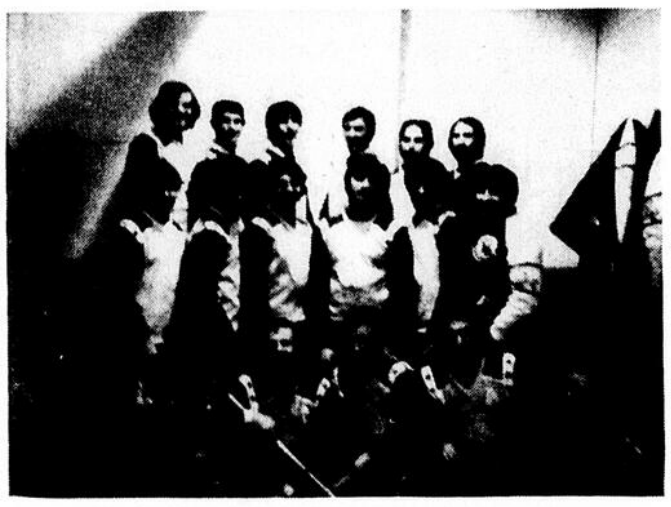

CHABOT AUTO: Champions de la saison 79-80, sont maintenant en première position à Montmagny. Champions de plusieurs tournois la saison passée. Voilà le bilan de cette puissante équipe qui a l'intention d'en faire autant cette saison.

CLASSEMENT DES EQUIPES

NOMS EQUIPES	PJ	PG	PP	PN	BP	BC	Pts
Chabot Auto	7	6	0	1	39	0	13
S.T.G.P. Hôtel Gagnon	7	6	0	1	33	4	13
Boutique Axe	7	3	3	1	16	13	7
Motel Plage Berthier	7	1	4	2	7	24	4
Satyres L'Islet	7	1	5	1	3	40	3
Hotel Bienvenue	7	0	5	2	7	24	2
FEMMES							
Radio Shack	7	5	0	2	24	5	12
Barnabé Meubles	7	4	2	1	14	7	9
Ent. Rosaire Blais	7	2	3	2	12	15	6
Loisirs St-Jean	7	0	6	1	6	19	1

CLASSEMENT GARDIENS DE BUTS

NOMS EQUIOE	PJ	BC	MOY.
Chabot Auto	7	0	0.00
S.T.G.P.	7	4	0.57
Boutique Axe	7	13	1.85
Motel La Plage	7	24	3.42
Hotel Bienvenue	7	24	3.42
Satyres L'Islet	7	40	5.71
FEMMES			
Radio Shack	7	5	0.71
Barnabé Meubles	7	7	1.00
Rosaire Blais	7	15	2.1
Loisirs St-Jean	7	29	4.1

CLASSEMENT DES COMPTEURS HOMMES

COMPTEUR NOM EQUIPE	B	A	Pts
Jean-Marie Auger Chabot Auto	7	10	17
Michel Couette Chabot Auto	5	9	14
Gilles Ouellet S.T.G.P.	2	10	12
Réjean Pelletier S.T.G.P.	6	5	11
Mario Charest S.T.G.P.	5	6	11
Gilles Lauzier S.T.G.P.	8	3	11
André Duquet Chabot Auto	4	6	10
Daniel Gonthier Chabot Auto	2	7	9
Gaston Dubé, S.T.G.P.	1	8	9
Pierre St-Hilaire Chabot Auto	7	1	8
Marc Rousseau Boutique Axe	3	5	8
COMPTEURS FEMMES			
Josée Thibault Radio Shack	8	6	14
Martine Pelletier Radio Shack	5	5	10
Carmen Morin Rosaire Blais	2	6	8
Micheline Morneau Meubles Barnabé	1	6	7
Hélène Caron Radio Shack	1	6	7
Diane Gamache Radio Shack	3	3	6
Sylvie Caron Radio Shack	3	3	6
Suzanne Carrier Rosaire Blais	2	4	6
Danielle Allaire Rosaire Blais	3	3	6

Lionel Lepage

Victoire très facile pour le Chabot Auto sur les Satyres de l'Islet. Voici les buts de la rencontre. 1er Serge Gonthier - Jean-Marie Auger, 2e Pierre St-Hilaire - André Duquet, 3e Michel Couette - André Duquet, 4e Jean-Marie Auger - Pierre St-Hilaire, 5e Michel Couette sans aide, 6e Jean-Marie Auger - Hubert Lachance - Daniel Gonthier, 7e Pierre St-Hilaire - Louis Dufresne - Jean-Marie Auger, 8e Daniel Gonthier - Louis Dufresne.
4e rencontre: Boutique Axe: 1, S.T.C.P. Hôtel Gagnon: 4.

Jean-Marie Auger du Chabot Auto est à la tête des compteurs avec 7 buts et 10 assistances en sept matchs.

Match que l'on peut appelé match de la soirée. A 0.18 seconde au commencement de la première période Marc Rousseau aidé de Michel Lacroix et de Jean Mercier inscrivait l'unique but de Boutique Axe. Deux punitions coûteuses ont donné l'occasion au S.T.C.P. de marquer leur deuxième et troisième but. Pour le S.T.C.P. qui n'ont pas cédé à Boutique Axe aucune chance Gilles Lauzier y est allé de deux buts avec les aides de Gilles Ouellet, Daniel Bossé, Jean Dubé, les 2 autres vont à Mario Charest sur des passes de Gaston Dubé et Wildy Lévesque. Le troisième à Wildy Lévesque asisté de Gilles Ouellet et Daniel Bossé.
5e rencontre: Radio Shack La Pocatière: 7, Loisirs St-Jean: 0.
Voici les buts du Radio Shack qui ont totalement dominé sur les loisirs St-Jean. 1er Martine Pelletier - Josée Thibault, 2e Josée Thibault - Martine Pelletier, 3e Diane Gamache - Luce Mercier, 4e Martine Pelletier - Josée Thibault - Angèle Ouellet, 5e Luce Mercier sans aide, 6e Martine Pelletier - Josée Thibault - Hélène Caron, 7e Luce Mercier - Sylvie Caron. A souligner que Martine Pelletier a compté trois buts au cours de ce match.
Lionel Lepage.

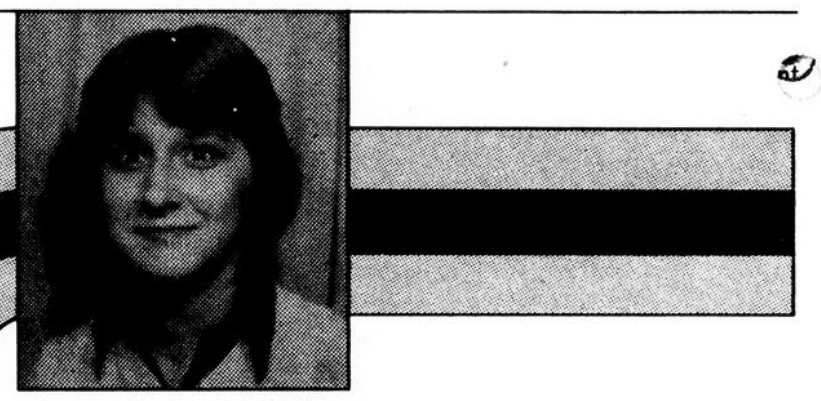

ET APRÈS TON SECONDAIRE

La bourse la plus avantageuse que nous connaissions, offerte aux finissants(tes) du cours secondaire qui souhaitent poursuivre leurs études universitaires.

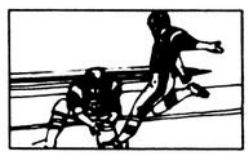

La bourse des Collèges Militaires comprend, en plus d'une généreuse allocation mensuelle, tous les frais de scolarité, les livres et fournitures, la pension, l'habillement, l'équipement sportif . . . un emploi d'été garanti et même des vacances payées!

La vie au Collège Militaire est équilibrée en fonction d'un programme complet de formation d'officiers de carrière. Le curriculum comprend trois volets:
❶ formation universitaire
❷ conditionnement physique
❸ formation de chef.

L'enseignement universitaire dispensé sur le campus du Collège couvre, entre autres: administration, génie, sciences, mathématiques, lettres.

Après avoir acquis sa formation militaire de base, l'aspirant(e)-officier poursuit son entraînement spécialisé durant les mois d'été: pilote, navigateur, radar, communications, administration, génie maritime. . .

Pour plus de précision, concernant les Collèges Militaires, leurs exigences et la carrière d'officier, communiquez avec le Centre de recrutement le plus près (l'adresse apparaît dans les pages jaunes sous la rubrique « Recrutement »).

Date limite d'inscription: 1er février

NOM: _____

ÂGE: _____ TÉL.: _____

ADRESSE: _____

_____

NIVEAU SCOLAIRE: _____

LES FORCES ARMÉES CANADIENNES

En vedette du 12 au 16 novembre

La strip-teaseuse

MELINDA

Auberge du Touriste
St-Jean Port-Joli 598-3292

Il y a quelques temps, nous ajoutions à notre établissement un "SERVICE DE LIVRAISON" de repas, les fins de semaine, du samedi midi au dimanche soir, minuit. **Nous vous remercions d'avoir répondu favorablement!**

DONC, ENCORE UN MEILLEUR SERVICE POUR VOUS

Pour encore mieux vous servir et vu la demande accrue, nous avons maintenant pour vous accommoder
•3 LIVREURS
•2 FOURS A PIZZAS

NOUVELLE ADMINISTRATION

Auberge Chemin du Roy
L'Islet-sur-Mer 247-5113

Les quilles

LIGUE FEMININE O'KEEFE DES PETITES QUILLES DE ST-JEAN PORT-JOLI

CLASSEMENT APRES 24 PARTIES

NOMS	PJ	PHS	PHT	TOT	MOY.
Lorraine Bourgault	24	184	465	3189	132.8
Annette Leclerc	24	185	521	3143	130.9
Chantal Caron	24	163	431	2902	120.9
Huguette Gauvin	24	169	433	2877	119.8
Fleurette Bérubé	24	184	402	2866	119.4
Denise C. Lafleur	24	194	479	2854	118.9
Lyne Pelletier	24	164	387	2742	114.2
Céline Gagné	21	158	376	2720	113.3
Lise Fortin	24	161	380	2690	112.0
Guylaine Richard	24	151	398	2460	102.5

EQUIPES	QUIL	Pts
Pièces et Accessoires St-Jean Inc.	13387	44
Restaurant Denis	12658	42
Caisse Populaire St-Jean	12421	34
L'Auvergnat	11922	8

PHS DE LA SEMAINE: Lorraine Bourgault 184
PHT DE LA SEMAINE: Lorraine Bourgault 465
A BATTRE
PHS Denise C. Lafleur 194
PHT Annette Leclerc 521

Gisèle G. Dureau, Statisticienne

Ligue de quilles Les Joyeux Naufragés
Classement au 7 novembre 1980

NOM	P.J.	Points	P.H.S.	P.H.T.
Tissus Gilles Inc.	21	14	751	1964
L'Espinay	21	16	658	1799
Accomodation Taché Enr.	21	15	794	2102
Emile Couture (Coke)	21	14	715	1915
Syndicat des fonctionnaires	21	11	727	1977
Bar La Dame de Coeur	21	11	691	1918

MOYENNE INDIVIDUELLE

NOM	P.J.	P.H.S.	P.H.T.	MOY
Lise Proulx	18	204	494	129.2
Georgette Proulx	21	179	448	128.2
Cécile Gaudreau	21	215	429	123.13
Jeannine Mathurin	21	185	388	115.16
Ginette Gaudreau	18	188	458	114.15
HOMMES				
Denis Gaudreau	18	243	617	159.13
Georges Fontaine	21	209	516	150.9
Eugène Bernier	21	191	525	146.18
Gaston Robin	12	182	478	146.10
Jean-Paul Barde	21	188	478	141.6

RECORD DE LA SEMAINE
P.H.S. I.N.D.: George Proulx 178 Georges Fontaine 191
P.H.T. I.N.D.: Georgette Proulx 411 Georges Fontaine 484
P.H.S. Equipe: Tissus Gilles Inc. 679
P.H.T. Equipe: Tissus Gilles Inc. 1872

La direction

LIGUE FEMININE DE GROSSES QUILLES 1
ST-JEAN PORT-JOLI 1980-1981

CLASSEMENT AU 4 NOVEMBRE 1980

NOMS	PJ	PHS	PHT	TOT	MOY.
Marcelle Bourgault	27	180	498	3976	147.02
Cécile St-Pierre	27	199	485	3937	145.22
Lise Bourgault	27	193	503	3790	140.10
Pauline Robichaud	27	186	467	3765	139.12
Lauréanne St-Pierre	27	208	491	3745	138.19
Evelyne Lavoie	24	179	468	3323	138.11
Yvette Gamache	27	184	470	3733	138.07
Gertrude Pelletier	24	186	402	3210	133.18
Jeannette Bélanger	27	187	447	3587	132.23
Diane H. Caron	24	160	420	3178	132.10

POSITION DES EQUIPES				
J.M. Langlais Ltée	27.5	14635	135.50	
Maç. St-Pierre & Tremblay	25.5	14503	134.75	
Chaperon Rouge Enr.	21.0	14334	132.75	
Salon Lyse	16.0	13902	128.75	

RECORD DE LA SEMAINE
PHS Pauline Robichaud 176
PHT Pauline Robichaud 467
PHS Equipe Maç. St-Pierre & Tremblay 604
PHT Equipe Maç. St-Pierre & Tremblay 1740
A BATTRE
PHS Lauréanne St-Pierre 208
PHT Lise Bourgault 503
PHS Equipe Chaperon Rouge 632
PHT Equipe Maç. St-Pierre & Tremblay 1740
Bonne chance à tous

Lina Fortin, secrétaire

LIGUE DE QUILLES VULCANISATION J.L. DESROSIERS
STATISTIQUE AU 27 OCTOBRE 1980

EQUIPES	PJ	PHS	PHT	TOT	Pts
Marché Provibec	24	737	2041	15332	26
Caisse Populaire	24	752	1986	15142	22
Pain Samson	24	703	2011	15281	21
Epicerie Hervé Caron	24	732	2060	15184	21
Garage Pellerin	24	722	1970	15107	21
Garage Deschênes	24	725	1967	15049	18
Vulcanisation Desrosiers	24	697	1963	14961	17
Laurendeau et frère	24	654	1874	14607	14

JOUEURS	PJ	PHS	PHT	TOT	MOY.
Hervé Caron	18	227	628	3127	173.13
Henri Pelletier	24	225	569	4060	169.04
Gaston Lemieux	21	215	544	3520	167.13
Jean-Claude Cormier	24	197	568	3977	165.17
Vital Lapointe	24	228	545	3966	165.06
Paul Deschênes	24	212	533	3958	164.22
Donald Pellerin	24	204	538	3957	164.21
Michel Chouinard	24	199	554	3943	164.07
Roland St-Pierre A	24	224	549	3910	162.22
Paul-Emile Desrosiers	24	187	511	3861	160.21

RECORD SEMAINE
PHS IND. Henri Pelletier 225
PHT IND. Henri Pelletier 569
PHS EQUIPE Marché Provibec 737
PHT EQUIPE Marché Provibec 2041
RECORD ANNEE
PHS IND. Gaston Duval 254
PHT IND. Hervé Caron 628
PHT EQUIPE Epicerie Hervé Caron 2060
PHS EQUIPE Caisse Populaire 752
MOYENNE EQUIPE
Marché Provibec 159.75
Pain Samson 159.50
Epicerie Hervé Caron 158.00
Caisse Populaire 157.75
Garage Pellerin 157.50
Garage Deschênes 157.25
Vulcanisation Desrosiers 155.75
Laurendeau et Frère 152.50
Moyenne 32 joueurs [157.25]

Conrad Legros, secrétaire

Ligue de hockey populaire KRT

Les Indiens subissent leur 2e défaite cette saison

Vendredi dernier, les Indiens des Galeries La Pocatière recevaient la visite du Guy Thibault Pontiac Buick de St-Jean Port-Joli et ils ont perdu 5 à 4.

Avant que débute cette rencontre je me suis rendu au vestiaire des Indiens et j'ai recueilli les commentaires du Capitaine Roland Grandmaison. Il se dit satisfait du début de saison de l'équipe et mentionnait que cette année, l'équipe a travaillé à former une équipe plus dissiplinée; éliminer l'élément violence car ce n'est pas normal que les Indiens soient l'équipe la plus pénalisée. Le recrutement de cette année s'est fait en fonction de joueurs capables de jouer au hockey.

Parmi les nouveaux venus il y a Denis Marois, Noel Lemieux, Daniel Sirois et deux vétérans ont fait un retour soit Philippe Lamarre et Jean-Yves Simard. Ce dernier est parmi les meilleurs pointeurs.
Cette année l'instructeur a pris une sage décision en nommant Daniel Auchut assistant capitaine. C'est un jeune qui est capable de prendre des responsabilités de discuter avec les jeunes joueurs afin de maintenir un meilleur esprit d'équipe. L'autre assistant est Jean-François Lamarre.

Pour revenir au match, les marqueurs des Indiens ont été Daniel Auchut, Denis Marois, Roland Grandmaison et Pierre Martin, l'équipe était privée des services de Joel Ouellet, Pierre Fortin et Daniel Thériault. Pour ce qui est de Pierre Lévesque, blessé lors du camp d'entrainement, il ne sera pas de retour avant les Fêtes.

En terminant, je remercie tous ceux et celles qui se sont déplacés pour venir encourager nos Indiens. Bravo.

Loyola Ouellet
Publiciste du club

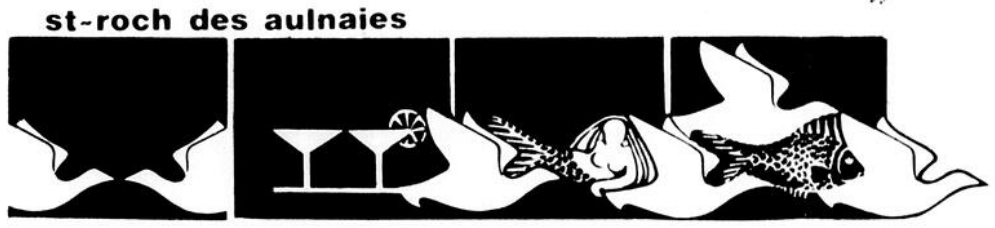

UNE TRAVAILLEUSE INFATIGABLE!

Chez nous c'est Ski-Doo.
BOMBARDIER ski-doo motoneiges

Ski-Doo
Alpine
Modèle 1981 en stock
Livraison immédiate
en SPÉCIAL chez

LANGLOIS & FRERE ENR. MONTMAGNY

LANGLOIS & FRERE ENR.
143 St-Jean Baptiste Ouest, Montmagny 248-3276

Saison automne-hiver Loisirs St-Jean Port-Joli

La commission des Loisirs désire mentionner les principales activités des comités ou équipes qui s'occupent du Loisir dans notre localité.

Hockey Mineur:

Cette année 6 équipes regroupant 120 jeunes évolueront sur la glace de nos patinoires et celle des arénas chez les plus jeunes, nous avons les "Novices". Les "Atomes" qui feront du hockey participation joueront 18 parties à La Pocatière et commencent la saison le 1er novembre.

Les équipes Pee-Wee, Bantam et Midget qui sont des équipes de compétition joueront les unes après les autres, le samedi à St-Pamphile et le dimanche à La Pocatière. Leur saison a débuté la semaine du 20 octobre et comprendra 20 parties. La participation à des tournois est prévue pour ces catégories.

L'équipe juvénile dirigée par Alain Thériault est nouvelle cette année et regroupe des joueurs de 17 et 18 ans. Ils joueront un calendrier de 20 parties à La Pocatière et Montmagny avec des équipes de ces localités.

Des horaires de toutes ces parties seront publiés prochainement.

Il est entendu que toutes ces équipes feront des heures de pratique sur nos patinoires locales quand la température le permettra.

Le comité du hockey mineur s'occupe également de réaliser des activités de financement.

A cet effet, dimanche dernier le 9 novembre, un tournoi de 500 avait lieu à la salle du Conseil du Centre Paroissial.

Une ligue intermédiaire commanditée par Guy Thibault Pontiac Buick, une ligue dite olympique commanditée par Maconnerie Bourgault et 4 équipes de la ligue Bonne Entente échangent des parties hebdomadaires chez les adultes dans les arénas de la région.

Quilles au Centre paroissial:

Le lundi, 4 équipes d'hommes jouent aux grosses quilles de 19h. à 23h.

Le mardi, les allées sont libres de 19h. à 20h. De 20h. à 22h.30, les femmes jouent aux grosses quilles.

Le mercredi, les allées sont libres de 19h. à 20h. De 20h. à 22h.30, les femmes jouent aux petites quilles.

Le jeudi, les allées sont libres de 19h. à 20h. et de 20h. á 22h.30, les femmes jouent aux grosses quilles.

Pour tout joueur ou équipe intéressés, le vendredi, les allées sont libres de 19h. à 23h., le samedi de 13h. à 17h. et de 19h. à 23h. Tout jeune intéressé à devenir planteur de quilles pourrait donner son nom à Vital Caron au no. de téléphone 598-3680. Il serait appréciable de pouvoir compter sur la disponibilité de jeunes pour ce service.

Patinage artistique:

Grâce à l'organisation bénévole de Aline B. Morin, 41 jeunes sont inscrits aux cours de patinage artistique à l'aréna de La Pocatière le mardi de 18h15 à 19h15.

Avec des professionnels, 6 jeunes suivent les cours de moniteur le samedi avant-midi.

Les parents sont les bienvenus pour accompagner leurs jeunes à ces cours. Leur présence serait très appréciée de leurs enfants et des organisateurs.

Les jeunes du patinage de même que ceux du hockey mineur empruntent tous l'autobus de la municipalité pour leurs déplacements.

Pour toute personne intéressé à faire une demande ou à discuter d'un problème particulier sur le fonctionnement du loisir à St-Jean-Port-Joli, veuillez contacter Jacques Tanguay au no. de téléphone 598-6473 ou vous présenter à la réunion mensuelle de la commission le 3e mardi de chaque mois au centre municipal.

La Commission des Loisirs de St-Jean-Port-Joli

Victoire Lévesque, publiciste.

Solution du mot croisé de la page 13-C

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	C	O	E	R	C	I	T	I	O	N	■	M
2	O	■	C	E	L	L	E	■	N	A	G	E
3	U	■	A	C	■	■	R	A	D	I	A	L
4	T	A	R	A	R	E	■	N	E	T	■	E
5	U	L	T	R	A	M	O	D	E	R	N	E
6	R	U	E	R	■	P	S	I	■	E	E	■
7	I	N	■	E	P	I	■	N	A	■	R	U
8	E	■	■	L	■	R	F	■	R	I	O	N
9	R	E	V	E	R	I	E	■	R	■	L	I
10	■	P	A	R	E	S	T	H	E	S	I	E
11	S	E	M	■	E	M	E	U	T	E	■	M
12	R	E	P	E	R	E	R	A	■	■	L	U	E

Tous les mercredis
à compter du 12 novembre
Tournoi de 500 par équipes
$100.00 de bourses plus
trophées aux gagnants

A SURVEILLER
prochainement
Spectacles **"WESTERN"**
avec musique **"COUNTRY"**

DANSEUSE NUE
à votre table du
jeudi au dimanche

Bar St-Thomas Enr.
Jean-Guy Boulet, gérant
92 St-Thomas (centre-ville) Montmagny **248-2922**

A L'AUBERGE
CHEMIN DU ROI
L'Islet-sur-Mer

EN VEDETTE
AXIS

Tous les vendredis et samedis
soir de novembre
Entrée: **0.99¢**

N'attendez pas trop tard!
LES FÊTES APPROCHENT

Pour votre "party" de
-Groupe -Famille
-Association -Amis
-Bureau

Une de nos salles vous attend!
Réservez aujourd'hui
Tous seront contents de votre choix

POUR UN BON GUELLETON
Notre salle à manger est ouverte tous les soirs à compter de 18 hres. **EN NOVEMBRE**, un souvenir pour vous. A chaque client qui prend un repas chez-nous, nous remettons la
TASSE-SOUVENIR DU DOMAINE

LE GROUPE "DIXIE"
présente au Domaine
BEATLES
1963 - 1972
C'EST A VOIR

Tous les vendredis et les samedis de novembre
Le Domaine, l'endroit que l'on aime!

LE DOMAINE DU LAC
Rte 283 Montmagny 248-5738

Ligue mineure St-Laurent

Bantam: nos porte-couleurs se moquent de Loretteville

Dirigés à l'attaque par Alain Côté et Denis Gaudreau qui ont réussi un double chacun, notre formation bantam a facilement défait les représentants de Loretteville par la marque de 9 à 0. Les autres marqueurs des gagnants ont été Marco Maheux, Michel Boulet, Eric Messervier, Simon Dallaire et Jérôme Masson avec chacun un but. Le gardien de but Michel Francoeur a été crédité du blanchissage.

Finalement, dimanche dernier nos porte-couleurs ont enlevé la victoire à la formation de Vanier au pointage de 7 à 3. 3 joueurs ont réussi chacun 2 buts, il s'agit de Michel Boulet, Eric Messervier et Alain Côté, Denis Gaudreau a complété le pointage pour les vainqueurs.

Par cette victoire notre formation bantam se rendra au tournoi "double élimination" Marcel Aubut qui se déroulera à Anc.-Lorette prochainement.

Pee-Wee: une nulle et une défaite

Samedi dernier à Ancienne-Lorette, les joueurs de Daniel Richard ont encaissé un revers de 5 à 1. Le seul but des visiteurs fut Rémi Caron.

Dimanche, à l'aréna, verdict nul de 4 à 4 face à la formation de Vanier. Les buts des locaux furent l'oeuvre de Simon Prévost, Mario Boulet, Rémi Caron et Benoît Gaudet.

Midget: "certains joueurs devront se réveiller"

C'est en ces termes que l'entraîneur Benoît Laberge s'est dit très désappointé du rendement de certains de ses porte-couleurs. Il a même ajouté: "Si certains joueurs ne changent pas d'attitude ils se retrouveront dans les gradins ou encore bien au chaud dans leur maison". Pour en revenir aux parties disputées en fin de semaine dernière par notre formation midget, ils ont subit 2 revers. Tout d'abord à Anc.-Lorette samedi, l'équipe de l'endroit a facilement défait notre équipe par la marque de 7 à 1. André Hudon a marqué l'unique filet des siens. Finalement, dimanche devant leurs partisans, nos midgets se sont avoués vaincus par le pointage de 6 à 0. En terminant ce fut une bien triste fin de semaine pour les entraîneurs Benoit Laberge et Gaston Emond qui se promettent bien des changements au sein de leur formation si la situation ne change pas.

Pas de veine pour les atomes

L'équipe locale atome étant en reconstruction, elle a du s'avouer vaincu en fin de semaine dernière à 2 reprises. Tout d'abord samedi dernier, Loretteville a remporté la victoire au pointage de 5 à 1. Stéphane Létourneau a enregistré le seul filet des siens.

Dimanche, dans un match où notre formation a dirigé 20 lancers contre 11 pour leurs adversaires, l'équipe locale Vanier a disposé de notre équipe au pointage de 5 à 3. Le capitaine Stéphane Létourneau a été le meilleur des siens en marquant 2 fois l'autre filet allait à Derek Fortin.

Prochains matchs

Samedi 15 novembre:
Atome et bantam 13 hres
Montmagny à Anc.-Lorette
Pee-Wee et Midget 14h 30
Anc.-Lorette à Montmagny
Dimanche 16 novembre:
Atome et Bantam 12.45 hres
Montmagny à Loretteville
Pee-Wee et Midget 13 hres
Montmagny à Vanier

Gaétan Godbout
Relationniste AHGM

Ligue mineure locale

Atome

Dans la catégorie atome, samedi victoire des "Taons" 5 à 1 devant les "Bourdons". Réjean Picard fut l'étoile de la partie en inscrivant 3 buts les autres étant réussis par Eric Paré et Denis Laflamme. Simon Lamonde s'est aussi distingué en récoltant 3 aides. Bruno Picard a été le seul marqueur des vaincus.

Finalement, les "Moucherons" ont "mouché" les "Electrons" par le pointage de 5 à 1. David Carbonneau y est allé d'une récolte de 4 buts pour les vainqueurs l'autre allant à Marc Pelletier. Frédéric Labrie a évité le blanchissage aux siens.

Pee-Wee

Vendredi dernier, verdict nul de 4 à 4 entre les formations "Optimistes" et "Richelieu". Francis Mercier, Serge Coulombe, Stéphane Thibault et Stéphane Pelletier ont fait scintiller la lumière rouge pour le "Richelieu" tandis que Sylvain Côté, Pascal Côté et Bruno Fournier, ce dernier avec 2 repliquaient pour les "Optimistes".

Dimanche, victoire de l'équipe "Morigeau" au pointage de 2 à 1 face aux "Optimistes". Jean-François Dionne et Laurent Després ont enfilé les buts des vainqueurs, tandis que Sylvain Côté repliquait pour les perdants.

Match très serré, dimanche remporté par l'équipe "Gulf" par la marque de 4 à 3 face à la formation "Richelieu". Stéphane Picard fut le meilleur chez les gagnants en marquant à 2 reprises les autres buts allant à Bruno langlois et Richard Langlois. La réplique des vaincus fut celle de Francis Mercier qui enfila 3 buts.

Bantam

Dans la seule partie dans la catégorie bantam, les "Castors" ont défait les "Royaux 5 à 3. Pascal Boulet a réussi un truc du chapeau pour les gagnants les autres buts furent marqués par Jérôme Boulet et Pascal Gaudreau. La réplique adverse revient à Jean-François Pelletier avec 2 et Denis Coulombe.

Juvénile

Dimanche dernier, victoire de Montmagny 5 à 2 devant les représentants de St-Jean-Port-Joli. Les marqueurs des gagnants sont Ghyslain Caron, Alain Gingras, Pierre Lessard, Bruno Morin et François Bossé. Les buts des perdants ont été enfilés par Ronald Thibault et Paul Bérubé.

Gaétan Godbout
relationniste, A.H.G.M.

Steven Spielberg vous a terrifiés
avec "LES DENTS DE LA MER"
...il vous a émerveillés avec
"RENCONTRES DU 3e TYPE"
... maintenant il recommence avec...

2e FILM UN VRAI SCHNOCK

Repr. "1941, la folie gagne Hollywood"
samedi et dimanche à 14h00 Admission: $1.00
DU 14 AU 17 NOVEMBRE

caq Cinéma POCATIÈRE
807, 4ième avenue 856 1862
Affiliation-Ciné Agence

VEN. SAM. DIM.
14-15-16
NOVEMBRE

CENTRE RECREATIF STE-PERPETUE
Ste-Perpétue 359 2444

DU 14 AU 16 NOVEMBRE

caq Cinéma PORT-JOLI
St-Jean Port Joli 598-6403
Affiliation-Ciné Agence

Restaurant Cap martin

Sortie 436, Rte 20 (Trans Canadienne) La Pocatière **856-4450**
Bar-salon — Salle de réception — Salle à manger (24 hres) — Licencié
Nous acceptons les réservations de groupe de 10 ou plus

vos hôtes Elise et Maurice Dionne

Tous les jours de la semaine (sauf le samedi et dimanche) **délicieux "Menu du jour"** servi le midi

DU NOUVEAU
Délicieux
rostbeef au jus
7 jours par semaine
Du lundi au samedi à tous les soirs et le dimanche à midi

La table des fins gourmets!

SPÉCIALITÉS:
Fruits de mer
Steak sur grill

Volley-Ball intercollégial

Les Gaulois du Cegep de La Pocatière prennent les devants

(G.G) Dans la ligue de volley-ball intercollégial Québec-Métro, catégorie AA, les Gaulois de Cegep de La Pocatière se sont emparés de la première place au classement général, à l'issue du premier tournoi de la saison, qui se tenait en fin de semaine dernière, à La Pocatière.

Présentant une fiche immaculée de 10 victoires contre aucune défaite, les Gaulois ont vaincu tour à tour les représentants de Lévis-Lauzon, Rimouski, Thetford Mines, Rivière-du-Loup et Mérici.

Dans le classement général, les Gaulois sont suivis du Cegep de Ste-Foy (7 victoires et 3 défaites), du Séminaire de Québec (6-2) et de Lévis-Lauzon (5-3).

Il est à noter que sur les 10 équipes représentées, quatre d'entre-elles ont disputé 10 matchs alors que les six autres n'ont eu à disputer que huit rencontres. Toutefois, à la fin de la saison, chaque équipe aura disputé le même nombre de matchs.

Chez les filles, ce sont les représentantes de Limoilou qui ont remporté les honneurs de ce premier tournoi avec une fiche de huit victoires contre aucune défaite. Au classement, elles sont suivies du Cegep de Rimouski et de Ste-Foy, qui présentent des fiches identiques de 6-2.

Mentionnons aussi que les Gauloises du Cegep, même si elles ont participé à la compétition, ne pouvaient amasser de points puisqu'elles ne font pas partie de cette catégorie. En effet, les représentantes de La Pocatière, tout comme celles de Rivière-du-Loup, font partie de la catégorie AAA de la ligue Québec-Métro.

Le prochain tournoi de la catégorie A.A. aura lieu le samedi 15 novembre, au Cegep de Limoilou.

Classement garçons:
La Pocatière: 10-0, Ste-Foy: 7-3, Sém. de Québec: 6-2, Lévis-Lauzon: 5-3, F.X. Garneau: 5-3, Rimouski: 4-4, Limoilou: 3-5, Thetford: 3-7, Riv.-du-Loup: 1-7, Mérici: 0-10.

Classement filles:
Limoilou: 8-0, Rimouski: 6-2, Ste-Foy: 6-2, Lévis-Lauzon: 5-3, Mérici: 3-5, Thetford: 3-5, F.X. Garneau: 1-7, Victoriaville: 0-8.

Ligue Olympique St-Pamphile

Maçonnerie Bourgault bon premier

Depuis le début du calendrier régulier l'équipe de Maçonnerie Bourgault de St-Jean-Port-Joli, n'a pas connu la défaite montrant une fiche de 4-0-0 et c'est durant la fin de semaine du 8 novembre qu'ils ont dû faire la lutte à leurs plus proches rivaux soit Transport St-Pamphile qui eux ont un bilan de 3-0-1. Ils n'ont pu faire de maître puisque les 2 équipes s'en sont tenues à un verdict nul 2 à 2.

Les compteurs pour Transport St-Pamphile, qui soit dit en passant ont pris une avance de 2 à 0 en première, sont Mario Deschênes aidé de Mario Vaillancourt et Tony Pelletier sans aide. Mais tout n'était pas perdu pour Maçonnerie, puisque ceux-ci ont remonté la pente de brillante façon sur les buts de Jean-Pierre Pelletier assisté de Jean-Marc Morin et en 3ième période Alain Chouinard assisté de Gilles Morin.

2e rencontre

Dans cette seconde partie, les hommes de Daniel Turcotte ont signé une 3ième victoire et ce au dépend du Mi-Variété Daigle Ltée au compte de 6 à 4.

Pour Doyon & Frères la bougie d'allumage fut sans contredit Normand Doyon avec ses 2 buts et 3 passes, il fut imité de Gaétan Leclerc (St-Paul) et Charles Brisson avec 1 but, 1 passe, Roger Lacroix et Daniel Rodrigue 1 but chacun. Marcel Roy, Denis Fortier, Denis et Jacques Nadeau ont tous obtenu une mention d'assistance. Pour Mi-Variété Daigle Ltée, les marqueurs sont Michel Vaillancourt, aidé de Gaétan Leclerc et René Bélanger, Jacques Pelletier assisté de Mario Bourgault et Gérard Bois, Jean-Yves Blanchet aidé de Richard St-Amant et Renault Blanchet aidé de Jacques Pelletier.

3e rencontre

Le Restaurant Paysan de Ste-Félécité et les Loisirs de Tourville qui présentent un dossier de 0-0-4, ont finalement réussi à s'inscrire au classement, eux qui ont connu toute sorte de déboire depuis le début de la saison, ont pu se resaissir et faire partie nulle 2 à 2.

Pour le Restaurant Paysan les buts furent marqués par Guy Bernier assisté de Gilles Bernier et Lucien Pelletier et Mario Chouinard sans aide. Pour les Loisirs les auteurs sont Marco Blier, nouvellement acquis, aidé de Jacques Lachance et Jean-Marc Caron, puis Daniel Bilodeau assisté de Normand Lord.

La prochaine rencontre aura lieu samedi le 15 novembre et opposera à: 7h: Doyon & Frères -vs- Restaurant Paysan, 8h.30: Loisir Tourville -vs- Transport St-Pamphile, 10h: Maçonnerie Bourgault -vs- Mi-Variété Daigle Ltée.

Jocelyne M. Chouinard
publiciste

Ligue Laurentide de Ballon sur Glace La Pocatière

Résultat des parties du 3 novembre 1980.

Pour la 4e semaine:

1e Rencontre: Aigles du Restaurant Denis -vs- Commandos, St-Pacôme ce fut une rencontre très mouvementé et chaude, grâce à leur tenacité les Commandos ont vaincu les Aigles par le compte de 3 à 2.

Pour le Commandos 1er but: Charles Bois ass. André Lavoie et Paul Lévesque, 2e but: André Lavoie ass. Guy Chamberland, 3e but: Reno Thériault sans aide. Pour les Aigles les 2 buts: Benoît Grenier ass. de Louis Dupont et l'autre ass. de Gilles Boutin.

2e Rencontre: Spartack, Ste-Louise -vs- Dixie Lee, La Pocatière. Rencontre assez bien balancé et moyennement rude même si les officiels ont su tenir le coup, ce fut une portée très serrée. Les Dixie Lee s'en sorti vainqueur par un score de 1 à 0 l'unique but de la partie compté par Régis Lévesque ass. Donald Bois.

3e Rencontre: Mousquetaire, St-Denis -vs- Amitec, St-Gabriel. Même par leur intimidation l'équipe de l'Amitec n'a pas pu arrêter les puissants Mousquetaires qui ont été décroché cette victoire par le compte de 2 à 0. 1er but Daniel Lavoie ass. Daniel Leclerc, 2e but Daniel Lavoie ass. Gilbert Caron.

CLASSEMENT EN DATE DU 4—11—80

NOMS D'EQUIPES	PJ	PG	PP	N	BP	BC	Pts
Mousquetaires St-Denis		4	4	0	0	10	0	8
Spartack Ste-Louise		4	2	1	1	7	3	5
Dixie Lee La Poc.		4	2	1	1	3	2	5
Commandos St-Pacôme		4	1	3	0	4	10	2
Aigles Rest. Denis		4	0	2	2	4	9	2
Amitec St-Gabriel		4	0	2	2	2	7	2
NOMS DES JOUEURS CLUB						B	A	P
Daniel Lavoie Mousc. St-Denis						4	3	7
Pierre Leclerc Mousc. St-Denis						2	4	6
Gilbert Garon Mousc. St-Denis						1	5	6
Gérald St-Pierre Spartack Ste-Louise						2	3	5
Donald Labbé Spartack Ste-Louise						1	3	4
Donald Landry Spartack Ste-Louise						3	0	3
Jean-Louis Dupont Aigles Rest. Denis (St-Jean)						2	1	3
Réjean Hudon Dixie Lee La Poc.						1	1	2
André Lavoie Commandos St-Pacôme						1	1	2
Daniel Michaud Mousc. St-Denis						1	1	2

MENU SPECIAL
LES 15 ET 16 NOVEMBRE
ENTRÉE: Soupe aux pois ou crème Médicis
PLATS DE RÉSISTANCE: Brochettes de boeuf $7.50
Pâté à la truite $6.50
DESSERT: Gâteau aux épices ou tarte à la citrouille
Thé - Café - Lait
NOUVEAU
Service pour apporter **"Délicieuses pâtisseries maison" et pain de ménage**
Venez les chercher dès aujourd'hui

Café la coureuse des grèves inc.
LICENCIÉ BIÈRE ET VIN
300 route de l'Eglise St-Jean Port-Joli
598-9111

Pour la première fois à notre Bar Salon les 13-14 et 15 novembre

FRANÇOIS LÉVEILLÉ
Chez François Bellet
GALERIES LA POCATIERE Tél 856-2206

"C'est pas de la broue"
Le Motel Carol et L'Espinay vous donnent rendez-vous
6 jours par semaine

JOLIES DANSEUSES
4 NUES À VOTRE TABLE
SPÉCIAL
Tous les samedis soir
GOGO BOY
Faites votre choix
Venez relaxer dans une ambiance différente
HEURES D'OUVERTURE:
Mardi et mercredi: De 19 hres. à la fermeture
Jeudi et vendredi: De 16 hres. à la fermeture
Samedi et dimanche: de 14 hres. à la fermeture
BAR SALON L'ESPINAY
Roger Proulx, gérant
Rte 132 est, Montmagny **248-9040**

Depuis 400 ans il se réincarnait et semait la mort et la destruction !

Sélection officielle au festival du film fantastique AVORIAZ 79

POUR TOUS

Un voyage dans le monde de l'horreur et de la malédiction

Terreur: 7.30 hres.

Faiseur: 9.15 hres.

LE FAISEUR D'ÉPOUVANTES

THE MANITOU

LE TRAIN DE LA TERREUR

TERROR TRAIN

LE FILM QUI VOUS FERA HURLER DE PEUR !

BEN JOHNSON JAMIE LEE CURTIS HART BOCHNER

DU 14 AU 20 NOVEMBRE

cinéma LAFONTAINE 1
Montmagny 248-1454

SUPER FESTIVAL ÉROTIQUE

18 ANS adultes

Jour après jour, ses désirs deviennent plus grands.

avec Brigitte Lahaie
Corine Stéphan

La projection débute à 7.30 hres.

3 FILMS

L'INITIATION d'Hélène

un film de FRANCIS LEROY

"une passion MARILYNE

LES ACHARNÉES du SEXE

cinéma Montmagny TACHE 248-6901

DU 14 AU 20 NOV.

A travers le Québec!

EN 4 SEMAINES

150,000

SPECTATEURS C'EST UN NOUVEAU

RECORD QUEBECOIS!

HARRY REEMS
NICOLE MORIN
JEAN LAPOINTE
PAUL BERVAL

DANIEL PILON
REAL BELAND
GEOFFREY BOWES
GILLES LATULIPPE

18 ANS Adultes

l'Escouade de la moralité n'a rien à cacher!

LES CHIENS CHAUDS

Gueule: 7.30 hres.
Chiens: 9.05 hres.

une comédie de
CLAUDE FOURNIER

musique de PAUL BAILLARGEON
scénario de CLAUDE FOURNIER
produit par MARIE JOSE RAYMOND

BRANEUF

Deuxième succès...
COUP DE GUEULE

cinéma Montmagny LAFONTAINE 2 248-1454

Jusqu'au jeudi le 20 novembre inclusivement

Le racquetball accessible à tous

En effet, en fin de semaine prochaine soit les 14, 15 et 16 novembre, aura lieu une clinique d'initiation au raquetball dispensée gratuitement par le club de racquetball de Montmagny Inc. Les moniteurs, pour cette occasion, seront les meilleurs joueurs de la région dont Pierre "Moose" Gosselin, vainqueur du tournoi de l'an dernier.

Il est à noter que le club met cette année de nouveaux services à la disposition de ses membres tout en conservant sensiblement la même échelle de tarifs que l'an dernier. En plus de l'addition d'un nouveau plateau climatisé, il y a également des bicyclettes d'entrainement, des appareils d'haltérophilie ainsi qu'une table de ping-pong.

. Voici la nouvelle structure de tarifs: carte individuelle: $65.00; carte couple: $115.00 carte familiale: $135.00 et carte étudiante: $35.00

Le tarif horaire demeure à $6.00 de 16 hres à 23 hres et passe de $3.00 à $4.00 de 7 hres à 16 hres ainsi que de 23 hres à 24 hres.

Donc, cette année, il y aura possibilité de se divertir tout en améliorant sa condition physique au club de racquetball de Montmagny Inc. et ce à des prix à la portée de tous. Il est à noter qu'il n'est pas nécessaire d'être membre pour bénéficier de la clinique d'initiation de la fin de semaine prochaine. Toutefois, pour ceux qui voudraient en bénéficier, il y aurait lieu de réserver des heures en appelant le plus tôt possible au club au numéro suivant 248-7459 entre 19 hres et 23 hres.

Tournoi de racquetball à Montmagny

Il y aura un important tournoi d'ouverture au club de racquetball la fin de semaine des 28, 29 et 30 novembre. Cette année, la formule différera de celle de l'an dernier car le tournoi en sera un par équipes. En effet, l'avantage d'un tel tournoi est que tout (e) joueur (euse) peut faire partie de l'équipe gagnante et ce, peu importe son expérience ou son talent.

Il est à noter que le tournoi est ouvert aux membres seulement et il y aurait lieu de s'inscrire avant le 22 novembre prochain. Il y aura donc de l'action au club cette fin de semaine là et la participation des membres ne peut qu'en faire un gage de succès. Donc, pour de plus amples informations, il s'agit d'appeler au club entre 19 hres et 23 hres à 248-7459.

LA POLLUTION DE NOS RIVIÈRES

UN PROGRAMME DE SIX MILLIARDS

En octobre dernier, le ministre de l'Environnement, M. Marcel Léger, annoncait la phase II du programme d'assainissement des eaux du Québec. Avec des investissements de $6 milliards répartis sur une dizaine d'années, le gouvernement entend redonner aux Québécois les principaux usages de leurs cours d'eau.

Les premiers investissements annoncés ($3 milliards) touchent les municipalités: la phase O concerne les 3 communautés urbaines du Québec pour $699 millions; la phase I, 22 municipalités pour $190 millions; la phase II, 150 municipalités pour $2,5 milliards. Le gouvernement assume 90% du service de la dette des coûts de construction, de réfection, d'amélioration ou d'agrandissement des équipements de traitement et de rejet des eaux usées domestiques ainsi que de 66% à 90% des travaux d'interception des eaux usées.

Le gouvernement québécois espère que l'ensemble du programme d'assainissement sera terminé en 1990. Toutefois, il faudra attendre encore quelques années pour percevoir l'ampleur des travaux puisque plusieurs étapes fondamentales jalonnent ce programme.

En effet, la première étape est celle de la signature des protocoles d'entente entre les municipalités et le gouvernement du Québec. Etant donné qu'il faut de six mois à un an pour signer ces protocoles, il faut compter de deux à trois ans pour que cette première étape soit complétée sur l'ensemble du territoire.

La seconde étape est celle des études techniques. Ces études comprennent l'évaluation des polluants spécifiques, des pertes des réseaux d'égouts et de l'impact écologique des travaux eux-mêmes. Toutes ces études doivent prendre environ un an.

La troisième étape est celle de l'attribution des contrats. A la Communauté urbaine de Montréal les délais requis pour l'attribution des contrats de l'intercepteur-sud sont de trois ans et demi. Pour l'ensemble des rivières québécoises ce pourra difficilement être plus court. C'est donc entre 1983 et 1985 que les travaux proprement dits pourront progressivement débuter pour se terminer au plus tard vers 1990.

Parallèlement au contrôle des rejets municipaux, devrait s'amorcer la partie du programme d'assainissement concernant les industries et les producteurs agricoles. Le gouvernement investirait plus de $3 milliards dans ce domaine.

En terminant, soulignons que le ministère de l'Environnement déposera bientôt un projet de loi visant à créer la Société nationale d'assainissement des eaux, dans le but d'accélérer la réalisation du programme.

Richard Messier
(Service Hebdo-science)

DIONNE ET FRÈRE INC.
FORD-MERCURY
32, Fortin, coin Verreault
ST-JEAN PORT-JOLI
Nouvelle installation pour un meilleur service
Rolland Pelletier, prop. 598-3305
Gaétan Villeneuve, conseiller 598-9216

VOUS AUSSI, FAITES LE MEILLEUR CHOIX...

10%, 20% et 30%
de rabais sur toute la marchandise d'hiver

Tout le monde gagne en magasinant chez...
W. Brunelle Inc.
Place Brunelle, Ville St-Pamphile 356-3375